

ciera

Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne

**Rapport annuel d'activité 2007
présenté au conseil d'administration du 28 mars 2008**

Sommaire

Introduction	5
1 Soutien aux activités de recherche et de formation	7
Les inscrits.....	7
Niveau de formation.....	7
Origine disciplinaire	8
Etablissements d'origine	8
Le programme d'encadrement doctoral.....	9
De l'information et une formation pour mieux réussir le travail de thèse jusqu'à l'insertion sur le marché du travail	9
Des lieux d'échange entre doctorants pour ancrer leur travail dans une réflexion méthodologique commune	12
Offrir un espace collaboratif pour renforcer la visibilité des jeunes chercheurs du CIERA.....	13
Quelques chiffres.....	13
L'évaluation du programme par les participants	14
Le séminaire franco-allemand de jeunes chercheurs.....	15
Déroulement	15
Evaluation par les participants.....	17
Compte rendu des séances.....	17
Suites	17
Les programmes de formation-recherche.....	18
Laboratoire d'idées et interdisciplinarité.....	18
Intégration des jeunes chercheurs.....	18
Développement de réseaux.....	19
Valorisation	19
Suites	20
Enseignements et séminaires des établissements membres.....	20
Séminaires de recherche	20
Doubles diplômes franco-allemands	20

Les master professionnels	22
2 Les aides à la mobilité	23
Les attributions	24
Les aides à la mobilité pour les doctorants	24
Durées des aides octroyées (session 2007)	25
Les aides accordées aux étudiants en master 2	26
Bilan des soutenances et des débouchés professionnels pour les allocataires doctorants	30
Bilan des rapports de séjour	31
Stages	32
Aides à la mobilité M2	32
Aides à la mobilité doctorale à taux partiel	32
Aides à la mobilité doctorale à taux plein	33
3 Colloques et conférences	35
Colloque annuel	35
Tables rondes et conférences	35
4 Publications	37
tr@jectoires. Travaux des jeunes chercheurs du CIERA	37
Dialogiques	38
Autres travaux du CIERA	38
Publications en ligne	39
5 Documentation et information	41
Les outils du site www.ciera.fr	41
Répertoire des bourses	41
Répertoire de la recherche	41
Espace collaboratif	41
Agenda de la recherche	41
Interactivité du site	42
Documentation	42

Statistiques de visite du site Internet	42
Communication	43
6 Professeur invité.....	45
7 Partenariats.....	47
8 Ressources humaines	49
9 Bilan budgétaire	51
Eléments d'analyse et évolution par rapport à 2006.....	51
Apports indirects	51
Résultats du compte financier	51
Conclusion.....	53
Annexes	55
Annexe 1. Les inscrits 2007	57
Annexe 2. Programme d'encadrement doctoral	63
Annexe 3 Séminaire franco-allemand de jeunes chercheurs du Moulin d'Andé	77
Annexe 4. Les programmes de formation-recherche.....	95
Annexe 5. Les aides à la mobilité.....	97
Annexe 6. Colloques et conférences	105
Annexe 7. Publications.....	113
Annexe 8. Fréquentation du site web	119
Annexe 9. Bilan budgétaire	125

Introduction

L'année 2007 a été caractérisée par un accroissement sensible du périmètre du CIERA. Ce constat vaut d'abord sur le plan institutionnel. Préparée par des coopérations engagées depuis 2005, l'adhésion de l'Université de Paris-I Panthéon-Sorbonne a fait entrer au CIERA la plus grande université française en sciences humaines et sociales. Ses équipes de recherche actives en droit, histoire, sciences politiques et histoire de l'art renforcent le potentiel scientifique du groupement. Ses doctorants, dont certains ont déjà bénéficié du soutien du CIERA, seront davantage intégrés dans les programmes de formation-recherche et dans les activités d'encadrement doctoral. Nous avons donc tout lieu de nous féliciter des apports de la nouvelle configuration.

Mais le diagnostic d'une expansion vaut également, et sans doute encore davantage, pour les activités propres du groupement. Le nombre des étudiants inscrits connaît une forte augmentation. Ceci témoigne de l'enracinement de plus en plus fort du CIERA dans le paysage universitaire français, mais aussi franco-allemand. L'un des facteurs les plus déterminants de cette évolution a été le développement du programme d'encadrement doctoral coordonné par Falk Bretschneider, lecteur DAAD en place depuis la rentrée 2006. Ce programme a réuni, pendant l'année 2006-2007, une centaine de doctorants, à travers toute une panoplie de manifestations variées et organisées à un rythme soutenu. L'ensemble de ces séminaires, ateliers et journées doctorales contribue à créer un véritable milieu des jeunes chercheurs du CIERA, marqué par un esprit d'ouverture interdisciplinaire et de confrontation d'idées. Il encourage et structure la circulation des étudiants entre les établissements et constitue, de ce fait, une véritable expérience pilote. L'une des concrétisations les plus visibles de cette activité est la création, en novembre 2007, de la revue annuelle *Tr@jectoires. Travaux des jeunes chercheurs du CIERA*. Entièrement conçue et élaborée par les jeunes chercheurs, elle constitue une nouvelle plate-forme d'échange et une tribune de publication pour la recherche la plus récente du domaine franco-allemand. Elle est disponible sous forme électronique et sous forme papier.

Par ailleurs, la coopération avec les autres centres DAAD s'est développée. Le CIERA a participé au colloque de doctorants qui s'est tenu à Amsterdam en juin dernier et propose d'organiser, de son côté, un workshop de jeunes chercheurs ouvert aux doctorants de l'ensemble des centres DAAD sur le thème « Normes et déviances » qui est prévu pour juin 2008. La mise en réseau des doctorants s'est également traduite par l'accueil au CIERA, au printemps 2007, d'un jeune chercheur du Willy-Brandt-Zentrum de Wrocław.

Les programmes d'aide à la mobilité et les programmes de formation-recherche (PFR) se sont poursuivis selon les règles et formules antérieures, permettant de nourrir les réseaux de coopération

tant avec les partenaires allemands qu'entre les établissements français associés. On peut noter que certains des PFR ont servi d'incubateur pour des programmes de coopération plus lourds qui seront dorénavant développés dans le cadre de projets ANR/DFG. Cette tendance est appelée à s'amplifier dans l'avenir.

Enfin, sous l'égide d'Annette Schläfer, le portail Internet du CIERA s'est mué en un instrument performant au service de la communauté des chercheurs travaillant sur l'Allemagne. Il donne, d'une part, accès à une série d'outils (catalogues, répertoires, base de données, bibliothèques électroniques, moteurs de recherche, etc.), tout en décrivant et en analysant leur utilité et leurs limites respectives. Il informe sur des fonds documentaires spécialisés (répertoire Germano-fil) et sur les recherches en cours (agenda de la recherche, répertoire de la recherche française sur l'Allemagne, régulièrement actualisé). D'autre part, il ouvre aux chercheurs, et notamment aux doctorants et jeunes chercheurs du CIERA, un espace collaboratif, où ils peuvent publier et faire commenter leurs textes, échanger des informations et discuter de questions communes. Les manifestations du programme d'encadrement doctoral sont préparées, en amont, par la circulation des textes sur le site. La revue *Tr@jectoires* est née, pour partie, de ce lieu de socialisation intellectuelle et scientifique, dont l'importance ne cesse de se renforcer.

Aux côtés de ces nouveautés, le rapport présente l'ensemble des activités qui ont animé la vie du centre pendant l'année 2007 : programmes d'aides à la mobilité, colloques et conférences, enseignements, publications... Comme les années précédentes, il est le fruit d'un travail collectif.

1 Soutien aux activités de recherche et de formation

Les inscrits

Le CIERA compte à la fin de l'année 2007 271 inscrits. Cette augmentation radicale de 136 % par rapport à la fin de l'année 2006 résulte principalement de la montée en puissance du programme d'encadrement doctoral et de l'effort d'information exercé en direction des doctorants et étudiants de master 2.

Cette présence forte des doctorants dans le périmètre du CIERA a permis de consolider de manière déterminante une des caractéristiques du centre comme espace d'échanges et de formation des jeunes chercheurs. Le réseau ainsi constitué couvre désormais un large éventail de disciplines, de thématiques, d'établissements de rattachement. Cette grande diversité représente à la fois une richesse et une contrainte : le CIERA doit développer des stratégies d'animation afin de maintenir le lien les inscrits d'une manifestation à l'autre et de garder en vie le réseau.

Rappelons que le groupe des inscrits est composé des étudiants qui bénéficient directement de l'aide du CIERA (allocataires d'aides à la mobilité, participants au Moulin d'Andé, étudiants inscrits dans le cursus franco-allemand du master ENS LSH / Lyon 2 / Freiburg), étudiants du master à dominante franco-allemande de Cergy) et des étudiants qui manifestent leur volonté d'être intégrés dans le réseau pour participer, entre autres, au programme d'encadrement doctoral. Le groupe est majoritairement féminin¹.

Niveau de formation²

Le nombre de doctorants inscrits a augmenté de 27 % en passant de 133 à 169 en 12 mois depuis le début de l'année civile 2007. La part des étudiants en master 2 a légèrement baissé. Le nombre de post-doctorants et d'étudiants provenant d'autres types de formation a, lui, augmenté.

¹ Cf. annexe 1, tableau 1

² cf. annexe 1, tableau 2

Origine disciplinaire³

Les deux groupes disciplinaires les plus représentés sont toujours constitués des historiens et des germanistes, suivis par les sociologues, les politistes, puis les juristes.

Etablissements d'origine

Les établissements membres rassemblent 43 % des inscrits. Au sein des membres du GIP, on peut constater que chacun mobilise à part à peu près égale ses étudiants. Il faut toutefois noter que les chiffres ne tiennent pas systématiquement compte des étudiants anciens élèves des deux ENS qui sont inscrits en thèse dans un autre établissement. Les cinq établissements membres qui rassemblent le plus grand nombre d'inscrits (EHESS, Cergy-Pontoise, Paris IV, Lyon 2, Paris 1) sont suivis de près par Paris 3, Strasbourg et Sciences Po Paris.

Si l'on considère la totalité des établissements d'origine des inscrits, on remarque que le CIERA a su toucher un grand nombre d'établissements d'enseignements supérieurs français puisque 55 d'entre eux accueillent au moins un inscrit du CIERA.

Le nombre d'étudiants inscrits dans une université en Allemagne a augmenté de 135 %, passant de 14 à 33 étudiants. Ce chiffre peut être interprété comme le signe favorable du renforcement d'une identité franco-allemande au sein du CIERA.

Il conviendrait de confronter les données sur le public étudiant du CIERA avec des données plus générales sur les doctorants franco-allemands en sciences humaines et sociales, dès que celles-ci seront disponibles. Cette grande variété qui caractérise le public étudiant du CIERA associée à la logique de libre service qui caractérise le centre représente une double contrainte qui doit être prise en compte lors de l'élaboration des programmes proposés qui doivent être régulièrement ajustés.

Le programme d'encadrement doctoral, initié en 2006, a tenté de répondre de manière différenciée aux besoins des doctorants durant l'année 2007.

³ cf. annexe 1, tableau 3

Le programme d'encadrement doctoral⁴

Pour la première fois, le Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne a proposé cette année aux inscrits du centre, doctorants ou étudiants préparant un diplôme de Master 2, un programme d'encadrement doctoral. Ce programme a pour but de compléter les dispositifs offerts par les écoles doctorales des établissements de rattachement en renforçant l'intégration des jeunes chercheurs dans la communauté scientifique des études interdisciplinaires sur l'Allemagne et en leur offrant une structure adaptée à leurs besoins en termes d'information, de formation, de soutien méthodologique et de visibilité.

Il a été conçu dans un esprit d'interdisciplinarité comme un lieu d'échanges intellectuels et scientifiques visant à rassembler les jeunes chercheurs travaillant sur des problématiques communes, et animé par des post-doctorants, des enseignants-chercheurs des établissements membres du CIERA et des intervenants extérieurs⁵.

Le programme de cette année a comporté plusieurs éléments, trois axes ayant été proposés aux inscrits : un premier axe étant voué à l'information et à la formation pour mieux réussir le travail de thèse jusqu'à l'insertion sur le marché du travail ; un deuxième proposant des lieux d'échange entre doctorants pour ancrer leur travail dans une réflexion méthodologique commune ; un troisième enfin destiné à leur offrir un espace collaboratif pour renforcer la visibilité des jeunes chercheurs du centre.

De l'information et une formation pour mieux réussir le travail de thèse jusqu'à l'insertion sur le marché du travail

Cet axe a eu pour objectif de lier l'information pratique avec une formation au travail de thèse, permettant ainsi aux inscrits au CIERA de profiter des aides mises à leur disposition, de mieux gérer leur travail par la transmission des compétences indispensables à une organisation efficace de la thèse et de se positionner sur le marché franco-allemand du travail, académique ou non-académique. Il comportait deux séminaires résidentiels destinés respectivement à des inscrits en première année et à des doctorants avancés dans leurs recherches et se préparant à la soutenance :

⁴ Bilan établi par Falk Bretschneider, lecteur DAAD à l'EHESS et au CIERA.

⁵ Cf. annexe 2

○ Séminaire « Initiation au travail de thèse⁶ »

Une première partie du séminaire a été consacrée à la méthodologie du travail de thèse avec des interventions portant sur l'objectif scientifique et professionnel d'une thèse de doctorat, ancrant le travail du jeune docteur dans une démarche de formation par la recherche (R. Lasserre), sur la thèse comme processus de travail (C. Duhamelle) présentant des méthodes de travail indispensables pour apprendre à gérer son temps, la structuration et l'organisation du travail scientifique ou l'établissement de la documentation, et sur la préparation d'un séjour de recherche à l'étranger (P. Farges) proposant à la fois conseils pratiques et une réflexion sur les apports culturels et scientifiques d'une expérience de recherche à l'étranger.

Une deuxième partie a été consacrée à l'information des participants sur les aides mises à leur disposition par les différents organismes de soutien en France et en Allemagne, avec des interventions portant d'abord sur les stratégies de financement et les programmes de subvention des deux côtés du Rhin (A. Honsdorf), et puis des présentations des programmes de bourses ou de soutien proposés par le CIERA (M. Lefebvre), le DAAD (F. Bretschneider), l'UFA (A. Honsdorf), les fondations allemandes (K. Lindner) et par d'autres organismes (F. Bretschneider).

La troisième partie du séminaire a présenté aux participants les différentes ressources documentaires en Allemagne (bibliothèques et archives : M. König) puis les ressources électroniques de la recherche documentaire accessibles depuis Internet (A. Schläfer) et leur utilisation.

Le thème de l'identification et de la valorisation du travail de thèse a enfin constitué le quatrième volet du séminaire, sensibilisant les participants au fait que leur travail de doctorant représente une professionnalisation continue qui exige dès le départ une réflexion sur l'après-thèse. L'intervention de M. A. Pretceille a été en outre l'occasion de présenter aux participants les activités de l'*Association Bernard Grégory* qui leur propose un programme de soutien adapté à l'insertion sur le marché du travail.

Afin de rendre l'expérience que constitue un travail de doctorant plus concrète, deux post-doctorants (A. Richter et C. Joschke) ont exposé aux participants leurs chemins personnels parcourus pendant leur thèse. Pour ne pas réduire les participants au rôle d'auditeurs passifs, l'occasion leur a été enfin donnée de présenter brièvement leurs projets de thèse. Le séminaire a ainsi voulu être également un

⁶ cf. annexe 2, programme 1

lieu d'échange entre jeunes chercheurs et un moment de sociabilité et de mise en réseaux de doctorants confrontés, dans leur travail, à des préoccupations semblables et face auxquelles nombreux d'entre eux se sentent souvent isolés.

○ **Séminaire « Préparation à la soutenance de thèse, orientation et insertion sur le marché du travail »⁷**

Formation et information – tels ont été également les éléments de ce séminaire destinés à des doctorants se préparant à la fin de leur thèse. Une première partie a été consacrée aux enjeux de la soutenance (É. François), à la soutenance et la validation de la thèse en co-tutelle (M. Werner), à la publication de la thèse, aux obligations et stratégies différentes lui afférant en France et en Allemagne (H. Müller et J.-M. Henny).

Une deuxième partie a voulu préparer les participants à ce qui les attend après la soutenance. Des interventions thématiques sur l'orientation sur le marché franco-allemand du travail (M. Riegler-Poyet) et l'identification et la valorisation de son travail de thèse (G. Matricali) ont eu pour but de sensibiliser des doctorants en SHS trop souvent encore fixés, dans leurs objectifs professionnels, sur l'unique carrière universitaire, source de frustrations si le poste attendu ne se présente pas. Mais bien évidemment, le séminaire a également voulu présenter aux participants les différentes étapes, les exigences et risques d'une carrière d'enseignant-chercheur en France et en Allemagne. Pour la France, le CNU et le fonctionnement des concours ont été expliqués (J.-L. Georget) ; exposé complété par le récit d'expérience d'un chercheur CNRS (H. Joly), pour l'Allemagne, les différences entre les nouveaux *Juniorprofessoren* et la traditionnelle habilitation à diriger les recherches, filière jusqu'il y a peu quasiment obligatoire pour accéder (enfin) à un poste de professeur des universités, ont été expliquées (F. Bret-schneider). Enfin, les possibilités de financement post-doc, surtout en Allemagne, mais aussi en France et au niveau européen, ont été présentées aux participants (F. Bretschneider).

Une troisième partie du séminaire était entièrement consacrée à la formation méthodologique des participants, avec un atelier d'écriture (S. Vurgun) et, surtout, un stage organisé en collaboration avec un metteur en scène et enseignant de théâtre (acteur) parisien (A. Louschik) initiant les doctorants aux différentes stratégies de la communication scientifique à travers les méthodes de l'analyse-action.

⁷ cf. annexe 2, programme 2

Des lieux d'échange entre doctorants pour ancrer leur travail dans une réflexion méthodologique commune

Cet axe a eu pour objectif de permettre aux inscrits du CIERA de se retrouver, à partir de thèmes plus précis, autour d'une réflexion méthodologique commune, de présenter et discuter leurs projets de thèse et de s'habituer à une évaluation du travail scientifique par des pairs. Il comportait deux séances du séminaire des doctorants du CIERA ainsi que deux ateliers méthodologiques, préparés par des chercheurs confirmés et dans lesquelles sont intervenus aussi bien chercheurs que doctorants.

○ Séminaire des doctorants du CIERA⁸

Ce séminaire, comportant deux séances d'une journée (février et mai 2007) a proposé aux participants une discussion commune de textes méthodologiques et/ou théoriques, la présentation et discussion des projets de recherche et un atelier d'écriture permettant aux participants de présenter des parties écrites de leur travail. Cette année, les thèmes du « pictural turn », c'est-à-dire l'attention nouvelle qu'apportent les chercheurs aux images, et la théorie féministe/queer ont été abordés dans la partie théorie /méthodologie.

Six doctorants inscrits au centre ont présenté leurs projets pendant ce séminaire, présentation suivie d'un commentaire de la part d'un autre participant et d'une discussion commune. Huit participants ont en outre soumis un texte issu de leur thèse aux regards critiques de leurs collègues-doctorants.

○ Ateliers méthodologiques⁹

Deux ateliers méthodologiques et interdisciplinaires ont été proposés aux inscrits. L'un dont l'organisation scientifique a été assurée par H. Miard-Delacroix, portait sur les sources de la presse et leur impact dans le travail des doctorants ; l'autre, préparé par C. Joschke, a été consacré à la place des images dans le travail des jeunes chercheurs.

Quatre enseignants-chercheurs (D. Siemens, N. Hubé, P. Bopp et M. Gauteron) ont exposé aux participants des analyses introductives et encadrant la réflexion commune pendant les deux journées ; neuf doctorants en tout ont présenté leur travail en s'adaptant aux questionnements des deux ateliers.

⁸ cf. annexe 2, programmes 3 et 4

⁹ cf. annexe 2, programmes 5 et 6

Ces journées ont été en outre l'occasion d'initier et inciter les participants à l'utilisation des ressources mises à disposition par Internet, avec deux interventions d'A. Schläfer.

Offrir un espace collaboratif pour renforcer la visibilité des jeunes chercheurs du CIERA

Cet axe vise à renforcer la visibilité des jeunes chercheurs au sein de la communauté scientifique franco-allemande en offrant des possibilités de présentation et de publication. Il s'appuie surtout sur deux piliers : l'espace collaboratif des jeunes chercheurs du centre et la revue électronique *tr@jectoires. Travaux des jeunes chercheurs du CIERA*.

L'espace collaboratif, accessible à tous les inscrits du centre, a été ouvert pour leur permettre d'échanger des papiers et pour lancer des discussions entre doctorants. En outre, des versions imprimées de plusieurs interventions issues des différentes manifestations du programme d'encadrement doctoral ont été mises à la disposition des utilisateurs. Cependant, l'utilisation de cet espace reste, à nos yeux, encore trop faible et constitue donc un des éléments à renforcer à l'avenir.

Quelques chiffres

A travers six manifestations, le programme a réuni 102 participants (doctorants et étudiants inscrits au CIERA) et 29 intervenants (issus de toutes les disciplines des SHS présentes dans le CIERA ; cf. liste dans les annexes). Le CIERA comptait à la fin de l'année universitaire 2006-2007 241 inscrits au total et même si l'on s'aperçoit que quelques inscrits ont participé à plusieurs manifestations (ce dont nous nous félicitons), le programme a donc mobilisé une partie importante (42 %) des doctorants du centre.

La participation aux différentes manifestations du programme est variable, dans une fourchette de 10 à 24 doctorants ou étudiants de master ¹⁰.

Les participants ont présenté une grande diversité en termes de thème de recherche (pour les séminaires à nombre limité de participants, nous avons même veillé au caractère interdisciplinaire du groupe). Même s'ils sont issus de toutes les disciplines, les études germaniques sont les mieux représentées, comme c'est le cas pour les inscrits au CIERA dans leur totalité. Les niveaux d'étude des participants peuvent varier selon les manifestations : les ateliers méthodologiques et les deux séminaires des doctorants du CIERA – sans sélection préalable des participants – ont été fréquentés

¹⁰ cf. annexe 2, tableau 1

par des doctorants et étudiants de tous niveaux. En revanche, soucieux d'établir des groupes homogènes et sensibles aux objectifs d'information et de formation respectifs, le niveau d'étude a constitué l'un des critères les plus importants de sélection pour les deux séminaires résidentiels : pour le séminaire « Initiation au travail de thèse », seuls les inscrits en deuxième année de Master ou en première année de thèse ont été acceptés ; pour le séminaire « Préparation à la soutenance de thèse, orientation et insertion sur le marché du travail » les places étaient réservées aux doctorants inscrits en troisième année (ou plus) et s'apprêtant à soutenir.

Les participants étaient majoritairement de sexe féminin (75 sur 102 = 74 %) – ce qui correspond à peu près à la représentation des femmes au sein de la totalité des inscrits du CIERA (69 %).

Pour toutes les manifestations le CIERA a proposé de prendre en charge les frais de voyage¹¹ et d'hébergement lors des séminaires résidentiels. Une trentaine des inscrits environ a profité de cette possibilité qui a notamment facilité le déplacement des doctorants n'habitant pas la région parisienne. En revanche, pour les deux séminaires résidentiels une participation aux frais de restauration d'un montant de 30 € par participant a été demandée. Elle a été considérée comme tout à fait justifiée par les participants lors de l'évaluation des deux séminaires.

L'évaluation du programme par les participants

Les deux séminaires résidentiels du programme d'encadrement doctoral ont fait l'objet d'une évaluation par questionnaire auprès des participants. De cette évaluation, il ressort une grande satisfaction générale, avec des notes moyennes de 1,3 et 1,2 (sur une échelle de 1 à 5) concernant la satisfaction des attentes¹². Face aux niveaux et attentes parfois bien hétérogènes il est très positif de constater que, globalement, les interventions ont été jugées très pertinentes et satisfaisantes (les participants ont surtout appréciés le côté très concret et conseil pratique de nombreuses interventions). Si ce constat est vrai pour tous les exposés nous nous permettons d'insister particulièrement sur le succès, confirmé par la totalité des participants au séminaire « Préparation à la soutenance », qu'a eu le stage de communication scientifique. Les organisateurs comme l'animateur de ce stage, A. Louschik, se sont aventurés sur un terrain qui leur était inconnu et savaient le risque que représentait une telle proposition. Son succès est donc très stimulant.

¹¹ Le remboursement des frais de voyage a été fixé selon le barème suivant : 80 € pour les voyages à l'intérieur de la France, 100 € pour les voyages depuis l'Europe (Allemagne)

¹² cf. annexe 2, tableau 2

Quelques critiques faites par les participants permettront de mieux adapter l'offre du CIERA en matière d'encadrement doctoral aux besoins des inscrits. Tout d'abord, de nombreux participants ont exprimé leur souhait de disposer de plus de temps pour le contact avec les autres doctorants et pour la discussion ; de même, le temps d'échange avec les intervenants a souvent été jugé trop court. L'information pratique concernant le séminaire a été considéré comme parvenant un peu trop tard. La structure des deux séminaires pourra être amélioré. Par exemple, le fait de placer un atelier d'écriture après le stage de communication scientifique, exercice exigeant un très fort degré de concentration, a été peu apprécié. Plusieurs participants ont par ailleurs souhaité que l'allemand comme langue de travail soit plus présent.

En outre, quelques thèmes supplémentaires ont été suggérés : des informations sur les bibliothèques et archives en France pour le séminaire « Initiation au travail de thèse », la rédaction d'un CV, la gestion d'un projet, la recherche de financements par tiers pour le séminaire « Préparation à la soutenance ». Enfin les participants ont souhaité que le CIERA leur donne la possibilité de se rencontrer à intervalles réguliers durant toute la préparation de leur thèse.

Aujourd'hui encore, le CIERA reçoit des messages électroniques de participants des deux séminaires qui déclarent non seulement leur satisfaction, mais expliquent aussi comment les différentes interventions ont été utiles pour des étapes très concrètes de leur travail de doctorant ou leur préparation à l'après-thèse.

A la lumière de cette évaluation, il a été décidé de reconduire le programme pour l'année 2007-2008, sans pour autant manquer d'y apporter quelques ajustements.

Le séminaire franco-allemand de jeunes chercheurs du Moulin d'Andé est ainsi inscrit dans cadre cohérent qui accompagne les étudiants tout au long de l'année.

Le séminaire franco-allemand de jeunes chercheurs

Le sixième séminaire franco-allemand de jeunes chercheurs du CIERA s'est tenu du 12 au 15 septembre 2007 au Moulin d'Andé dans l'Eure. Il portait cette année sur le thème « Faire la preuve ».

Déroulement

Les vingt-deux participants ont été sélectionnés en juin 2007 parmi une quarantaine de candidats sur présentation d'un dossier qui comportait, outre les éléments d'information habituels requis de la part de doctorants et jeunes docteurs, une proposition de papier soumis à la discussion des participants pendant le séminaire. Deux d'entre eux (un jeune docteur allemand et une doctorante française) se sont désistés à la dernière minute, l'un parce qu'il venait de trouver un emploi, l'autre pour des raisons de santé. La parité France / Allemagne a été respectée quasiment à la lettre, la parité hommes / femmes a,

quant à elle souffert d'un déséquilibre au profit des participantes. Enfin, la diversité des disciplines des sciences humaines et sociales était représentée : études germaniques (2), communication interculturelle (1), gender studies (1), histoire (4), histoire de l'art (2), Kulturwissenschaft (1), lettres et sciences humaines (1), musicologie (1), philosophie (5), sciences des médias (1), science politique (5). Ce panel a été complété par un participant venant de la physique.

La formulation du thème de cette session 2007¹³ a limité le nombre de candidatures, comparativement aux années précédentes. Toutefois, le degré d'abstraction et le caractère épistémologique du sujet, tout en surprenant certains des participants, a suscité leur curiosité et les a conduits à se détacher de leurs habitudes de recherche pour s'efforcer d'aborder d'un regard neuf les questions de méthodologie qui les accompagnent pendant toute la durée de leur travail de thèse.

Cette session 2007 était également marquée par l'adoption d'une nouvelle formule de participation : à la place d'une succession d'exposés des jeunes chercheurs inscrits dans les cinq demi-journées du séminaire, deux groupes ont été constitués au préalable, un groupe d'auteurs et un groupe de commentateurs.

Chaque auteur a transmis son texte à commenter à l'ensemble du groupe, intervenants confirmés compris, durant la première quinzaine de juillet. L'ensemble des textes ainsi que les bibliographies des intervenants confirmés étant accessible sur l'espace collaboratif du CIERA, le travail de préparation en amont a été grandement facilité.

Le séminaire était articulé en cinq demi-journées consacrées à cinq interrogations¹⁴ : temps et historicité ; problèmes de contextualisation ; le quantitatif et le qualitatif ; la question du visuel ; l'administration de la preuve. Ces cinq sessions étaient introduites par la conférence d'un chercheur confirmé, puis poursuivies par la présentation de deux à trois textes de jeunes chercheurs commentés puis discutés par trois commentateurs.

La qualité des discussions qui ont suivi les présentations orales a certainement bénéficié du caractère fortement interactif du séminaire issu de la formule choisie (binôme auteur/commentateur).

Par ailleurs, des groupes de rapporteurs composés de trois participants ont été constitués avant le début du séminaire. Ainsi, une amorce de travail collectif a-t-elle pu voir le jour pendant toute la durée du

¹³ cf. annexe 3, appel à candidature

¹⁴ cf. annexe 3, programme définitif

séminaire. La séance finale du samedi matin était en effet consacrée à la présentation et discussion des rapports, conclue par une synthèse proposée par une chercheuse confirmée. Ce travail de synthèse a favorisé le prolongement des discussions bien au-delà des séances, tard dans la nuit.

Les chercheurs confirmés ont, quant à eux, joué parfaitement le jeu en assistant, pour la plupart d'entre eux, à quasiment l'ensemble du séminaire.

L'évaluation rendue par les participants montre que le séminaire a satisfait un besoin de réflexion approfondie autour d'une thématique commune, tout en encourageant le croisement des approches disciplinaires.

Evaluation par les participants

Un questionnaire d'évaluation a été rempli par les participants à la fin du séminaire. La synthèse¹⁵ de cette évaluation montre que l'appréciation des participants est globalement extrêmement positive. Les jeunes chercheurs ont particulièrement tiré profit du travail de groupes, de l'interactivité et de la dynamique qui s'est instaurée entre jeunes chercheurs et chercheurs confirmés. Les jeunes chercheurs déplorent toutefois le manque de temps libre qui leur fut laissé à disposition pour approfondir les discussions informelles ou le travail en groupe.

Compte rendu des séances

Les synthèses présentées lors de la séance de conclusion le samedi matin ont donné lieu à un compte rendu écrit¹⁶, rédigé par les jeunes chercheurs. Ce compte rendu a été publié sur le site du CIERA et dans sa lettre d'information. Une parution est éventuellement prévue dans un numéro de *tr@jectoires*. *Travaux des jeunes chercheurs du CIERA*.

Suites

Cette nouvelle formule du séminaire franco-allemand de jeunes chercheurs du CIERA ayant fait ses preuves, elle sera poursuivie en septembre 2008. Le thème sera toujours ancré dans une interrogation méthodologique et transversale. Il portera sur « Travailler le biographique ».

¹⁵ cf. annexe 3, synthèse de l'évaluation

¹⁶ cf. annexe 3, compte rendu

Les programmes de formation-recherche¹⁷

Initiée au cours de l'année universitaire 2003-2004, la structure de programmes de formation-recherche coordonnés est désormais établie et permet le fonctionnement régulier de cycles cohérents d'actions de recherche et de formation à la recherche.

Huit programmes de formation-recherche contractualisés pour 2005-2007¹⁸ se sont achevés cette année. L'examen des bilans demandés aux responsables de programmes clos en 2007 présente plusieurs aspects positifs.

Laboratoire d'idées et interdisciplinarité

En premier lieu, un effet d'entraînement ressort de la combinaison de différents types d'activités. On note que nombre de cycles de séminaires ou d'ateliers ont également fonctionné comme des laboratoires d'idées en vue de manifestations plus abouties, organisées en fin de programme. Le niveau et la cohérence par rapport au thème général des communications finales s'en trouvent renforcés. Les publications issues de ces travaux représenteront donc le fruit d'un travail de recherche mûri et enrichi par une réflexion collective.

Le dialogue et la coopération interdisciplinaires sont une marque de tous les programmes clos, les PFR sont un lieu de rencontre de chercheurs d'horizons différents, par la nationalité, la discipline ou la formation. Cette exigence a été massivement remplie.

Intégration des jeunes chercheurs

En ce qui concerne l'intégration des jeunes chercheurs, l'amélioration semble nette. On avait précédemment constaté que la formation à la recherche représentait le point le plus délicat, il semble à présent que la diversité des formats a précisément été utilisée à cette fin. Les PFR se donnent pour double but d'effectuer une synthèse des travaux les plus récents sur la thématique définie et de permettre à des jeunes chercheurs en cours de formation de présenter leurs recherches devant un auditoire spécialisé franco-allemand, voire même en présence de discutants confirmés. Les jeunes chercheurs intégrés aux PFR ont ainsi pu bénéficier dans les ateliers d'un temps de parole et de débat

¹⁷ Bilan établi par Anne-Marie Saint-Gille

¹⁸ cf. annexe 4, liste 2005-2007

plus important que dans la formule « colloque », ainsi que d'une atmosphère moins solennelle et donc plus propice à la discussion collective. Conjointement, ils ont pu participer à des manifestations plus denses, en lien thématique avec les sujets des ateliers. En ce sens, les PFR viennent bien compléter le programme d'encadrement doctoral.

Sans doute le lien entre les séminaires de M2/doctorat, tenté dans certains PFR pilotés par des professeurs d'établissements du GIP, est-il le plus difficile à mettre en œuvre, malgré l'effort de cohérence thématique. Si certains étudiants de master 2, inscrits aux séminaires, ont également aux autres manifestations, ce phénomène est loin d'être massif.

On notera enfin que certains responsables de programme sont eux-mêmes des chercheurs encore jeunes, qui ont pu exploiter là une possibilité d'initiative de recherche que l'institution universitaire ne leur donne que rarement. Cet élément reste une caractéristique originale des PFR CIERA.

Développement de réseaux

La plupart des responsables de programme soulignent avec satisfaction les forts effets de mise en réseau de leur programme. Nombre de coopérations continueront dans un autre cadre, et nombre de jeunes chercheurs ou de doctorants entretiennent un contact scientifique entre eux après s'être rencontrés dans le cadre d'un PFR CIERA.

En règle générale, cette mise en réseau inclut des partenaires allemands, même si ces partenariats ne sont pas immuables, mais varient en fonction de l'évolution des recherches. Au vu des résultats, la nécessité d'associer un partenaire allemand devait être une des orientations à retenir pour l'avenir.

Les possibilités d'association d'établissements ont bien fonctionné. Conformément à l'objectif défini lors de la mise en place de ces programmes, l'association avec des établissements non membres du GIP a eu pour effet une organisation qui n'est plus concentrée entre les mains des correspondants habituels du CIERA dans les établissements membres ou de personnes directement sollicitées par ces derniers. En ce sens, les appels d'offre remplissent pleinement leur fonction et font évoluer la géographie de la recherche soutenue par le CIERA.

Valorisation

La visibilité des travaux est assurée à la fois par la mise en ligne des comptes rendus des différentes manifestations (ainsi que du bilan final) et par les publications issues de ces PFR.

L'aide à la publication accordée par le CIERA n'est pas systématique, elle est décidée après examen d'une présentation de l'ouvrage. Sept programmes soutenus par le CIERA depuis 2004 ont donné lieu jusqu'à présent à un ouvrage imprimé ou une publication électronique.

Le dispositif a par ailleurs joué pleinement le rôle d'incubateur de projets pour quelques programmes de formation-recherche qui se poursuivront dans le cadre de l'appel à projet conjoint ANR / DFG.

Suites

Lors du comité de pilotage de mai 2007 a eu lieu l'examen des demandes de contractualisation pour la période 2007-2009¹⁹. Une baisse des réponses à l'appel d'offre, très vraisemblablement due à une diversification des aides à la recherche dans le domaine franco-allemand, a été constatée. 6 nouveaux programmes ont été contractualisés pour 2007-2009. L'axe 1 (Identités, frontières et intégration européenne) reste le plus représenté, mais la répartition thématique est malgré tout équilibrée, car les angles d'approche des PFR figurant dans ce premier axe sont divers.

Malgré l'incertitude du calendrier (échéance de 2009 et prolongement du GIP), il semble donc opportun de reconduire l'appel d'offre concernant les programmes formation-recherche pour les années 2008-2010.

Enseignements et séminaires des établissements membres

Séminaires de recherche

Une cinquantaine de séminaires est proposée dans l'offre du CIERA par les établissements membres : il s'agit soit de séminaire de recherche, soit de séminaire de master 2. Cette offre reflète la grande variété des disciplines, thématiques et approches présentes au sein des établissements membres et réunies au sein du CIERA.

Doubles diplômes franco-allemands

Par ailleurs, des programmes de doubles diplômes franco-allemands sont proposés par les établissements membres. Quatre d'entre eux sont soutenus par l'Université franco-allemande :

- *Cursus franco-allemand de master recherche en sciences humaines et sociales*. Université Lumière Lyon 2 ENS LSH, Université de Fribourg/Brigau. Parcours conjoint dans l'une des cinq spécialités de master de sciences humaines : histoire moderne et contemporaine, histoire

¹⁹ cf. annexe 4, liste des programmes 2007-2008

de la pensée politique, sociologie politique, études germaniques, sciences de l'information et de la communication.

- Double diplôme en droit français et allemand (LLM). Université Paris 1, Université Cologne.
- Master européen de gouvernance et d'administration (MEGA). Université Paris 1, université Potsdam.
- *Collège doctoral franco-allemand*. Inséré dans l'unique école doctorale pluridisciplinaire de l'EHESS et dans les Graduiertenkollegs des diverses institutions berlinoises (Humboldt Universität, WZB, Frankreich-Zentrum FU Berlin, Centre Marc Bloch), le collège franco-allemand entend développer une activité biculturelle, binationale et bilingue de formation à la recherche privilégiant les approches comparées et le croisement des disciplines de l'histoire à l'histoire de l'art, de la littérature et de la civilisation aux sciences sociales humaines considérées dans leurs traditions respectives et sur la longue durée de leurs objets, du Moyen Age à l'époque contemporaine.

D'autres programmes sont proposés au niveau licence :

- *Double diplôme « Langues et cultures européennes, parcours allemand / lettres »*, Université Paris IV, Université de Bonn. Ce cursus met en œuvre, au sein de l'Université Paris IV, trois UFR : l'UFR d'Etudes germaniques, l'UFR de Langue française et l'UFR de Littérature française et comparée. Le diplôme bi-disciplinaire auquel il donne lieu est en même temps un double diplôme.
- *Double diplôme « Droit »*, Université Cergy-Pontoise, Université de Düsseldorf. L'UFR droit propose une licence intégrée franco-allemande en droit entre les universités de Düsseldorf et de Cergy-Pontoise. La filière intégrée permet ainsi aux étudiants juristes français et allemands d'acquérir un double diplôme. Cette licence franco-allemande sera complétée plus tard par un master.
- *Double diplôme « Information et communication »*, université Lumière Lyon 2, Université de Weimar. Organisé autour de trois semestres à Lyon, puis trois semestres à Weimar, ce cursus franco-allemand permet aux étudiants d'obtenir une licence et un bachelor.
- *Professorat d'allemand et de français des lycées et collèges, Université Lumière Lyon 2, université Leipzig*, Il s'agit d'un cursus bivalent qui conduit à une double certification. Les étudiants français et allemands suivent simultanément un cursus en études germaniques et en français-lettres modernes. les étudiants se présentent au 1er *Staatsexamen* (dans les disciplines allemand et français), obtiennent un double master et se présentent aux concours de recrutement de l'enseignement secondaire.

Les master professionnels

L'université de Cergy-Pontoise offre dans le cadre du master « Etudes européennes et affaires internationales » trois parcours franco-allemands :

- Commerce et management franco-allemand
- Commerce international, option marché anglo-saxons et germaniques
- Traduction d'affaires

2 Les aides à la mobilité

Le bilan de l'année 2007 confirme dans les grandes lignes la stabilité du dispositif d'attribution des bourses, tant du point de vue des critères et procédures d'évaluation que du point de vue de la quantité et de la qualité des dossiers de candidature. Le nombre global de dossiers est resté en 2007 d'une remarquable stabilité par rapport à l'année précédente et leur nombre est de surcroît bien réparti entre les deux sessions²⁰.

Le nombre de demandes de bourses de mobilité pour les doctorants s'est stabilisé à un niveau moyen d'environ 65 par an depuis 2005. Les demandes d'aide à la mobilité pour les étudiants disposant déjà d'un financement type allocation de recherche sont en légère progression depuis 2005, passant de 19 à 24 demandes entre 2005 et 2007, et le nombre de demandes de bourse à 1220 € est resté étonnamment stable entre 2006 et 2007. Par rapport aux années précédentes, on peut constater un rééquilibrage du nombre de demandes entre les deux sessions pour les doctorants, suggérant une meilleure anticipation de leur part sur les dates limites d'envoi.

Le nombre de candidatures d'étudiants en master 2 a continué sa progression. En effet, leur nombre est passé de 20 en 2005 à 37 en 2007. Cette augmentation est particulièrement prononcée pour les demandes de stage de M2 professionnel, où la diffusion de l'information et la généralisation des stages non-remunérés (parfois très longues et souvent dans des entreprises ou cabinets ayant les moyens de rémunérer leurs stagiaires) ont sans doute contribué à cette augmentation importante. En revanche, le nombre de demandes de mobilité recherche en M2 est resté à peu près constant depuis trois ans, dans une fourchette entre 10 et 12 demandes. La décision de limiter cette année l'attribution de cette bourse à la session de janvier a sans doute contribué à cette stabilisation du nombre de demandes, puisque la date limite d'envoi des candidatures intervient relativement tôt dans l'année et rare sont les étudiants en M2 recherche ayant déjà bien délimité leur objet et défini une stratégie d'enquête empirique. Cela dit, par rapport au vivier potentiel de tous les étudiants en SHS faisant des recherches de terrain ou des stages en Allemagne, le nombre de candidats reste encore relativement modeste, faute probablement d'une circulation suffisante de l'information auprès de formations professionnelles moins en relations régulières avec le CIERA que les formations de recherche, les services centraux des universités n'assurant probablement pas un relais suffisant auprès des premières.

²⁰ cf. annexe 5, tableau 1

Les attributions

En termes de volume de financement qui prend en compte la durée et le montant du financement par catégorie²¹, l'année 2007 est marquée par un équilibre entre les trois grandes catégories d'attribution. Un peu plus d'un tiers étant dirigé vers les M2 et en particulier les demandes de financement de Stage (40 mois financés et 5 mois pour les M2 recherche) pour respectivement 37 et 10 candidats. Un peu moins d'un quart de l'enveloppe a financé des aides à la mobilité à 1220 € (38 unités, soit 19 mois financés pour 24 dossiers). Le dernier gros tiers a financé les aides à la mobilité à 610 € (soit 47 mois pour 24 dossiers)

On présentera par la suite les résultats du processus de sélection et l'analyse des durées accordées en commençant par les aides doctorales avant d'examiner les financements M2.

Les aides à la mobilité pour les doctorants

À respectivement 22 et 20 demandes doctorales à 1220 € ont correspondu un nombre proportionnel d'attributions (6 et 5), soit un taux de sélectivité d'environ un dossier sur quatre, conforme là encore aux pratiques de ces dernières années. Le taux de réussite a été très supérieur pour les demandes partielles des doctorants ayant d'autres sources de financement, se situant à 6 sur 10 dossiers en janvier et même à 13 sur 14 en juin. Cet écart dans le taux de sélectivité reflète le différentiel global de la qualité scientifique et formelle des dossiers de candidats avec et sans financement. Cette observation confirme celle des années précédentes d'un niveau scientifique insuffisant de la majorité des candidats dépourvus d'allocation de recherche, soit parce que la sélection opérée à la fin du master 2 et l'attribution des allocations de recherche fonctionne de manière satisfaisante, soit que ceux qui n'en bénéficient ne sont pas dans une situation matérielle leur permettant d'élaborer un projet solide. Dans le fonctionnement de la commission, les candidatures retenues et elles seules recueillaient l'assentiment assez unanime. La commission s'interdit en outre de procéder à des repêchages sur des dossiers qui ne suscitent aucun enthousiasme, même s'il reste des crédits disponibles.

Cependant, le taux de réussite exceptionnelle des demandes de doctorants ayant déjà un financement mérite un commentaire supplémentaire et sans doute débat. En dehors de la très grande qualité scientifique de la grande majorité des dossiers d'allocataires, trois autres facteurs ont pu contribuer au

²¹ cf. annexe 5, tableau 2

taux de réussite exceptionnel. D'une part, la commission a commencé avec les demandes de stage. Confronté à un nombre très élevé de demandes pour une durée très longue, la commission avait sans doute été beaucoup plus sélective que par le passé (cf infra) afin garder un nombre raisonnable d'unités pour les aides à la mobilité pour les doctorants. Les dossiers des doctorants sans financement étant relativement médiocres (à quelques exceptions près), il restait plus d'unités disponibles à la fin de la session au moment d'examiner les aides pour les doctorants ayant déjà un financement. Deuxièmement, les étudiants ayant déjà un financement demandent en général des aides sur une durée plus courte et sur des enquêtes et terrains plus précis que les doctorants sans ressource qui sont souvent à la recherche d'un ballon d'oxygène financier pour avancer des recherches empiriques à peine entamées. Enfin, les dossiers de candidature ont tendance à se professionnaliser. Les informations sur les critères de sélection sont maintenant bien diffusées et les étudiants maîtrisent mieux que par le passé le montage de dossiers. Or, ce savoir-faire est inégalement réparti socialement, et ce sont en général les étudiants les mieux intégrés dans le monde académique, issus de formations d'excellence, qui maîtrisent le mieux les codes et les attentes des évaluateurs ; ce qui renforce l'avantage des docteurs ayant déjà un financement. Si c'est en dernier ressort l'excellence scientifique qui prime, la commission doit cependant veiller à contrôler les effets de la dynamique propre de la procédure et rester sensible aux parcours intéressants qui peuvent être masqués par un savoir-faire imparfait de la présentation de soi dans un dossier de candidature.

Durées des aides octroyées (session 2007)

Les durées attribuées²² présentent les caractéristiques suivantes. Les durées moyennes se situent à trois et plus rarement deux ou quatre mois ; la commission de juin ayant attribué une bourse d'aide de six mois à un candidat exceptionnel. Cinq aides doctorales partielles et une pleine pour une durée d'un mois ont été attribuées. Ces attributions courtes concernent des dossiers d'un bon niveau scientifique où la mobilité permet de terminer un terrain bien identifié et justifié par un programme de travail précis.

Dans l'ensemble, les durées relativement courtes des aides accordées et le faible nombre de renouvellements confirment les réticences de la commission à s'engager plus fortement sur un nombre plus limité de candidats. Le maintien, rediscuté régulièrement, du principe de ne financer que des séjours de recherche justifiés par un programme de travail de terrain détaillé, et pas simplement

²² cf. annexe 5, tableau 3

d'offrir un cadre intellectuel propice à la définition d'un sujet ou à la rédaction empêche souvent d'aller au-delà.

Les aides accordées aux étudiants en master 2

Cette année, il a été décidé de n'ouvrir les bourses de mobilité pour les M2 recherche qu'à la session de janvier. La demande en juin est soit trop tardive par rapport à une remise du mémoire au plus tard en septembre, la recherche de terrain devant alors être achevée et l'été plutôt consacré à la rédaction, soit prématurée par rapport à une future inscription en thèse. Les dossiers de M2 recherche examinés en janvier étaient globalement de bonne qualité, malgré le calendrier assez serré pour des étudiants ayant commencé leurs recherches en septembre. Sur 10 dossiers, la moitié ont obtenu un financement d'un mois.

L'accroissement important du nombre de demandes de stage en M2 et surtout de la durée demandée a rendu le travail de la commission très difficile sur cette catégorie de demandes. Si les demandes de stage ont été assez largement satisfaites en 2006 (19 sur 29 dossiers), cette année l'augmentation du nombre de dossiers (37) et de la durée parfois très longue demandée (et parfois accordée) s'est traduite par une diminution du nombre d'aides attribuées (13), pour ne pas diminuer outre-mesure le nombre de crédits disponibles pour les aides à la mobilité des doctorants. Cette sélectivité renforcée traduit une difficulté déjà identifiée en 2006, mais qui est devenue plus aiguë avec l'accroissement du nombre de dossiers et une augmentation de la durée demandée (la plupart du temps entre 3 et 6 mois). La commission a dû départager des dossiers reflétant à la fois un bon niveau universitaire et une véritable motivation professionnelle, mais contrairement aux dossiers recherche, où la qualité scientifique d'un dossier et le programme de travail permet de départager les candidats, les membres de la commission sont confrontés à une relative difficulté à identifier des critères pertinents pour évaluer l'intérêt d'un stage, la motivation des candidats et la qualité de leur formation. Contrairement à ce qui a été pratiqué par le passé où les durées demandées ont simplement été réduites en pariant sur le fait que les étudiants faisant *a priori* leur stage quoi qu'il arrive et une aide, même réduite, étant toujours bonne à prendre (surtout s'il une indemnisation était déjà octroyé par l'employeur), la commission a décidé cette année de privilégier les stages dans les secteurs administratifs, culturels et associatifs. Si des stages dans les grandes entreprises privées ou dans des grands cabinets d'avocat n'ont pas été systématiquement écartés, les membres de la commission se sont demandé si la mission du CIERA

englobait le subventionnement des stagiaires pour Bosch, Siemens ou les stagiaires du barreau. Sans être systématique, cette orientation a permis de limiter le nombre de dossiers retenus et d'en augmenter légèrement leur durée moyenne.

Les aides à la mobilité doctorales, complètes ou complémentaires, sont attribuées majoritairement au cours des trois premières années d'inscription en thèse²³. Les taux de réussite des dossiers en première année de thèse est moins élevé (surtout pour les doctorants sans financement) et reflète le processus naturel de maturation du sujet et de la stratégie empirique. La concentration des aides à la mobilité dans les trois premières années (et surtout les aides d'une durée supérieur à deux mois) est logique pour les demandes d'aide à mobilité complémentaire attribuées surtout à des allocataires de recherche (trois premières années de la thèse), beaucoup plus rarement à des attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER). Pour les bourses doctorales complètes, ce résultat est conforme à l'option maintenue de ne pas financer les phases de rédaction, même sous couvert d'une nécessité invoquée de retourner sur le terrain, qui apparaît parfois soit peu crédible, soit inquiétante lorsqu'un étudiant en sixième ou septième année de thèse affirme avoir besoin d'un long séjour de recherche empirique pour avancer. Cette position de principe a cependant été interprétée avec plus de souplesse par la commission de janvier, et surtout celle de juin en acceptant de financer des mobilités d'une durée très courte pour permettre aux doctorants bien avancés de terminer leur enquête ou de consulter des séries d'archives bien délimitées.

Les candidats retenus sont logiquement plutôt jeunes²⁴, 4 sur 5 étant âgés de moins de 30 ans (cf. tableau 5). La commission a maintenu sa position qu'il n'entre pas dans la vocation du CIERA de financer des parcours de recherche tardifs, aussi intéressants soient-ils par ailleurs, l'objectif restant de former une nouvelle génération de chercheurs sur les pays de langue allemande.

L'exigence d'un accueil scientifique par une équipe de recherche du pays d'accueil, en non par le seul Centre Marc Bloch notamment, est maintenant bien respectée par les candidats aux bourses doctorales. Il n'y a que pour les étudiants en master 2, dont le bref séjour a justement une fonction exploratoire, que cette exigence est appliquée avec plus de souplesse.

La commission, et le courrier signé du directeur du CIERA qui s'en fait l'écho auprès des candidats, s'efforce toujours de motiver les refus, du moins lorsque certaines insuffisances d'un dossier

²³ cf. annexe 5, tableau 4

²⁴ cf. annexe 5, tableau 5

apparaissent perfectibles (demande prématurée par rapport au mûrissement du projet scientifique, absence de véritable équipe d'accueil, programme de travail imprécis, etc.). L'argumentation reste toutefois toujours succincte, l'expérience montrant que des explications trop développées renforcent d'autant plus la tendance à la contestation chez certains candidats.

Les établissements parisiens continuent de rassembler bien plus de la moitié des candidatures²⁵, un écart beaucoup plus net à la session de juin (35 contre 22) qu'en janvier (30 contre 26). Ces écarts dans le nombre de candidatures se confirment, et s'amplifient même dans le nombre de candidats retenus : 13 Parisiens et 9 provinciaux en janvier et 17 et 9 en juin, soit un taux de réussite moyenne de 46% pour les Parisiens et de 39% pour les provinciaux. Il est à noter que le déséquilibre Paris/province s'est accentué depuis 2006 tant dans le nombre de candidatures que dans le taux de réussite. Cet écart qui va en se creusant trouve peut être son explication dans la combinaison de deux facteurs : L'effet de connaissance des bourses CIERA qui est parvenu récemment aux établissements parisiens très sélectifs tels que l'IEP de Paris (9 candidats dont 5 ayant obtenu un financement) ; et la plus forte sélectivité de la commission cette année sur les demandes de M2 en stage où les candidats issus des établissements provinciaux ont été plus nombreux que les parisiens.

À Paris, on retrouve les habituelles places fortes que sont, pour les établissements membres du CIERA, l'EHESS, Paris IV, Cergy (surtout pour les bourses de stages), et Paris I. Pour les non-membres, Paris III (pour la germanistique), l'IEP Paris et Paris X sortent nettement du lot. Sur des effectifs faibles, les taux de réussite varient fortement selon les établissements et les sessions (5 sur 6 pour Paris III en janvier, contre 1 sur 3 en juin ; de même, respectivement 0 sur 3 et 5 sur 6 pour l'IEP de Paris sur les deux sessions), sans que cela puisse s'expliquer par autre chose que la qualité scientifique variable des dossiers, puisque la commission ne prend jamais l'établissement d'origine comme critère d'évaluation. Cela étant dit, il est à noter que le nombre de candidats issus des établissements membres du CIERA est en baisse et que des établissements tels que Paris III et l'IEP de Paris tirent bien leur épingle du jeu. En province, on a une grande diversité d'établissements servis, Lyon 2 se détachant seulement un peu, avec surtout un taux de réussite de 3 sur 4, suivi par l'ENS-LSH de Lyon (2 sur 3) parmi les établissements membres. Parmi les établissements non-membre, Metz (2 sur 6) Strasbourg 2 (2 sur 4) et Toulouse 2 (2 sur 2) sortent du lot.

²⁵ cf. annexe 5, tableau 6

La répartition par discipline des candidatures reflète toujours un poids important de la germanistique, qui se reflète encore cette année dans les attributions²⁶. Mais cette position n'est pas hégémonique (un peu moins d'un tiers des aides obtenus). Le nombre et la qualité des dossiers en histoire a été une nouvelle fois en deçà de ce qui pouvait être espéré, compensé cependant par une augmentation du nombre des dossiers en science politique et surtout en sociologie, dossiers qui ont par ailleurs été souvent de très bonne facture (6 sur 8 retenus en sociologie, par exemple). Si l'on peut se féliciter de la présence confirmée de la musicologie, d'autres disciplines comme le droit, la littérature, les sciences du langage et la géographie sont cette année en retrait. En ce qui concerne la philosophie, deux dossiers ont été soutenus sur 7, ce qui est une nouveauté par rapport aux années précédentes (0 attribution sur 7 candidatures en 2006). Si les candidats ayant toujours souvent de mal à justifier la nécessité de leur séjour en Allemagne en l'absence de véritable terrain, cette année deux candidatures ont réussi à convaincre la commission de la qualité et l'originalité d'une démarche nécessitant la consultation d'archives et de manuscrits. Enfin, la science économique et la gestion restent, au niveau des bourses doctorales, toujours aussi absentes, même au niveau des candidatures.

La répétition des sessions depuis plus de 5 ans permet à la commission de disposer d'une jurisprudence solidement établie qui favorise une prise de décision stable et consensuelle, sans que pour autant elle s'interdise d'envisager des évolutions comme on l'a vu pour le stade d'avancée de la thèse pour les bourses doctorales. La précision toujours améliorée des indications fournies pour les candidatures et le gros travail de conseil effectué en amont par Mathilde Lefebvre évite à la commission de perdre son temps avec des dossiers irrecevables ou incomplets. L'année a cependant été marquée par un faible nombre de bourses doctorales complètes attribuées, et ce, pour des durées réduites, faute non de candidatures, mais d'une qualité de dossiers suffisante. Il sera intéressant de voir si ce phénomène se poursuivra pour une catégorie de bourses qui a pourtant, avec l'arrêt du programme postdoctoral, vocation, plus que les autres, à consommer la plus grande de nos crédits disponibles. L'alternative qui serait d'investir plus longtemps, jusqu'à financer l'essentiel de la thèse, sur un nombre très restreint de candidats jugés excellents, au risque de se tromper, n'a cependant jamais été retenue. Elle ne permettrait pas d'assurer un équilibre satisfaisant entre les disciplines et les établissements.

²⁶ cf. annexe 5, tableau 7

Bilan des soutenances et des débouchés professionnels pour les allocataires doctorants

Le nombre de thèses soutenues s'est fortement accru²⁷, avec un total de 41 parmi les 76²⁸ boursiers doctoraux des sessions 2001 à 2006 inscrits en thèse avant 2004²⁹. Toutes les thèses inscrites avant 2000 ont maintenant été soutenues. La proportion est très forte pour celles inscrites en 2000 et 2001, à un degré moindre en 2002. Le nombre de soutenances a été particulièrement élevé en 2005 (17). Le rythme semble s'être ralenti depuis (10 en 2006 et 2007), mais il est possible que certaines soutenances récentes n'aient pas été repérées (thèses pas encore répertoriées dans le catalogue sudoc.abes).

La proportion de soutenances n'est globalement pas plus élevée pour les doctorants bénéficiant déjà d'un financement principal de type allocation de recherche, sauf de manière marginale en 2003³⁰. Ils ne justifient donc pas sur ce plan le relatif traitement de faveur constaté dans l'attribution des bourses.

Parmi les thèses déjà anciennes (inscrites en 2001 ou 2002) non encore soutenues³¹, la plupart des doctorants concernés semblent toujours actifs en matière de recherche et devraient normalement soutenir prochainement. Il n'y a guère que quelques cas où l'on peut s'interroger sur l'achèvement de la thèse. Pour plusieurs d'entre eux, la commission avait d'ailleurs eu des doutes lors de l'attribution sur le sérieux de l'engagement (notamment parce que le candidat semblait avoir d'autres perspectives professionnelles) qui semblent s'avérer fondés. Ce qui confirme que lorsque le dossier ne convainc pas pleinement mieux vaut ne pas le retenir même lorsqu'il reste des unités disponibles.

De manière générale, il faut signaler que sur 10 thèses de droit inscrites avant 2004 (dont 7 en 2003 il est vrai), aucune soutenance n'a été relevée à ce jour. Si certains doctorants sont toujours actifs, d'autres semblent avoir pris une autre orientation professionnelle. Il en est de même pour l'économie avec aucune soutenance sur 3 thèses inscrites avant 2003.

²⁷ cf. annexe 5, tableau 8

²⁸ S'y ajoute une étudiante de l'EHESS bénéficiaire de deux bourses accordées en 2001 et en janvier 2002 qui semble avoir très vite abandonné son travail de recherche (non inscrite au fichier central des thèses).

²⁹ S'y ajoute curieusement une thèse soutenue en 2006 par un inscrit formellement en 2004 (Johann Chapoutot, Paris I).

³⁰ cf. annexe 5, tableau 9

³¹ cf. annexe 5, tableau 10

La situation en matière de débouchés professionnels est également très satisfaisante³². Parmi les 22 boursiers qui ont soutenu leur thèse il y a au moins deux ans, plus de la moitié (12) ont trouvé des postes de titulaire dans l'enseignement supérieur universitaire français (9 comme maîtres de conférences, un autre comme PRAG) ou au CNRS (2). Parmi les 10 ayant soutenu en 2006, ils sont déjà 2 (maître de conférences et chargé de recherche CNRS) à avoir trouvé un poste dès leur première campagne de candidature. En tout, ce sont ainsi, outre 3 germanistes, 3 historiens, 1 géographe, 1 politiste, 1 spécialiste de littérature comparée et 1 d'arts du spectacle qui ont rejoint comme maître de conférences les rangs de l'université française, contribuant ainsi, selon la mission du CIERA, à y diffuser les études allemandes. Et si quelques autres sont encore dans des situations précaires (ATER ou bourses Post-doc), plusieurs poursuivent leur carrière dans des établissements supérieurs privés ou des universités étrangères. D'autres ont fait une réorientation professionnelle vers des postes intéressants, notamment dans l'administration universitaire ou la diplomatie.

Le bilan est en revanche un peu moins brillant parmi les bénéficiaires de bourses post-doctorales attribuées jusqu'en 2004. Sur 11, quatre seulement ont obtenu des postes à l'université, deux en France comme maîtres de conférences (histoire et histoire de l'art) et deux (Allemands) en Allemagne (d'assistants non titulaires). Cela confirme le risque qu'il peut y avoir à pérenniser au-delà de la thèse des jeunes chercheurs dans des situations précaires plutôt que de les inciter à une réorientation professionnelle pendant qu'il est encore temps.

Bilan des rapports de séjour

Sur 85 bourses attribuées au cours des quatre sessions en 2005 et 2006, le CIERA a reçu 80 rapports. Ce taux de retour exceptionnel s'explique à la fois par la qualité du suivi (et les relances) de Mathilde Lefebvre, le sérieux des candidats retenus et sans doute aussi l'image du CIERA comme organisme d'accompagnement et de formation des jeunes chercheurs tout au long de leur parcours. Si l'écriture d'un compte rendu n'est pas un exercice particulièrement gratifiant, la très grande majorité des allocataires s'est acquittée de cette obligation honorablement. Ces rapports représentent un outil précieux pour évaluer les pratiques d'attribution et contrôler *in fine* l'usage des fonds alloués par le CIERA aux jeunes chercheurs et aux étudiants M2.

³² cf. annexe 5, tableau 11

Puisque les différences entre les quatre sessions sont peu marquées, nous avons choisi de regrouper les commentaires par type d'allocations.

Stages

Les rapports de stage constituent un ensemble extrêmement hétérogène. Les stages effectués et l'objectif de ceux-ci sont très variés. Pour tous et indépendamment du contenu des missions effectuées, l'apport « culturel », le regard différent porté sur un univers connu en théorie ou en France uniquement (entreprise, institutions, cabinet d'avocats, organe de presse...) est fortement souligné. Dans certains cas, il a ouvert une perspective d'embauche, dans d'autres, il a permis une prise de conscience et réorienté l'avenir immédiat.

Les stagiaires en entreprise ou en cabinet d'avocats savent véritablement rédiger un rapport précis, ce qui n'est bien souvent pas le cas des autres : le bilan de leur stage reste trop vague et le résultat n'est pas assez rapporté aux attentes. Dans un souci d'efficacité et pour faciliter cette étape au retour, il serait souhaitable de demander aux candidats de rédiger un rapide projet professionnel intégrant les attentes à l'égard du stage qu'ils souhaitent obtenir et aux bénéficiaires des aides de reprendre celui-ci à leur retour en confrontant attentes et bilan.

Aides à la mobilité M2

Les quelques rapports sur les mémoires M2 sont d'une qualité très inégale : certains se limitent à des résumés du mémoire, des comptes rendus à peine rédigés tandis que d'autres sont d'une richesse étonnante. Si l'apport de la contribution du CIERA n'apparaît pas toujours très clairement, il s'agit sans doute en partie d'un problème de maîtrise des règles du jeu. Cette catégorie d'aide nous semble cependant devoir être maintenue pour amorcer des vocations et soutenir l'intérêt pour la recherche dans une conjoncture où les parcours recherche en M2 peinent à attirer des étudiants de qualité et où les perspectives de carrière pour des jeunes chercheurs sont peu encourageantes.

Aides à la mobilité doctorale à taux partiel

Les rapports sont dans l'ensemble satisfaisants et permettent au lecteur de se faire une idée relativement précise de l'activité des jeunes chercheurs en Allemagne ou dans un autre pays germanophone. A la lecture de ces rapports, le choix du comité de pilotage de favoriser des thèses déjà bien engagés avec un programme de recherche précis, tout en évitant de financer des mobilités pour des thèses engagées depuis trop longtemps, paraît amplement justifié. La majorité des rapports rend en effet compte d'un programme de recherche (archives, lectures en bibliothèque, entretiens, rencontres scientifiques, observation) bien délimité et important pour l'avancement de la thèse. La participation aux séminaires de recherche, les rencontres avec des chercheurs allemands ou le directeur de thèse en cotutelle sont également évoquées dans la plupart d'entre eux.

Malgré la qualité globalement satisfaisante des rapports, un certain nombre entretient un flou sur les apports du séjour et se contente de « recycler » des rapports d'étape pour leur directeur de thèse ou d'autres présentations synthétiques de l'ensemble du projet. D'autres apportent peu de précisions sur le programme de travail accompli. Ainsi il est parfois difficile de se faire une idée très nette des activités de recherche effectuées pendant la période financée par l'aide et il n'est pas toujours évident d'identifier les apports spécifiques du financement du CIERA par rapport à l'avancement de la thèse. S'il faut se garder de généraliser, la lecture de ces rapports laisse parfois penser que le soutien du CIERA n'était pas indispensable à un séjour qui aurait eu lieu de toute façon : c'est le cas de certains allocataires-moniteurs qui disposent généralement d'un financement correct mais sont essentiellement contraints par les obligations d'enseignement ou celui des étudiants résidant déjà plus ou moins en Allemagne. Pour ceux là, on peut se demander si l'apport financier a amélioré la productivité de leur travail ou tout simplement leurs conditions de vie sur place. De plus, dans deux rapports (et sans doute dans d'autres cas où le flou a été plus ou moins volontairement entretenu) la durée du séjour a été inférieure à la durée financée, même si de manière générale les durées des séjours de recherche dépassent souvent les durées financées par le CIERA. Là encore, là où des allocataires à taux plein s'efforcent de rester le plus longtemps possible sur le terrain, les étudiants cumulant allocation et aide à la mobilité du CIERA sont moins soumis à une pression financière pour réaliser leur terrain en Allemagne. Ces réserves nous autorisent à dire que cette catégorie d'allocataires fournit moins d'efforts pour rendre compte de manière satisfaisante de la bonne utilisation de l'aide, ce qui paraît étonnant au regard de la grande qualité scientifique et formelle de leur dossier de candidature.

Aides à la mobilité doctorale à taux plein

La très grande majorité des allocataires a retourné un rapport relativement détaillé. Les rapports permettent d'apprécier la progression du travail (archives, bibliothèques, terrain...) ainsi que l'importance de l'accueil et des échanges très fructueux (participation aux séminaires, échanges avec d'autres doctorants, nouveaux contacts ...). Ce dernier aspect est souligné par tous les boursiers quelque soit la discipline. On note également le souci d'utiliser au mieux le temps sur place. Le planning annoncé, s'il nécessite bien sûr parfois quelques réajustements, est généralement conforme à ce qui avait été prévu, voire plus rigoureux. L'aide du CIERA a presque toujours été un élément décisif pour un tournant positif : réorientation efficace, rapide et fructueuse de la recherche, première participation à un colloque, obtention d'un poste d'ATER ou tout simplement confiance retrouvée grâce à ce soutien.

Toutefois ces rapports restent de longueur très variable et si la brièveté ne nuit certes pas à l'efficacité, une minorité se contente encore de fournir un chapitre ou le texte d'une communication, ce qui ne permet pas d'apprécier le bénéfice que l'allocataire a retiré de l'aide du CIERA. Le choix de deux renouvellements d'aides se révèle très positif : mûrissement du travail en archives, nouveau réseau de

contacts déterminants et même accès à des archives privées essentielles sont à la clé du temps supplémentaire investi sur place.

Malgré ces quelques problèmes mineurs qui tiennent plus de la forme que du fond, les rapports viennent confirmer le bon fonctionnement du processus d'attribution des aides à la mobilité. L'analyse des effets de la durée du financement sur l'avancement des travaux ne permet pas d'établir une corrélation très nette entre la hauteur du financement et la productivité du séjour (telle qu'elle apparaît dans les rapports). Ce sont souvent les séjours courts obligeant les allocataires à bien préparer leur terrain/travail en archive/programme de lectures qui semblent donner les meilleurs résultats. Par ailleurs, deux ou trois jeunes chercheurs ayant bénéficié de financements plus longs ont rédigé des rapports passionnants sur les découvertes, les réorientations et la poursuite de nouvelles pistes de recherche. La recherche nécessite aussi du temps, doit rester ouverte au surgissement de faits nouveaux et ne s'effectue pas toujours selon un plan établi au préalable.

Pour conclure, ces rapports permettent bien de contrôler l'utilisation des aides à la mobilité apportées par le CIERA et d'apprécier la justesse des décisions prises par la commission d'attribution. Ils doivent impérativement être intégrés dans une demande de renouvellement de l'aide à la mobilité.

3 Colloques et conférences

Colloque annuel

Le colloque annuel qui se déroule traditionnellement à la fin du dernier trimestre a été déplacé au mois de janvier de l'année universitaire en raison du calendrier des soutenances de thèses particulièrement chargé en novembre-décembre. L'année 2007 a donc été de ce point de vue une année blanche. Le rythme a été rattrapé dès le mois de janvier 2008 avec un colloque organisé par Anne-Marie Saint-Gille et Jay Rowell qui a porté sur « La société civile organisée aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles : perspectives franco-allemandes » et s'est déroulé à Lyon³³.

Le compte rendu du colloque a été confié à deux doctorantes de Lyon 2 inscrites au CIERA, Sabine Caillaud et Emilie Elongbil-Ewane³⁴.

Tables rondes et conférences

Dans le but d'assurer un transfert de connaissance de l'Allemagne vers la France auprès d'un public plus large, le CIERA a également organisé en 2007 une série de conférences et tables rondes en partenariat avec la Maison Heinrich Heine.

Trois personnalités du monde scientifique allemand ont été invitées à présenter une partie de leurs recherches.

- Peter Weingart, directeur de *l'Institut für Wissenschafts- und Technikforschung (IWT)*, de l'université de Bielfeld : „Chancen und Risiken wissenschaftlicher Politikberatung“, le 12 mars 2007.
- Konrad H. Jarausch, professeur au *Zentrum für Zeithistorische Forschung (ZZF) Potsdam et à University of North Carolina* : “L'Allemagne et le choc de la mondialisation. Crise économique et blocage politique des réformes. 1973-2003”, 10 mai 2007³⁵.

³³ cf. annexe 6, appel à contribution

³⁴ cf. annexe 6, compte rendu du colloque

³⁵ cf. compte rendu, annexe 6

- Wolfgang Kraushaar, chercheur au *Hamburger Institut für Sozialforschung* : “ Sartre in Stammheim. Zur Genese und den Folgen eines deutsch-französischen Missverständnisses“, 28 novembre 2007.

Une table ronde a rassemblé le 8 novembre autour du thème « Possibilités et limites des politiques linguistiques » une partie des auteurs de l’ouvrage *Politiques et usages de la langue en Europe* paru en juin 2007 dans la collection *Dialogiques*, sous la direction de Michael Werner. Se sont retrouvés à la Maison Heine Jean-Pierre Lefebvre, Pierre Encrevé, Michael Werner. Roland Willemyns de l’Université Libre de Bruxelles a apporté un éclairage complémentaire sur la question.

4 Publications

tr@jectoires. Travaux des jeunes chercheurs du CIERA

La préparation de la revue électronique des jeunes chercheurs du CIERA, un vrai projet collectif, a été une réussite. Placé sous les auspices d'un comité scientifique, formé par des membres du comité de pilotage du centre, le premier numéro, paru en novembre 2007, a été préparé par un comité de rédaction composé de doctorants et post-doctorants inscrits au CIERA (C. Chamayou, A. Richter, P. E. Yavuz, P. Farges, N. Hubé, C. Queva, Y. Vilain). Mathilde Lefebvre et Annette Schläfer se sont chargées du travail éditorial (relecture, maquette, fabrication, édition en ligne). Falk Bretschneider a assuré la coordination de l'ensemble de l'équipe. La revue comporte quatre rubriques :

- un **dossier thématique** pour lequel a été retenu cette année le thème « masculin/féminin », question à laquelle étaient consacrées les réflexions menées lors du séminaire des jeunes chercheurs du CIERA au Moulin d'Andé en septembre 2006. Sept textes proposés par des doctorants travaillant dans plusieurs perspectives disciplinaires ont été recueillis pour ce dossier ;
- une rubrique **Perspectives** permettant la publication de textes qui ne rentrent pas dans le dossier thématique. Cinq contributions ont été retenues par le comité de rédaction pour cette rubrique ;
- une rubrique **synTHESES** permettant la publication de résumés de thèses soutenues et renforçant donc la visibilité du travail scientifique des jeunes chercheurs inscrits au centre. Une quinzaine de résumés sera publiée dans cette rubrique ;
- enfin une rubrique **CIERAthèque** rassemblant des listes de publications des jeunes chercheurs du centre. Là aussi, une quinzaine d'inscrits a répondu à l'appel à participation.

La parution du premier numéro de *tra@jectoires. Travaux des jeunes chercheurs du CIERA* a fait l'objet d'une présentation publique le 28 novembre 2007. La revue a été mise en ligne sur le site web du centre et l'annonce envoyée à un millier environ de destinataires répertoriés dans le fichier contact du CIERA. Une version imprimée va être diffusée auprès d'environ 350 personnes afin de garantir une plus grande visibilité de la revue. Enfin, une demande d'adhésion à revues.org sera déposée dès la parution du deuxième numéro.

Dialogiques

La collection *Dialogiques* s'est enrichie en 2007 d'un ouvrage supplémentaire, *Politiques et usages de la langue en Europe*³⁶. Cet ouvrage collectif, dirigé par Michael Werner, réunit une douzaine d'articles issus du colloque 2004 du CIERA portant sur la même thématique.

Un quatrième ouvrage est en préparation pour une sortie prévue au 1^{er} trimestre 2008, *Le trait d'union ou l'intégration sans l'oubli. Itinéraires d'exilés germanophones au Canada après 1933* ». Il s'agit d'une monographie de Patrick Farges, ancien inscrit du CIERA et recruté comme maître de conférences à Paris III en juin 2007.

Autres travaux du CIERA

Les travaux soutenus par le CIERA, notamment dans le cadre des programmes formation-recherche, ont donné lieu à deux publications en 2007 :

- *Modernisation des services publics et management social en France et en Allemagne*, ouvrage collectif³⁷ publié aux éditions du CIRAC sous la direction de Léo Kissler, René Lasserre et Marie-Hélène Pautrat.
- *Le développement rural en Allemagne réunifiée. Modèles, contexte, enjeux*³⁸. Revue d'études comparatives Est-ouest, volume 38, n° 3, sous la direction de Béatrice von Hirschhausen et Guillaume Lacquement.

Elles s'ajoutent aux trois ouvrages parus en 2006 :

- *Pratiques et productions culturelles en RDA*³⁹. Jacques Poumet (dir.). Allemagne d'aujourd'hui n° 117, juillet-septembre 2006.
- *Die ostdeutsche Gesellschaft. Eine deutsch-französische Perspektive*⁴⁰. Emmanuel Droit, Sandrine Kott (dir.) Ch. Links Verlag.

³⁶ cf. annexe 6, sommaire

³⁷ cf. annexe 6, résumé

³⁸ cf. annexe 6, sommaire

³⁹ cf. annexe 6, sommaire

- *La crise du droit sous la République de Weimar et le nazisme*⁴¹. Hélène Miard-Delacroix, Michel Sennelart (dir.), Asterion, n° 4, avril 2006.

La publication de trois ouvrages issus des programmes de formation-recherche du CIERA est prévue pour 2008 :

- *Le tiers allemand et la connaissance de l'Afrique du Nord*, A. Abdelfettah, A. Messaoudi, D. Nordman (dir.), Editions Bouchène.
- *Sciences citoyennes, raison ordinaire et démocratie. Perspectives franco-allemandes*. Cécile Cuny, Katia Serrano, Sezin Topcu (dir.), L'Harmattan, collection Sciences et société.
- *De la guerre juste à la paix juste*, Jean-Paul Cahn, Françoise Knopper, Anne-Marie Saint-Gille (dir.), Presses universitaires du Septentrion, collection *Histoire et civilisation*.

Publications en ligne

Des réflexions sont en cours sur le lancement d'une collection CIERA dans HAL-SHS. Les enseignants-chercheurs des établissements membres du CIERA pourraient confier à Annette Schläfer le soin de déposer des articles en pre-print ou post-print. Les relations avec les éditeurs de revue ou d'ouvrages pourraient être assurées par le CIERA pour régler, le cas échéant, la question des droits de propriété intellectuelle et de reproduction.

⁴⁰ cf. annexe 6, sommaire

⁴¹ cf. lien : <http://asterion.revues.org/sommaire465.html>

5 Documentation et information

L'année 2007 a permis de tester le nouveau site lancé à la rentrée 2006. Après une année de rodage, le résultat est extrêmement positif. Les outils proposés sur le site ont été soit améliorés soit nouvellement proposés. La rubrique Germano-Fil a reçu un écho très favorable dans le milieu de la documentation, au point que le CIERA est désormais intégré au réseau Isore, centré autour de l'information scientifique.

Les outils du site www.ciera.fr

Répertoire des bourses

Le travail d'assemblage d'informations sur les aides à la mobilité pour les Français qui veulent étudier en Allemagne et pour les Allemands qui veulent étudier en France a été systématisé et rendu accessible dans une base de données intégrée au site Internet du CIERA.

Ce répertoire est interrogeable par pays de destination (Allemagne, Autriche, France), niveau d'étude, institution offrant l'aide financière et délais de candidature. Sa forme électronique rend possible son actualisation régulière.

Répertoire de la recherche

La campagne annuelle d'actualisation du répertoire de la recherche a été lancée en février 2007. 80 fiches de chercheurs et une dizaine de notices de centres ont été mises à jour. Le répertoire compte actuelle 610 notices de chercheurs et 155 notices de centres.

Espace collaboratif

L'espace collaboratif, ou environnement numérique de travail, est réservé aux étudiants et doctorants inscrits au CIERA qui reçoivent dès leur inscription les coordonnées de connexion. L'espace collaboratif est utilisé systématiquement pour chaque manifestation du programme d'encadrement doctoral. Il sert en amont à la préparation des séminaires (diffusion des textes à étudier), et en aval comme espace d'échange pour prolonger les discussions des séminaires et comme espace d'archive.

Agenda de la recherche

La rubrique « Actualités de la recherche » est particulièrement alimentée par un agenda des manifestations scientifiques, appels d'offre et appels à candidatures. Les informations recensées dans l'agenda sont rassemblées grâce à un travail de veille scientifique.

Interactivité du site

Pour renforcer le côté interactif du site Internet du CIERA et améliorer le flux d'informations, plusieurs formulaires en ligne ont été installés. Ils sont utilisés pour l'inscription au CIERA, pour les candidatures au séminaire franco-allemand de jeunes chercheurs et les réponses aux appels d'offre des programmes formation recherche.

Documentation

Le projet documentaire commence à s'orienter vers un travail de réseau. Un premier contact a été établi avec le réseau ISORE SHS (<http://www.isore.cnrs.fr/>). Ce réseau regroupe des professionnels de l'information et de la documentation en Information scientifique et technique issus de laboratoires en sciences humaines et sociales rattachés au département SHS du CNRS.

Il s'agit de participer à un projet de développement d'un portail de liens dans le domaine des SHS. Un système de gestion partagée permettra de rassembler une communauté de professionnels, documentalistes et chercheurs, autour de cette activité. Ce projet a été présenté par le réseau ISORE SHS et retenu lors d'un appel d'offre du Très Grand Equipement Adonis (<http://info.cens.cnrs.fr/rubrique17.html>). Il est donc doté d'un financement du TGE Adonis.

Statistiques de visite du site Internet

Un système de statistiques de fréquentation du site a été mis en place en février 2007. Il permet de constater que le nombre de visiteurs a régulièrement augmenté depuis le lancement du nouveau site et de la lettre d'information bi-mensuelle.

Le taux des visiteurs connus⁴² augmente constamment ce qui montre que le CIERA arrive (notamment grâce à la lettre d'information) à fidéliser les utilisateurs de son site Internet.

Le public du site Internet du CIERA est majoritairement français⁴³. L'accès au site se fait à 66% par des recherches dans les moteurs de recherche, 23% y accèdent directement (en tapant l'adresse www.ciera.fr dans le navigateur) et 11% des visiteurs y arrivent via un lien provenant d'un autre site

⁴² cf. annexe 8, tableau 1

⁴³ cf. annexe 8, tableau 2

Internet⁴⁴. Ce bon référencement dans les moteurs de recherche est notamment dû à un travail en réseau avec les différentes institutions dans le domaine des sciences humaines et sociales et du franco-allemand qui se reflète dans les liens et renvois sur les sites Internet respectifs.

En qui concerne les deux outils mis à disposition sur le site Internet du CIERA (le répertoire de la recherche française sur le monde germanique et le répertoire des bibliothèques⁴⁵), on constate qu'en chiffres absolus, le répertoire des bibliothèques compte plus de visites (en moyenne, environ 300 par mois) que le répertoire de la recherche (en moyenne, environ 250 par mois). Or, le taux des visiteurs connus est plus élevé pour le répertoire de la recherche qui s'établit comme outil de recherche auquel on a systématiquement recours.

Les taux assez, voire très élevés d'accès qui se font via les moteurs de recherches (66% pour le site, 44% pour le répertoire de la recherche, 86% pour le répertoire de bibliothèques) montrent que le CIERA est bien référencé dans ces instruments de recherche primordiaux sur internet.

Communication

Outre le site web, dont la fonction dépasse le niveau de l'information institutionnelle, et la brochure annuelle diffusée depuis la création du centre, le CIERA a créé un nouveau support de communication et accentué l'utilisation de deux outils déjà existants : la lettre d'information et le fichier.

Un dépliant bilingue français-allemand a été conçu dans le but de disposer d'une présentation claire et synthétique du CIERA, de ses missions et de ses activités qui puisse être diffusée très largement.

La lettre d'information électronique diffusée deux fois par mois depuis octobre 2006 a permis de mieux valoriser l'offre du CIERA et de ses établissements membres auprès d'un large public et trouve un écho extrêmement favorable. Elle informe de manière structurée sur les différentes manifestations, appels à projets, publications émanant du CIERA ou de ses établissements membres.

Le fichier de contact s'est enrichi et affiné au fil des années pour atteindre aujourd'hui le nombre de 3860 contacts.

⁴⁴ cf. annexe 8, tableau 3

⁴⁵ cf. annexe 8, tableaux 4 et 5

Par ailleurs, le CIERA a eu l'occasion de présenter ses activités et ses programmes à diverses occasions : séance d'information à l'Université franco-allemande (22.11.2007), intervention lors de la rencontre doctorale franco-allemande organisée par l'OFAJ à l'ENA (28.11.2007), stand au Forum franco-allemand (Strasbourg, 30.11-1.12.2007).

6 Professeur invité

Peter Weingart, sociologue des sciences et directeur du *Institut für Wissenschafts- und Technikforschung* de Bielefeld, a été invité du 1^{er} au 30 mars 2007 au CIERA. Il a prononcé à cette occasion une conférence sur le thème de « Chancen und Risiken wissenschaftlicher Politikberatung » à la Maison Heinrich Heine.

7 Partenariats

En 2007, le réseau du CIERA s'est étendu à de nouveaux partenaires.

Tout d'abord, un nouveau membre a rejoint le GIP : l'adhésion de l'université Panthéon-Sorbonne Paris 1 a été votée par les différents conseils entre mars 2007 et juin 2007. Ainsi le CIERA se voit renforcé de nouvelles ressources en histoire, science politique, droit et philosophie.

De plus, plusieurs nouvelles conventions ont été signées :

- Avec le Centre Marc Bloch pour formaliser les nombreux échanges qui existent déjà entre chercheurs et doctorants dans le cadre de projets communs.
- Avec l'Université franco-allemande, pour co-financer le séminaire franco-allemand de jeunes chercheurs du Moulin d'Andé. L'Université franco-allemande participera également au financement du colloque annuel du CIERA en janvier 2008.
- Avec l'Association Bernard Gregory, pour collaborer à la réflexion sur l'insertion des jeunes docteurs en sciences humaines et sociales sur le marché du travail.

Le partenariat avec la Maison Heinrich Heine n'est pas formalisé par une convention mais il n'en reste pas moins extrêmement fructueux : les conférences et tables rondes du CIERA sont organisées pour la plupart d'entre elles à la Maison de l'Allemagne de la Cité internationale universitaire de Paris, en étroite concertation avec sa directrice. Les ateliers de doctorants du CIERA ont été accueillis à deux reprises en 2007 à la Maison Heine.

Par ailleurs, des coopérations ont été nouées avec différents partenaires dans le cadre du programme d'encadrement doctoral. Les différentes manifestations organisées ont donné lieu à l'invitation de représentants de la Chambre de commerce et d'industrie franco-allemande, de la Fondation Friedrich-Ebert, de l'Association GIRAF-IFFDD, de la Mission historique française en Allemagne, du Frankreich-Zentrum de la FU Berlin.

Les coopérations franco-allemandes mises en place dans le cadre des programmes formation-recherche contribuent, quant à elles, indirectement à étendre le réseau du CIERA en France et en Allemagne.

La coopération avec les autres centres d'études allemandes du DAAD a été renforcée lors de rencontre des directeurs de centres à Amsterdam en juin 2007 lors de laquelle le CIERA a proposé d'organiser en juillet 2008 un colloque de doctorants sur le thème « *Normen und Devianz* ».

Le CIERA a, enfin, contribué à l'organisation du séminaire des *Alumni* du DAAD les 9 et 10 novembre 2007 en apportant un soutien dans l'élaboration du programme, la plupart des intervenants français étant issus des établissements membres du GIP, ainsi qu'un soutien logistique.

Les efforts accrus de communication et le développement du périmètre d'activités du centre ont eu pour effet, entre autres, de renforcer sa présence et sa visibilité tant au sein de la communauté scientifique qu'auprès des partenaires institutionnels.

8 Ressources humaines

À effectifs constants, l'équipe du CIERA a assuré la mise en œuvre du programme d'activités avec la plus grande efficacité, grâce à ses savoirs faire et compétences toujours accrus dans le domaine de l'accompagnement de la recherche et de la formation doctorale.

Il convient de souligner que l'équipe de direction, dans sa totalité, ainsi qu'une partie de l'équipe de gestion, s'appuient sur l'apport en personnel de deux établissements membres (CNRS et EHESS) sans lesquels le CIERA ne saurait fonctionner. L'année 2007 a par ailleurs confirmé avec le succès du programme d'encadrement doctoral le caractère indispensable du soutien que représente le poste de lecteur du DAAD.

L'unique changement majeur dans l'équipe concerne l'arrivée au mois d'octobre 2007 de la nouvelle agente comptable, Viviane Bestard, venue remplacer Jean-Pierre Guettet, appelé à prendre d'autres fonctions. L'intérim a été assuré par Gérard Süss entre les mois juillet à octobre.

Sur le plan de l'organisation interne, l'accent a été mis sur l'assurance qualité en adaptant les compétences aux nouveaux besoins en matière d'information et de communication (site web, lettre d'information, édition électronique), de gestion financière et comptable, de montage et conduite de projets.

Deux nouveaux membres sont venus renforcer le comité de pilotage en raison de l'adhésion de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne au GIP. L'assemblée des enseignants-chercheurs des établissements membres a poursuivi sa mission de soutien de l'équipe de direction en s'impliquant dans le suivi et l'évaluation des programmes (programmes formation-recherche, programme d'aides à la mobilité) et l'organisation du colloque de janvier 2008.

9 Bilan budgétaire

L'exécution du budget 2007 est placée sous le signe de l'augmentation.

Éléments d'analyse et évolution par rapport à 2006

Les recettes enregistrent une légère hausse de 2.6% par rapport à l'année 2006, qui se répartit sur plusieurs comptes : inscription des étudiants, subventions supplémentaires (UFA), revenus des placements et produits divers⁴⁶.

Les dépenses augmentent très légèrement (+1.4 %). Cette augmentation concerne principalement le soutien aux activités scientifiques auxquelles sont consacrées plus de 55 % des dépenses⁴⁷.

Enfin, atteignant 94.2 %, le taux d'exécution du budget est plus performant encore que l'année précédente.

Apports indirects

Globalement, les établissements membres ont fourni un effort supplémentaire en direction des études et de la recherche sur l'Allemagne puisque les apports indirects ont augmenté de 6 % par rapport à l'année précédente. Ce chiffre révèle l'effet d'entraînement positif exercé par le CIERA au sein des établissements membres.

Résultats du compte financier

L'année 2007 enregistre un résultat légèrement bénéficiaire qui vient augmenter la capacité d'autofinancement. Le fonds de roulement atteint de ce fait le niveau de 130 275 €.

⁴⁶ cf. annexe 9, tableau 1

⁴⁷ cf. annexe 9, tableau 2

Conclusion

À travers ce rapport, on a pu mesurer l'accroissement constant des activités du CIERA, mené, il faut le souligner, quasiment à budget constant. Il reflète à la fois une augmentation considérable de la productivité et l'implantation réussie dans le réseau franco-allemand de coopération interuniversitaire. L'une des clés de ce succès est l'engagement de toutes les parties prenantes pour inventer de nouvelles modalités dans l'articulation de la recherche et de la formation. Ces efforts s'inscrivent, faut-il le souligner, dans la durée. Une nouvelle génération de chercheurs est en train d'émerger. Leur insertion dans le marché académique montre que l'offre de formation du CIERA constitue une véritable plus-value par rapport aux filières classiques. Par ailleurs, la fonction de centre de ressources sert une communauté scientifique et, au-delà, un public intéressé (professeurs, journalistes, experts) de plus en plus larges.

La consolidation de la place du CIERA, sur le plan national et international, nous oriente dans nos réflexions quant à l'avenir, notamment pour la période suivant la fin de la convention (fin 2010) qui lie le groupement au DAAD. Mis en place en 2006, le groupe de travail « avenir du CIERA » a continué ses explorations. Tous les responsables des établissements membres contactés ont signalé leur volonté de poursuivre l'expérience. Les encouragements des tutelles vont dans le même sens. Ceci se traduira, dans un premier temps, par la décision d'engager la procédure pour prolonger le GIP au-delà de l'échéance initiale de 2009. Cette prolongation permettra d'assurer l'avenir immédiat, sans préjuger de la forme institutionnelle qui sera retenue au terme de la convention avec le DAAD.

Il est d'ores et déjà clair que nous allons vers une plus grande diversification des financements. La part des financements sur projet est appelée à augmenter largement. Il convient toutefois d'assurer un financement de base, seul garant de la continuité des actions. Par ailleurs, sur le plan des contenus, se dessine une construction en trois étages : au premier se retrouveraient tous les établissements membres autour du programme d'encadrement doctoral, mené en collaboration plus étroite avec le Centre Marc Bloch. À cet étage seraient également localisées les activités d'information et de valorisation de la production des établissements membres dans le domaine des études allemandes ou de la coopération franco-allemande en SHS. Le deuxième étage intégrerait, sous une forme plus institutionnalisée, qui, à terme, pourrait s'assimiler à une formation doctorale (*Graduiererkolleg* ou *Graduiererschule*) franco-allemande, une offre de formation plus structurée. Cette formation, qui pourrait trouver le soutien de l'Université franco-allemande, s'appuierait, en amont, sur les cursus de master intégrés fonctionnant au sein des établissements membres (master franco-allemand de Lyon / Freiburg, master franco-allemand en histoire EHESS / Heidelberg, etc.) ainsi que sur les formations doctorales existantes (EHESS / Humboldt-Universität) ou en cours de construction. Au troisième étage pourraient se situer des projets de recherche franco-allemands articulés sur les formations doctorales et associant

des enseignants-chercheurs d'un ou plusieurs établissements membres avec des partenaires allemands. Ces projets bénéficieraient de financements conjoints : ANR/DFG, Université franco-allemande, fondations, voire, pour ceux qui ont une dimension européenne, de l'UE, où, à l'heure actuelle, on réfléchit aux contours d'écoles doctorales européennes.

Toutes ces hypothèses, qui, on le voit, vont toutes dans le sens d'un renforcement de la dimension franco-*allemande* du CIERA, sont, bien entendu, encore au conditionnel et demandent à être vérifiées. À cet égard, les transformations actuelles du paysage de la recherche et de l'enseignement supérieur, aussi bien en France qu'en Allemagne, constituent à la fois un facteur d'incertitude et une chance à saisir. Par le passé, le CIERA a démontré sa capacité à inventer des formes nouvelles de coopération entre des établissements et entre des chercheurs. C'est cette capacité d'innovation, à mettre à l'épreuve dans une situation nouvelle, qui nous fait envisager l'avenir avec une certaine confiance.

Annexes

Annexe 1. Les inscrits 2007

Annexe 2. Le programme d'encadrement doctoral

Annexe 3. Le séminaire franco-allemand de jeunes chercheurs

Annexe 4. Les programmes formation-recherche

Annexe 5. Les aides à la mobilité

Annexe 6. Colloques et conférences

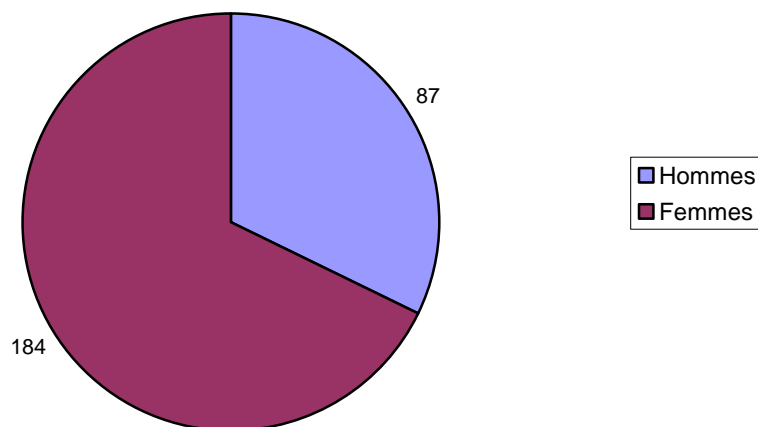
Annexe 7. Les publications

Annexe 8. La fréquentation du site web

Annexe 9. Bilan budgétaire

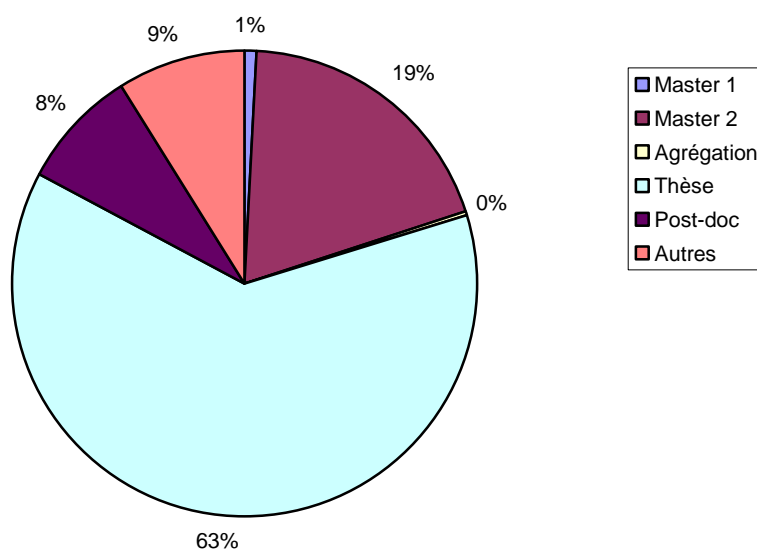
Annexe 1. Les inscrits 2007

TABLEAU 1 : REPARTITION PAR SEXE



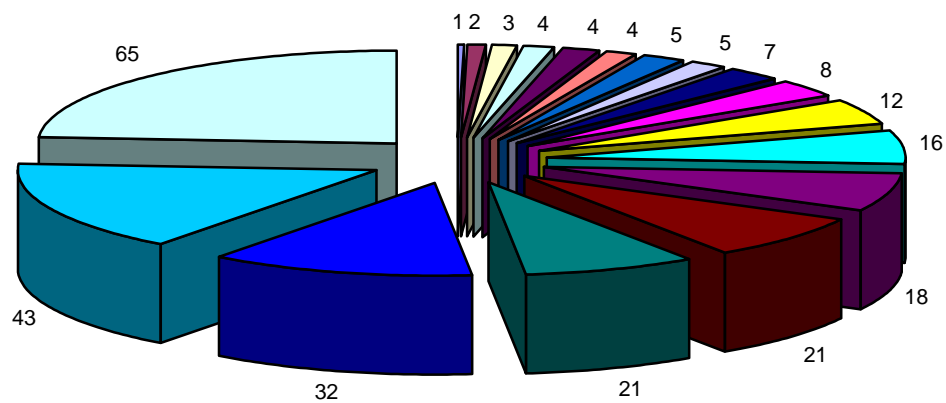
Hommes : 32 % Femmes : 68 %

TABLEAU 2 : REPARTITION PAR NIVEAU DE FORMATION



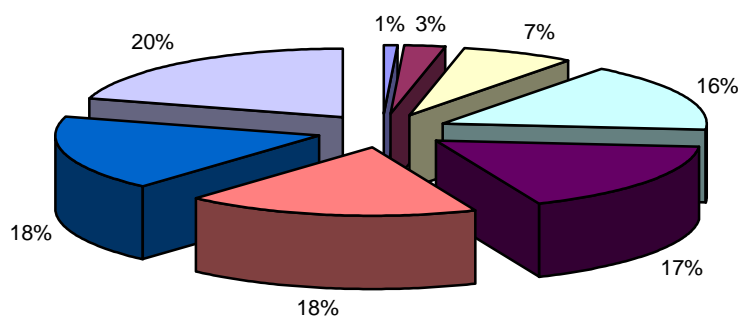
Master 1 : 2	Master 2 : 52	Agrégation : 1	Thèse : 169	Post-doc : 23	Autres : 24
--------------	---------------	----------------	-------------	---------------	-------------

TABLEAU 3 : REPARTITION PAR GROUPE DISCIPLINAIRE (CHIFFRES EN VALEUR ABSOLUE)



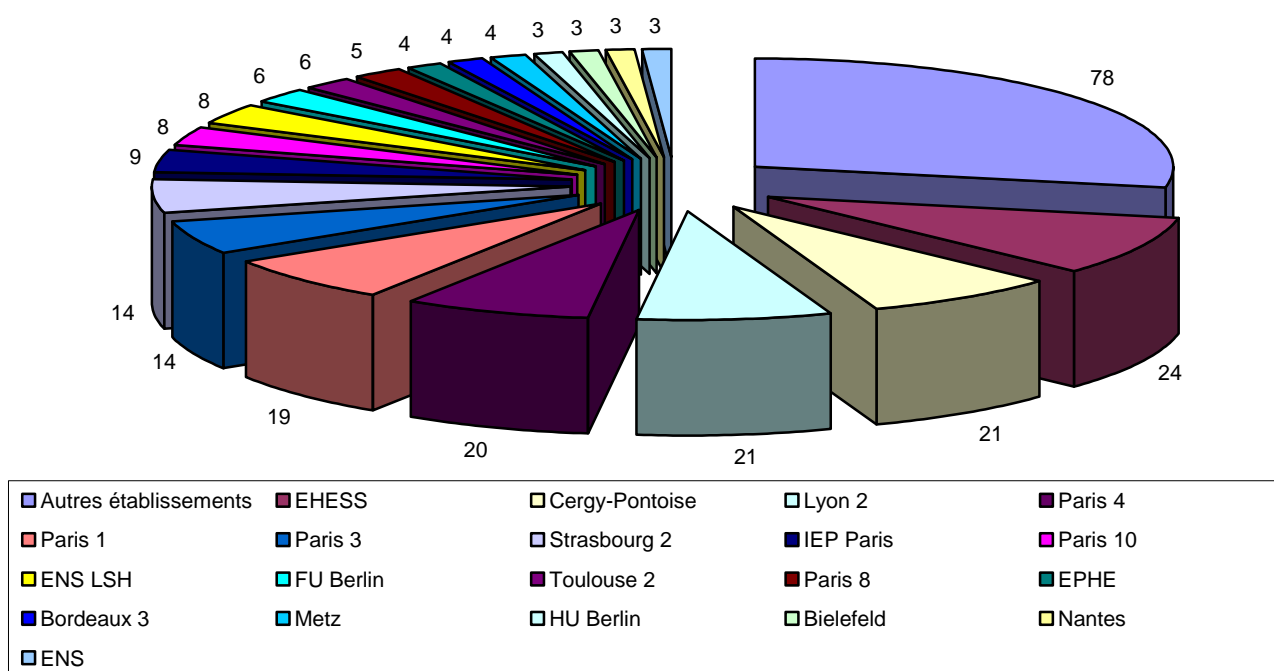
■ Edition	■ Psychologie / Pédagogie	■ Eco-gestion
■ Etudes théâtrales	■ Histoire de l'art	■ Information et communication
■ Kulturwissenschaft	■ Linguistique	■ Géographie
■ Musicologie	■ Philosophie	■ Droit
■ Science politique	■ Langues et littératures	■ Sociologie, Anthropologie, Ethnologie
■ Etudes européennes	■ Histoire	■ Etudes germaniques

TABLEAU 4 : REPARTITION PAR ETABLISSEMENT MEMBRE



■ IEP-Grenoble	■ ENS
■ ENS-LSH	■ Paris 1
■ Paris 4	■ Université de Cergy-Pontoise
■ Lyon 2	■ EHESS

TABLEAU 5 : REPARTITION PAR ETABLISSEMENT (CHIFFRES EN VALEUR ABSOLUE)



Les 62 autres établissements accueillent entre 1 et 2 inscrits, soit 28 % du total.

LISTE DES ETABLISSEMENTS DE RATTACHEMENT DES INSCRITS

France	Université de Strasbourg 3
	Université de Toulouse 2
Centre régional de formation professionnelle des avocats	Université de Tours
Ecole des avocats du Grand Ouest	Université de Versailles-St Quentin
Ecole des hautes études en sciences sociales	Université d'Orléans
Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques	
Ecole normale supérieure	Allemagne
Ecole normale supérieure Lettres et sciences humaines	
Ecole pratique des hautes études	Centre Marc Bloch
INSEEC Paris	Europa Universität Viadrina
IEP d'Aix-en-Provence	Freie Universität Berlin
IEP de Grenoble	Humboldt-Universität Berlin
IEP de Paris	RWTH Aachen
IEP de Strasbourg	Technische Hochschule München
Théâtre national de Strasbourg	Technische Universität Berlin
Université de Nice Sophia Antipolis	Technische Universität Braunschweig
Université d'Aix-en-Provence	Technische Universität Chemnitz

(France, suite)

Université d'Aix-Marseille 1
Université d'Aix-Marseille 3
Université d'Angers / Nantes
Université d'Avignon
Université de Bordeaux 2
Université de Bordeaux 3
Université de Bourgogne
Université de Bretagne Sud
Université de Cergy-Pontoise
Université de Clermont-Ferrand 2
Université de Genève
Université de Grenoble 2
Université de Grenoble 3
Université de Lille 2
Université de Lille 3
Université de Limoges
Université de Lyon 2
Université de Metz
Université de Montpellier 3
Université de Nantes
Université de Paris 1
Université de Paris 10
Université de Paris 3
Université de Paris 4
Université de Paris 7
Université de Paris 8
Université de Picardie
Université de Provence-Aix-Marseille
Université de Reims
Université de Rennes 2
Université de Rouen
Université de Saint-Etienne
Université de Savoie
Université de Strasbourg 2

(Allemagne, suite)

Universität Augsburg
Universität Bielefeld
Universität Düsseldorf / Wuppertal
Universität Freiburg
Universität Giessen
Universität Göttingen
Universität Greifswald
Universität Halle-Wittenberg
Universität Heidelberg
Universität Jena
Universität Saarbrücken
Universität Tübingen
Universität Weimar, Universität Hildesheim

Belgique

Collège d'Europe (Belgique)

Université de Liège

Suisse

IHEEC

Grande-Bretagne

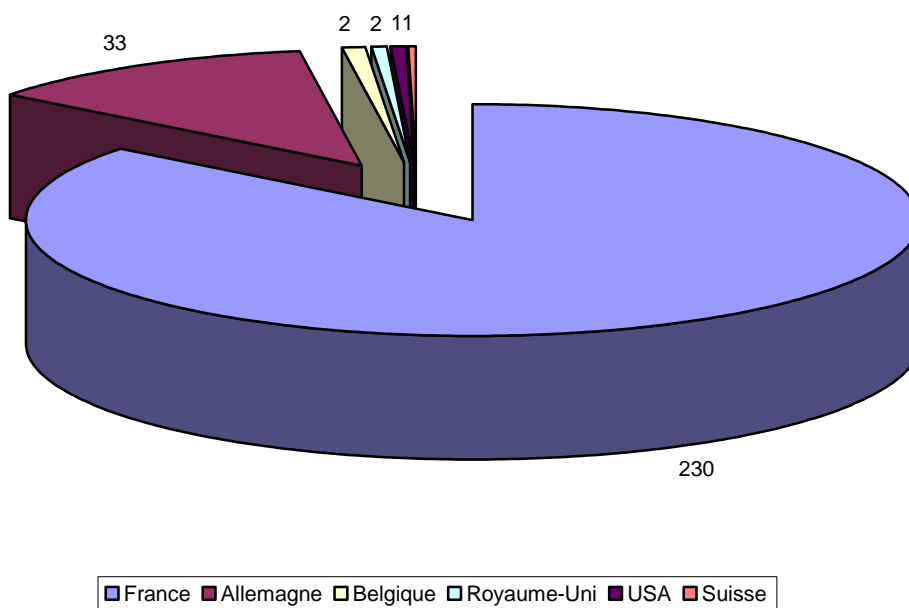
Maison française d'Oxford

University of East Anglia (UK)

USA

Columbia University

TABLEAU 6 : REPARTITION PAR PAYS (CHIFFRES EN VALEUR ABSOLUE)



Annexe 2. Programme d'encadrement doctoral

Liste des intervenants du programme d'encadrement doctoral de l'année 2006-2007 (hors doctorants)

ASLANGUL Claire (GIRAF-IFFD)

BOPP Petra (Université de Iéna)

BRETSCHNEIDER Falk (CIERA/DAAD)

DUHAMELLE Christophe (Mission historique française en Allemagne)

FARGES Patrick (Université de Tours)

FRANÇOIS Étienne (Université libre de Berlin)

GAUTHERON (ENS-LSH Lyon)

GEORGET Jean-Louis (CRIA/EHESS Paris)

HENNY Jean-Michel (MSH Paris)

HONSDORF Axel (Université franco-allemande)

HUBE Nicolas (Université de Paris 1)

JOLY Hervé (LAHRA-CNRS/CIERA)

JOSCHKE Christian (Université de Lyon 2)

KÖNIG Mareike (Institut historique allemand à Paris)

LASSERRE René (CIRAC, Université de Cergy-Pontoise)

LEFEBVRE Mathilde (CIERA)

LINDNER Kolja (Fondation Friedrich Ebert)

LOUSCHIK Alexandre (Paris)

MATRICALI Gérard (Association Bernard Grégory)

MIARD-DELACROIX Hélène (ENS-LSH Lyon)

MÜLLER Hannah (Constance)

PRETCEILLE Martine A. (Association Bernard Grégory)

RICHTER Alexandra (Université de Rouen)

RIEGLER-POYET Margarete (Chambre Franco-Allemande de Commerce à Paris)

SCHLÄFER Annette (CIERA)

SIEMENS Daniel (Universität de Bielefeld)

STREBLE Ingrid (GIRAF-IFFD)

VURGUN Sibel (Universität de Constance)

WERNER Michael (CIERA)

PROGRAMME 1

Séminaire « Initiation au travail de thèse », 18-20 janvier 2007 à l'INJEP (Marly-le-Roi)

	Jeudi (18/1)	Vendredi (19/1)	Samedi (20/1)
9 h 00	Accueil des participants Michaël WERNER (CIERA)		
9 h 30	Présentation générale du CIERA et du programme d'encadrement doctoral Falk BRETSCHNEIDER (CIERA)	Présentation des projets de thèse des doctorants participant au séminaire	Identifier et valoriser son travail : une professionnalisation continue Martine A. PRETCEILLE (ABG)
10 h 00	Pause-café		
10 h 30	La thèse, une formation par la recherche : l'objectif scientifique et professionnel d'une thèse de doctorat	Pause-café	Pause-café
11 h 00	René Lasserre (CIRAC)	La thèse comme processus de travail	Témoignages de post-doctorants Alexandra RICHTER Christian JOSCHKE
11 h 30	Cadre juridique et expériences pratiquées de la thèse en cotutelle France/Allemagne	Christophe DUHAMELLE (MHFA)	
12 h 00	Claire ASLANGUL, Ingrid STREBLE (GIRAF-IFFD)		Clôture et bilan du séminaire Falk BRETSCHNEIDER, Nathalie FAURE (CIERA)
12 h 30			
13 h 00	Pause déjeuner	Pause déjeuner	Pause déjeuner
13 h 30			
14 h 00			
14 h 30	Financer la thèse : stratégies et programmes de subvention en France et en Allemagne	La recherche documentaire en Allemagne 1 : les bibliothèques	
15 h 00	Axel HONSDORF (DFH-UFA)	Mareike KÖNIG (IHA Paris)	
15 h 30	Aides à la mobilité proposées par le CIERA Mathilde LEFEBVRE (CIERA)	La recherche documentaire en Allemagne 2 : les archives	
16 h 00	Subventions du DAAD destinées au doctorants Falk BRETSCHNEIDER (CIERA/DAAD)	Mareike KÖNIG (IHA Paris)	
16 h 30	Pause-café	Pause-café	
17 h 00	Le soutien apporté aux doctorants par l'UFA Axel HONSDORF (DHF-UFA)	Ressources électroniques de la recherche documentaire Annette SCHLÄFER (CIERA)	

17 h 30	Bourses proposées par des Fondations allemandes Kolja LINDNER (FES)	
18 h 00	Autres programmes de subvention Falk BRETSCHNEIDER (CIERA)	Le séjour de recherche à l'étranger : comment le réussir ? Patrick FARGES (U Tours)
18 h 30		
19 h 00	Dîner	Dîner

PROGRAMME 2

Séminaire « Préparation à la soutenance de thèse, orientation et insertion sur le marché de travail »

14-17 mars 2007 au Centre de recherche en Écologie (domaine de Foljuif)

	Jeudi (15/3)	Vendredi (16/3)	Samedi (17/3)
9 h 00	Accueil des participants Michaël WERNER (CIERA)		...
9 h 30	Présentation du programme du séminaire Falk BRETSCHEIDER (CIERA)	Stage : l'analyse-action dans la pratique de la communication scientifique Alexandre LOUSCHIK (acteur, Paris)	S'orienter sur le marché franco-allemand du travail Margarete Riegler-Poyet (Chambre Franco-Allemande de Commerce)
10 h 00	Se préparer à l'« après thèse » : identifier et valoriser son travail		
10 h 30	Gérard MATRICALI (ABG)		
11 h 00	Pause-café	Pause-café	Pause-café
11 h 30	Les enjeux de la soutenance de thèse		Expériences
12 h 00	Étienne FRANÇOIS (Freie Universität Berlin)	Suite du stage	Hervé JOLY (CNRS, LAHRHA, Lyon)
12 h 30	La soutenance et la validation de la thèse en co-tutelle Michaël WERNER (CIERA)		Clôture et bilan du séminaire Falk Bretschneider (CIERA), Nathalie Faure (CIERA)
13 h 00			
13 h 30			
14 h 00	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner
14 h 30			
15 h 00	La publication de la thèse en Allemagne et en France : stratégies divergentes		
15 h 30	Hannah MÜLLER (UVK Constance) Jean-Michel HENNY (Éditions de la MSH Paris)	Suite du stage	...
16 h 00	CNU et concours : la carrière d'enseignant-chercheur en France		
16 h 30	Jean-Louis GEORGET (CRIA/EHESS)		
17 h 00	Pause-café	Pause-café	
17 h 30	<i>Juniorprofessur</i> et/ou	La peur de la page blanche...	

18 h 00	<i>Habilitation</i> : la carrière d'enseignant-chercheur en Allemagne Falk BRETSCHNEIDER (CIERA)	comment surmonter des problèmes liés à la rédaction ? Sibel VURGUN (Université de Constance)	
18 h 30	Les financements post-doc en France et en Allemagne		
19 h 00	Falk BRETSCHNEIDER (CIERA)		
19 h 30	
20 h 00	Dîner	Dîner	

PROGRAMME 3

Séminaire des doctorant-e-s du CIERA (1ère séance 2006-2007), samedi 10 février 2007 - 10 h à 18 h 00 / salle D 323, Maison de la recherche, 28 rue Serpente, 75006 Paris

Animation : Falk Bretschneider, lecteur DAAD au CIERA

Discutants : Michaël Werner, directeur du CIERA ; Christian Joschke, post-doctorant au CRIA

10 h 00 à 11 h 30 : Théories – Méthodologie :

Bernd Roeck : « Visual turn ? Kulturgeschichte und die Bilder », in : *Geschichte und Gesellschaft* 2003, n° 1, pp. 294-315.

Commentaire : Christian Joschke

11 h 30 à 13 h 00 : Projets de thèse 1 :

(1) Hélène Ivanoff : « Les Fauves et le Pont 1905-1914 : primitivisme et modernité »

Commentaire : Denise Vernerey

(2) Gaëlle Hallair : Transferts franco-allemands du concept géographique de paysage : passeurs, passages et impasses de 1918 à 1945

Commentaire : Toni Lorenzen

Pause déjeuner

14 h 00 à 15 h 30 : Projets de thèse 2 :

(3) Florence Rougerie : « ‘Nulla dies sine linea’. La ligne dans l’œuvre littéraire, théorique et picturale de Paul Klee »

Commentaire : Hélène Ivanoff

(4) Bruno Michon : « Culture religieuse et perception de l’altérité chez les adolescents français et allemands : une comparaison socio-historique dans le cadre franco-allemand »

Commentaire : Frédéric Saly-Giocanti

NB : Les commentaires dans cette section se limitent à 15 minutes.

15 h 30 à 16 h 30 : Atelier d’écriture 1 :

(1) Elissa Mailänder-Koslov : « La violence au quotidien : Les surveillantes-SS du camp de concentration et d’extermination de Maïdanek (1942 - 1944) »

(2) Paola Ferruta : « Die Familien Rodrigues Pereire und Halévy : ihre intellektuelle Beteiligung und ihre Erfahrungen innerhalb des Saint-Simonismus »

Pause café

16 h 45 à 17 h 45 : Atelier d'écriture 2 :

(3) Toni Lorenzen : « Les petits enfants du siècle – Christiane Rochefort (1961) »

(4) Nancy Diguerher : « Le cas Rameau : naissance d'une nouvelle subjectivité musicienne »

NB : Pas de commentaires dans cette section.

PROGRAMME 4

Séminaire des doctorant-e-s du CIERA (2e séance 2006-2007), samedi 5 mai 2007 - 10 h à 18 h
30 salle vidéo, Maison Heinrich Heine, 27 boulevard Jourdan, 75015 Paris

Animation : Falk Bretschneider, lecteur DAAD au CIERA

Discutant : Michaël Werner, directeur du CIERA

10 h 00 à 12 h 00 : Théories – Méthodologie :

Joan Wallach SCOTT : « Feministische Echos und Nachbeben », in : *Werkstatt Geschichte* (33) 2002, pp. 59-77.

Commentaire : Elissa MAILÄNDER-KOSLOV, Cécile CHAMAYOU

12 h 00 à 13 h 30 : Projets de thèse :

(1) Delphine DESCHAUX-BEAUME : « Du corps européen à une armée européenne ? Une approche franco-allemande de la politique européenne de sécurité et de défense (PESD) »

Commentaire : Gaëlle HALLAIR

(2) Akram AL ARISS : « Profiling Lebanese talented migrants in France »

Commentaire : Patrick FARGES

NB : Les commentaires dans cette section se limitent à 15 minutes.

Pause déjeuner

14 h 30 à 16 h 00 : Atelier d'écriture 1 :

(1) Andrea STADLER : « Le manège traverse les frontières. Etude de transferts industriels et culturels franco-allemands dans le domaine de l'art forain entre 1870 et 1914 »

(2) Charles-Henri DEPEZAY : Introduction de son manuscrit de thèse

Pause café

16 h 30 à 18 h 00 : Atelier d'écriture 2 :

(3) Astrid NIERHOFF-FASSBENDER : « La représentation du corps et l'image de l'homme dans la poésie de Gottfried Benn et chez les peintres Max Beckmann et George Grosz »

(4) Silvia DOBRIN : « À propos des mots-valises dans *Le Canard enchaîné* et *Eulenspiegel* »

NB : Pas de commentaires dans cette section.

PROGRAMME 5

Atelier méthodologique « Travailler avec la presse », 15 décembre 2006, DAAD Paris.

Organisation scientifique : Hélène Miard-Delacroix (ENS-LSH)

10 h 00 : Accueil des participants & présentation de l'atelier : Falk BRETSCHNEIDER (CIERA) & Hélène MIARD-DELACROIX (ENS-LSH)

10 h 30 : Daniel SIEMENS (Université Bielefeld) : Pressegeschichte des 20. Jahrhunderts und Zeitungen als historische Quelle

11 h 15 : Nicolas HUBE (Université Paris 1) : Ceci n'est pas une donnée objective ! Retour sur les mécanismes de production et de hiérarchisation des informations en France et en Allemagne

12 h 00 : Annette SCHLÄFER (CIERA) : *Ressources électroniques de la presse*

Pause déjeuner (12 h 30 à 13 h 30)

13 h 30 : Raphaël CAHEN (Marseille / Munich) : L'Historisches Journal de Friedrich von Gentz au 18^e siècle

14 h 00 : Elisabeth SCHMIDT (Berlin) : Die Beziehungen zwischen Deutschland und seinen Kolonien und die Identitätskonstruktionen der Siedler im Spiegel der deutschen Kolonialpresse in Afrika, 1884-1918

14 h 30 : Marie GISPERT (Paris) : Utilisation comparée des revues d'art allemandes et françaises pour la réception de l'art allemand en France durant l'Entre-deux-guerres

15 h 00 : Laurence DUCHAINE (Berlin) : Le Nachrichtenblatt des Verbandes der Jüdischen Gemeinden in der DDR (1953-1990)

15 h 30 : Delphine CHOFFAT (Nantes) : L'évolution et la circulation du concept de « normalité » au sein des champs discursifs politique et médiatique

16 h 00 : Clôture & bilan de l'atelier : Hélène Miard-Delacroix (ENS-LSH) & Falk Bretschneider (CIERA)

PROGRAMME 6

Atelier méthodologique : « Travailler avec les images » 8 juin 2007 - 10 h à 16 h 30 - ENS-LSH Lyon

Organisation scientifique : Christian Joschke (CRIA/EHESS)

10 h 00 : Accueil des participants & présentation de l'atelier : Falk BRETSCHNEIDER (CIERA) & Christian JOSCHKE (CRIA/EHESS)

10 h 30 : Petra BOPP (université d'Iéna) : Das Bild als « visuelle Schleppe der Zeit ». Ikonisierung und Dechiffrierung. Zu Verschlüsselungsstrategien in privaten Fotoalben der Wehrmachtssoldaten.

11 h 30 : Marie GAUTHERON (ENS-LSH Lyon) : L'énigme du retable dispersé, une recherche en cours

Pause déjeuner

13 h 30 : Annette SCHLÄFER (CIERA) : Documentation et recherches documentaires de sources iconographiques

14 h 00 : Clémence ANDREYS (Lyon) : *L'imagerie coloniale*

14 h 30 : Sonja MALZNER (Metz) : Die Rolle visueller Elemente bei der Darstellung des Fremden in plurimedialen Reiseberichten

15 h 00 : Florence ROUGERIE (Paris) : Corpus artistique – corpus de textes. L'exemple de Paul Klee

15 h 30 : Romain THOMAS (Groningue/Lyon) : Des conseils pour la fiancée : les illustrations des éditions d'un best-seller du XVII^e siècle hollandais

16 h 00 : Clôture & bilan de l'atelier : Christian JOSCHKE (CRIA/EHESS) & Falk BRETSCHNEIDER (CIERA)

TABEAU 1 : TAUX DE PARTICIPATION AUX DIFFERENTES MANIFESTATIONS DU PROGRAMME D'ENCADREMENT DOCTORAL 2006-2007

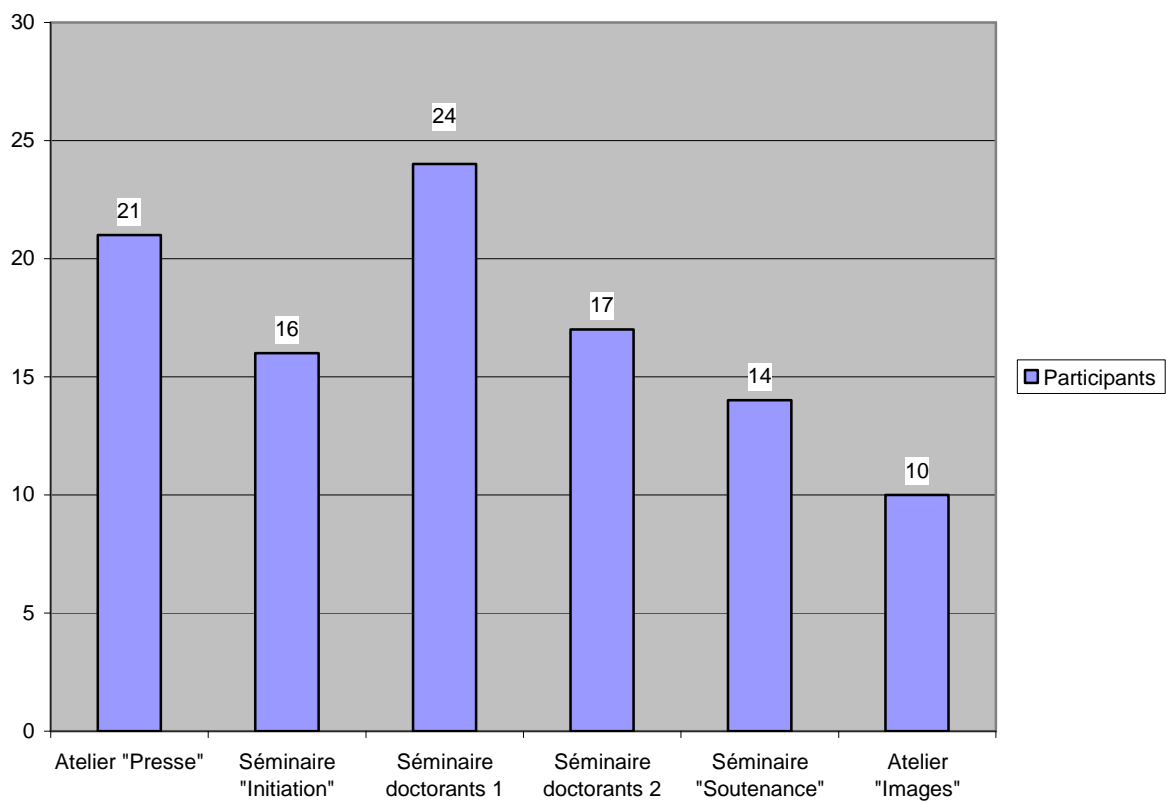


TABLEAU 2 : SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION DES PARTICIPANTS AUX SÉMINAIRES RESIDENTIELS DU PROGRAMME D'ENCADREMENT DOCTORAL

	note moyenne***	
	« Initiation au travail de thèse »	« Préparation à la soutenance... »
organisation précédant le séminaire	1,4	1,4
organisation durant le séminaire	1,3	1,2
apport du séminaire pour la préparation de votre travail de thèse	1,1	–
apport du séminaire pour la préparation de votre fin de thèse	–	1,4
choix des intervenants	1,3	1,4
qualité des interventions	1,4	1,6
choix des thèmes traités	1,3	1,2
didactique et présentation	1,4	1,3
utilité du caractère interdisciplinaire du séminaire	1,3	1,9
caractère franco-allemand du séminaire	1,6	1,1
attentes satisfaites ?	1,3	1,2

*** Sur une échelle allant de 1=très satisfaisant à 5=pas satisfaisant du tout.

Annexe 3 Séminaire franco-allemand de jeunes chercheurs du Moulin d'Andé

APPEL A CANDIDATURE, « FAIRE LA PREUVE », 12-15 SEPTEMBRE 2007, MOULIN D'ANDE (EURE)

•

Rarement abordée en tant que telle, la question de la preuve – ou de la démonstration – devient aujourd'hui un enjeu central de la recherche en sciences humaines et sociales. L'importance et l'actualité de cette question résultent de la fragilité croissante des savoirs produits par nos disciplines. La mondialisation a entraîné une crise profonde du paradigme objectiviste qui a prévalu jusque dans les années 1970. En faisant apparaître que nos savoirs dépendent largement de leur contexte d'observation et d'élaboration, elle a contribué à leur relativisation. Vont ainsi de paire une nécessaire modestie du chercheur dans son rapport au savoir et à ses pratiques et une exigence méthodologique et réflexive renforcée indispensable à l'affirmation de la spécificité de la démarche par rapport à d'autres formes de savoir ayant une prétention à dire vrai. Le séminaire se propose d'aborder ces questions à partir du problème de la construction et de l'administration de la preuve, en confrontant les expériences, les manières de faire et les logiques sous-jacentes mises en oeuvre par des jeunes chercheurs venant de plusieurs disciplines et traditions de recherche nationales.

Le problème de la fabrication et de l'administration de la preuve a évidemment une dimension épistémologique, mais il sera traité surtout en termes pratiques, à travers les articulations entre la construction de l'objet, les méthodes de constitution des faits empiriques et la mobilisation de ces éléments dans une démonstration. Le séminaire visera donc à explorer, dans toutes ces dimensions, la tension entre la contingence du savoir et l'exigence de la preuve en partant des pratiques concrètes de recherche. Plutôt que de décliner la question en termes disciplinaires, le pari intellectuel consistera à affirmer que cette question se pose dans des termes similaires dans l'ensemble des disciplines des sciences humaines et sociales. Ce pari de l'interdisciplinarité devrait ainsi favoriser la circulation des « arts de faire » non seulement entre les différentes disciplines, mais faciliter aussi le croisement des expériences de chercheurs formés dans différents contextes nationaux.

Les travaux du séminaire s'articuleront autour des thèmes suivants :

1) La délimitation de l'objet face à l'exigence de la preuve : **temps et historicité** (comparaisons diachroniques, « thick description » et longue durée, conjonctures stables et conjonctures critiques, problèmes de périodisation et de gestion de chronologie)

- 2) La délimitation de l'objet de l'objet face à l'exigence de la preuve : **les problèmes de la contextualisation** (contextes culturels et logiques d'action, pertinence et limites de la contextualisation, articulation entre acteurs, institutions, pratiques et représentations)
- 3) Constituer la preuve : **le quantitatif et le qualitatif** (le représentatif, le statut de l'exemple et de l'exemplaire, l'usage du témoignage, le rôle et l'usage des constructions artistiques et littéraires dans la constitution d'une « preuve »)
- 4) Constituer la preuve : **la question du visuel** (statut des objets visuels, rôles de l'iconographie et de la cartographie, évidence argumentative du visuel et ses détournements, rapports entre visuel et récit)
- 5) **Administrer la preuve** (problématisation, construction de l'intrigue, figures rhétoriques, constructions logiques et la place des objets matériels, rapports entre logique déductive et logique inductive)

Les candidats sont invités à présenter, à partir de leurs travaux personnels, un projet de texte (4 à 5 pages) abordant l'une de ces cinq questions. Dix projets seront choisis et seront développés par leurs auteurs pour donner lieu à des textes d'une quinzaine de pages qui seront mis en ligne sur l'espace collaboratif du CIERA début juillet. Les dix textes seront présentés et commentés par les autres participants pendant le séminaire. Des binômes (auteur / commentateur) seront formés préalablement.

Ces thématiques doivent permettre de représenter un spectre de disciplines le plus large possible (histoire, géographie, germanistique, romanistique, lettres, histoire de l'art, sociologie, économie, droit, philosophie, anthropologie, psychologie...).

Déroulement : Le séminaire se déroulera du mercredi 12 au samedi 15 septembre 2007 après-midi. Chaque demi-journée commencera par la conférence d'un(e) spécialiste, suivie d'une session consacrée à la présentation de leurs travaux par les participants.

Public : Le séminaire s'adresse à 25 jeunes chercheurs doctorants ou post-doctorants de toutes nationalités, issus de toutes les disciplines des sciences humaines et sociales, travaillant ou non dans une logique comparatiste, traitant ou non d'un terrain français ou allemand. Les langues de travail seront le français et l'allemand. Chacun s'exprimera dans sa langue de prédilection, mais devra être en mesure de comprendre l'autre langue.

Lieu : Le Moulin d'Andé, Eure (gare la plus proche : Val-de-Reuil)

Candidature : La sélection des participants se fera sur la base de leur candidature en ligne sur le site du CIERA, accompagnée d'un curriculum vitae, d'une présentation de leurs travaux de recherche et d'un projet de texte à discuter en relation avec le thème du séminaire.

Date limite de réception des dossiers : 21 mai 2007

Frais : 50 € (frais d'inscription et participation aux repas). Les frais de voyage (train 2e classe ou avion billet tarif réduit) et de séjour sont entièrement pris en charge par le CIERA.

PROGRAMME DEFINITIF

MERCREDI 12 SEPTEMBRE

9h30 Accueil des participants

13h Déjeuner

APRÈS-MIDI Temps et Historicité

14h Introduction

14h30-15h30 Conférence

Michael Werner (historien, École des hautes études en sciences sociales, CNRS, Paris) : *Texte et contexte. A propos de l'historicité des objets*

15h30-16h Pause

16h-16h45 ▪ **Béatrice Robert** : L'Analogie à l'épreuve de la science historique, les historiens de l'Antiquité allemands et italiens au XIXe siècle. Commentaire de **Lea Hartung**.

16h45-17h30 ▪ **Karim Fertikh** : Discours savants et discours sur le discours savant. Preuves et preuves au carré autour d'une enquête archivistique sur les intellectuels « programmeurs » sociaux-démocrates. Commentaire de **Diane Gilly**.

20h00 Dîner

JEUDI 13 SEPTEMBRE

MATINÉE Les problèmes de la contextualisation

09h00-10h Conférence

Denis Laborde (anthropologue, CNRS) : Le Contexte. Régularité des conduites et créativité de l'agir musicien.

10h-10h45 ▪ **Philippe Dedié** : Definitions- und Paradigmenabhängigkeit der Additivitätseigenschaft der Entropie. Commentaire de **Sylvain Panis**.

10h45-11h15 Pause

11h15-12h45 ▪ **Tristan Coignard** : L'écriture journalistique au XVIIIe siècle : la preuve par le réel ? Commentaire de **Daniel Bendix**.

▪ **Achim Saupe** : « Indizienparadigma », juristische Beweisführung und detektivische Repräsentationen in der Historiographie. Commentaire de **Elisa Julie Eidam**.

12h45-14h15 *Déjeuner*

APRÈS-MIDI Le quantitatif et le qualitatif

14h15-15h15 Conférence

Jay Rowell (sociologue, CNRS/GSPE) : *Le quantitatif et le qualitatif*

15h15-16h ▪ **Véronique Castagnet** : *La prosopographie : métasource et/ou preuve ?*
Commentaire de **Karim Fertikh**.

16h-16h30 Pause

16h30-17h15 ▪ **Odile Bour** : Commentaire de **Antoine Vergne**.

17h15-17h45 ▪ **Falk Bretschneider** : Zeugenschaft, Alterität, Sinnlichkeit und Ritual. Funktionen des Zitates bei der Konstruktion der historischen Erzählung.

20h00 : Dîner

VENDREDI 14 SEPTEMBRE

MATINÉE La question du visuel

09h00-10h Conférence

Petra Bopp (historienne de l'art, F.S. Universität Jena) : « Retake with Evidence » (James Coleman).
Von Augen-Zeugen und Beweis-Aufnahmen.

10h-10h45 ▪ **Kirstin Kastell** : Der juristische Irrglaube an den Beweiswert von Fotografien: Kritische Anmerkungen zum deutschen und französischen Persönlichkeitsrecht Prominenter aus medienwissenschaftlicher Perspektive. Commentaire de **Aliénor Didier**.

10h45-11h15 Pause

11h15-12h45 **Perin Emel Yavuz** : Déconstruire la preuve : réponses artistiques à un « moment théorique ». La photographie dans le Narrative art. Commentaire de **Sara Iglesias**.

▪ **Elke Frietsch** : Geister und andere Gespenster: Körperbilder in der Frühphase der Fotografie. Commentaire de **Perin Emel Yavuz**.

12h45-14h15 *Déjeuner*

APRÈS-MIDI Administrer la preuve

14h15-15h15 Conférence

Klaus Günther (juriste, Universität Frankfurt) : *Beweise im Recht*

15h15-16h ▪ **Charlotte Bellon** : Reconstruire la notion d'identité politique : entre logique déductive et logique inductive. Commentaire de **Béatrice Robert**.

16h-16h30 Pause

16h30-18h00 ▪ **Thomas Woelki** : Rationes invincibiles? Wissenschaftliche und oratorische Beweisstrategien in den konziliaristischen Traktatreden des Lodovico Pontano (1436-1439). Commentaire de **Cornelia Möser**.

▪ **Sylvain Panis** : *Démonstration et dialectique* ? Commentaire de **Sandrine Cartier-Million**.

20h00 Dîner

SAMEDI 15 SEPTEMBRE

MATINÉE Débat : Faire la preuve ?

9h30-12h45

Séance de synthèse préparée par les groupes de travail

Conclusion : **Iris Schröder** (historienne, HU Berlin)

12h45 Déjeuner puis départ

SYNTHESE DE L'EVALUATION

Séminaire jeunes chercheurs du Moulin d'Andé « Faire la preuve », septembre 2007	note moyenne ***
organisation précédant le séminaire	1,1
organisation durant le séminaire	1,2
apport du séminaire pour la préparation de votre travail de thèse	1,6
choix du thème	1,2
choix des intervenants	1,5
qualité des interventions	1,5
attentes satisfaites ?	1,5

COMPTE RENDU ETABLI PAR LES PARTICIPANTS

Temps et historicité

Notre réflexion lors de la première demi-journée de notre séminaire fut traversée par quelques « mots-clés », pour reprendre l'expression de Michael Werner. Certains furent longuement évoqués, d'autres rapidement traités, et quelques uns ont parcouru nos quatre journées d'étude. Ces derniers constitueront le fil rouge de cette synthèse. Elle s'articule ainsi autour de trois axes :

- la question méthodologique du « faire preuve »
- la notion de contexte et son corollaire : la contextualisation de l'objet de recherche

*** Sur une échelle allant de 1=très satisfaisant à 5=pas satisfaisant du tout.

- Enfin, l'historicité, terme qui constitue, au demeurant, l'intitulé de notre première séance.

I. La méthodologie de recherche ou la nécessaire auto-réflexivité du chercheur

Un premier point abordé fut celui de la (ou des) démarche(s) possible(s) pour « faire la preuve ». Dans cette optique, l'étude de Karim Fertikh s'intéresse à la question de la spécificité d'un discours scientifique tenu par les « programmeurs » sociaux-démocrates à Bad-Godesberg pour justifier et faire valoir leurs arguments programmatiques contre ceux de leurs adversaires. L'auteur tend à montrer, d'une part que cette spécificité existe et, d'autre part, qu'elle résiderait dans un discours de vérité fondé sur l'effacement du « je » du locuteur dans le « nous » identitaire du parti. Dans cette stratégie argumentative, l'histoire du parti, avec ses moments fondateurs et ses penseurs, est invoquée comme preuve de la démonstration programmatique.

Béatrice Robert souligne, quant à elle, un autre exemple d'utilisation de l'histoire comme preuve : l'analogie historique. En développant une étude sur les historiens allemands et italiens de l'antiquité au XIX^e siècle, elle montre comment ceux-ci s'appuient sur une (re)lecture de l'histoire antique pour fonder leurs préconisations politiques actuelles dans la construction des Etats-Nations respectivement allemand et italien.

Au cours de la discussion, il est apparu très nettement que le discours des deux intervenants était en réalité double ou, pour reprendre l'expression de Karim Fertikh, la preuve était faite « au carré » : d'une part, il s'agissait, pour eux, de montrer comment l'histoire avait été utilisée pour faire preuve, l'un chez les sociaux-démocrates, l'autre chez les historiens de l'Antiquité, d'autre part, il leur fallait aussi « prouver » la pertinence de leurs propres conclusions. Pour ce faire, un premier élément soulevé par Karim Fertikh fut la récurrence des faits observés : la répétition des mêmes stratégies argumentatives dans des contextes différents et chez des locuteurs variés laissait à supposer qu'il y avait bien là une rhétorique spécifique à ces programmeurs. L'autre élément proposé par Béatrice Robert fut celui de la comparaison : en confrontant le discours italien sur l'Antiquité au discours allemand, l'auteur a pu mettre en évidence les fonctions de l'analogie historique dans les stratégies de démonstration.

Ainsi, comparaison et récurrence semblent constituer deux pistes pour construire une démarche rigoureuse susceptible de « faire preuve ». Par ailleurs, les deux contributions ont ouvert une réflexion sur l'inévitable et nécessaire auto-réflexivité du chercheur sur sa propre démarche. Cette épineuse question fut abordée sous un angle bien particulier : celui de la contextualisation, certes de son objet de recherche mais aussi de sa position de chercheur.

II. La contextualisation historique de la preuve

Les contributions et discussions du jeudi matin se sont regroupées en grande partie autour de la question de la nature des transformations auxquelles l'image historique et l'utilisation des arguments historiques peuvent être exposées dans différents contextes historiques et nationaux. Nous avons vu que la tentative d'éviter et de révéler des anachronismes qui implique une double historisation, c'est-à-dire une double contextualisation historique de l'objet de recherche d'un côté et de l'autre de l'objet de réflexion de cette recherche, peut mener à des « boucles méthodologiques », évoquant la nécessité d'un « travail semi-rigoureux », selon la terminologie de Passeron.

La contribution de Béatrice Robert a montré comment un même objet historique – ici le monde de l'Antiquité – utilisé à des fins semblables – c'est-à-dire pour renforcer et légitimer le processus de l'unification nationale en Italie et en Allemagne – peut produire des stratégies de preuve tout à fait différentes, stratégies que Béatrice Robert cherche néanmoins à relier par la notion de « l'analogie ». Les différentes stratégies se basent vraisemblablement sur les approches différentes à l'Antiquité par les deux histoires nationales. Tandis que l'Italie se considère comme le successeur génétique, géographique et traditionnel de l'Empire Romain et peut ainsi puiser ses impulsions nationales directement de la connaissance de l'Antiquité et de la force suggestive des objets archéologiques, en Allemagne la mise en fonction de l'Antiquité suit plutôt des constructions analogiques.

L'argumentation historique analysée par Karim Fertikh se situe dans un cadre historique différent. Lorsque le SPD, en se reconstituant après la Seconde Guerre Mondiale, promulgua à Bad Godesberg un programme fondamental, les acteurs principaux se soucièrent moins de dégager l'utilité ou la nécessité politique de leur propos que de s'insérer dans une tradition social-démocrate et socialiste. Ainsi, le but du programme à reformuler était avant tout celui de trouver, de retracer et d'interpréter le rôle historique de la démocratie sociale. Au lieu d'un pragmatisme politique, l'on trouve ici des argumentations scientifiques, basées surtout sur les sciences sociales et historiques. En cela l'on peut également remarquer qu'ici – comme dans les autres situations dans lesquelles se forme un collectif qui tend à être plus que la simple somme de ses membres – la créativité individuelle cède à la réactualisation de vieilles idées dans un nouveau contexte historique.

III. L'historicité de l'objet et de la recherche

Le troisième et dernier aspect est celui du temps et de l'historicité, donnant le titre à cette première séance du Séminaire. Il englobe et résume en quelque sorte les deux notions discutées auparavant, le contexte et la réflexivité : ce que Michael Werner a appelé « l'historicité des objets » est en effet valable, tel que l'ont montré les contributions de Béatrice Robert et Karim Fertikh, à la fois pour l'objet de la recherche et pour la recherche elle-même. La contextualisation apparaît donc ici comme l'inscription de l'objet dans son temps, qu'il soit présent ou passé, impliquant une conception de

l'objet en tant que phénomène historique. Mais ce sont également la perception et la compréhension de cet objet qui demandent à être historicisées, à être rendues elles-mêmes objet d'une mise en contexte. Dans ce sens, la réflexivité du chercheur porte donc sur l'interaction de sa propre démarche avec son époque, la recherche étant ainsi conçue elle aussi comme phénomène historique.

Les discussions de cette matinée ont soulevé des questions qui seront évoquées à nouveau dans les prochaines sessions. Certaines d'entre elles ont pu être élucidées au fur et à mesure du séminaire, d'autres sont restées à l'état de questionnement, évoquant d'autres réflexions. Ainsi, le problème des limites entre texte/objet et contexte allait être au centre du débat de la séance suivante, mais celui de la définition du terme « preuve » (« Beweis ») s'est avéré extrêmement complexe. A la fin de cette première journée de réflexion, la discussion semble tendre vers une compréhension du « faire preuve » en tant que « faire autorité » dans un effort de scientificité.

Charlotte Bellon, Sara Iglesias, Thomas Woelki

Les problèmes de la contextualisation

Von Anfang an war der Kontext in den Vorträgen und Diskussionen anwesend. Seine Rolle in dem Beweisaufbau scheint eine Evidenz zu sein. Aber wenn man beginnt über seine Definition und die Kontextualisierung zu diskutieren, verschwindet alle Selbstverständlichkeit. Die Definition des Kontextes ist von Fach zur Fach unterschiedlich. Da wir uns nicht auf eine Definition einigen konnten, ist uns die Kontextualisierung als Methode der Geisteswissenschaften abhanden gekommen. Wir haben die Probleme der Kontextualisierung gesucht und nur die Probleme des Kontextes gefunden.

In dem Vortrag von Denis Laborde, *Le Contexte. Régularité des conduites et créativité de l'agir musicien*, ist der Kontext als umgebendes Dekor der musikalischen Improvisation gedacht. Er ist nicht mehr ein Zusammenhang von Umständen sondern das wirkende Feld des Künstlers: der Kontext wirkt auf den Künstler. Aber er lässt sich nicht auf diese einseitige Auswirkung reduzieren. In dem Moment der Improvisation nimmt der Künstler selbst Einfluss auf den Kontext. Demnach könnte die Kontextualisierung als gegenwärtige Interaktion von Umwelt und Akteur verstanden werden. In dieser Definition stellt sich die Frage nach der räumlichen und zeitlichen Dimension des Kontexts. Reduzieren wir so nicht den Kontext auf das Gegenwärtige? Mit dieser Frage kommen wir an ein zentrales Problem der Kontextualisierung. Wenn wir versuchen als Wissenschaftlerinnen diese Interaktion zu verstehen, können wir uns auf das Gegenwärtige der Aktion beschränken? Dafür sollten wir die Motivation der Akteure und die Charakteristik der Umwelt als geschichtliche Räumlichkeit ignorieren oder den Menschen und seine Umwelt als nur Gegenwärtig denken. Anhand des

Improvisations-Beispiele möchte ich diese Idee erörtern. Am Ende seines Vortrags zeigte uns Denis Laborde ein Video einer Performanz von Keith Jarrett. Stellen wir uns einen Mann am Piano in der Mitte der Bühne in einem großen Konzertraum mit klassischer Architektur vor. Die Interaktion von Umwelt und Pianist würden den Kontext bilden. In unserem Verständnis des Kontextes würde die Vergangenheit keine Rolle spielen. Stellen wir uns jetzt diese Räumlichkeit in Vichy und einen Pianisten jüdischer Herkunft an einem Gedenktag des Holocausts vor. Wenn wir uns auf das Gegenwärtige konzentrieren verlieren wir die historische Dimension des Kontexts. Dieses Beispiel zeigt uns die Schwierigkeit der Kontextualisierung, die sich nicht auf das Gegenwärtige begrenzen lässt, die sich aber auch nicht in der Vergangenheit verlieren soll.

Wie Michael Werner in seinem Eingangsvortrag bereits angeführt und Denis Laborde an dem Beispiel der baskischen Improvisationssänger veranschaulicht hat, besteht ein produktives Verhältnis zwischen Text und Kontext, zwischen dem Forschungsobjekt und seinem Zusammenhang, sei er historisch, politisch oder aber auch disziplinär bedingt. Philippe Dediés Arbeit stellte heraus, wie in zwei verschiedenen Teilbereichen der Physik, der Quantenphysik und der Thermodynamik, mit verschiedenen Definitionen der Entropie gearbeitet wird. Für ein und dasselbe Phänomen wird also je nach wissenschaftlichem Kontext in diesem Fall sogar eine sich widersprechende Definition gegeben. Philippe Dedié bot einen pragmatischen Umgang mit dem Dilemma an: Je nach Forschungskontext mache es Sinn, die eine oder die andere Formel zu verwenden. Eine wissenschaftliche Kontextualisierung, die einen Kontext des Forschungsgegenstandes quasi als Dekor hinzufügt ignoriert also dessen produktives Wirken. Darüber hinaus zeigt das Entropie-Beispiel auch, dass der Standpunkt der Forscherin oder des Forschers durchaus eine Rolle spielt und mitbetrachtet werden muss, vor allem wenn es darum geht, eine quasi objektive Kontextualisierung vorzunehmen. Einen Gegenstand kontextualisieren heißt also, einen Kontext für diesen Gegenstand konstruieren und dafür ist der eigene Standpunkt entscheidend, d. h. er ist ebenfalls produktiv, kann aber auch Grenzen setzen. Dediés Beispiel zeigt, dass dies für die Naturwissenschaften ebenso gültig ist, wie für die Geisteswissenschaften. Dies rief in der Diskussion Verunsicherung hervor, war es doch einigen Beteiligten eher darum gegangen zu zeigen, wie die Geisteswissenschaften ebenso gut beweisen könnten wie die Naturwissenschaften und nicht umgekehrt aufzuzeigen, dass das Beweisen in den Naturwissenschaften ebenso problematisch ist, wie in den Geisteswissenschaften. Dediés Beitrag kann also als eine Art Wissenschaftskritik aufgefasst werden, die den Mythos einer „exakten Wissenschaft“ widerlegt, die aus der Natur die Wahrheit quasi nur ablesen müsse. Stattdessen machte das Beispiel deutlich dass auch hier mit Vorannahmen und Kategorienbildung gearbeitet wird, in die der Kontext und die Forscherin oder der Forscher stark wirken, sei es bewusst oder nicht. In diesem Abschnitt trat der interdisziplinäre Charakter des Seminars am stärksten hervor, weil es der einzige naturwissenschaftliche Beitrag war.

Die anschließende Diskussion zum Zusammenhang von Kontextualisierung und Historischem resp. Temporalität eröffnete verschiedene Fragen, Interventionen und Kritikpunkte. Beschäftigte sich der Text zu Entropie mit dem Phänomen der Kontextualisierung innerhalb der Wissenschaft, so kreisten die nachfolgenden Beiträge von Tristan Coignard und Achim Saupe um Kontexte in verschiedenen historischen Abschnitten. Unsere Diskussion konzentrierte sich auf die historischen Umbrüche im 19. Jahrhundert, die in den Texten beschrieben wurden. Diskutiert wurden Begriffe wie ‚Hierarchie‘ und ‚Autorität und Beweisführung‘. Mehrfach war auch vom ‚Tatort Geschichte‘ die Rede. Die starken Umbrüche in der Neuzeit wurden in den Texten an verschiedenen Beispielen verdeutlicht, so etwa dem folgenden: Mit der schrittweisen Abschaffung der Folter seit dem 18. Jahrhundert, welche die Wahrheitsfindung bis dahin massiv beeinflusst hatte, verlor das bestehende Beweisrecht an Bedeutung. Die Einführung des vollgültigen Indizienbeweises im Zuge der Strafrechtsreformen des 19. Jahrhunderts führte auch zu Veränderungen innerhalb der Geschichtswissenschaft. Das Entziffern und Lesen von Spuren gewann an Aktualität. Als anschauliches Bild für diesen Zusammenhang von Recht und Geschichte führte ein Teilnehmer in der Diskussion an, dass Agatha Christie mit einem Archäologen verheiratet war. Allerdings wurde die starke Fokussierung auf Veränderungen im 19. Jahrhundert, wie sie in den Texten zum Ausdruck kam, in der Diskussion auch problematisiert. Mehrfach wurde der Einwand erhoben, dass die Brüche zwischen vermeintlich finsternem Mittelalter, Neuzeit und Moderne nicht so stark sind, wie sie scheinen. Der Wunsch nach klaren Kontexten und Eindeutigkeiten kann, so die Kritik, leicht dazu führen, dass historische Quellen zu Beweisen gerinnen, wo Kontextualisierung und Methodenreflektion angebracht wäre.

Sandrine Cartier-Millon, Cornelia Möser, Elke Frietsch

Le quantitatif et le qualitatif

Jay Rowell kommt in seinem Einführungsvortrag zum Quantitativen und Qualitativen zu dem Ergebnis, dass beide einander bedürften, ein quantitatives Vorgehen allein aber nicht möglich sei. Dem entspricht die These, dass eine Trennung zwischen quantitativ und qualitativ arbeitenden Wissenschaften künstlich ist, weil es keine quantitativen Methoden ohne qualitative Vor- und Nacharbeit gibt. Quantitative und qualitative Methoden hingegen können und sollten scharf unterschieden werden.

Beispielsweise sagt ein Foto an sich zunächst nichts aus, genauso wenig wie eine Menge von Zahlen; es handelt sich also um rein quantitative Objekte. Eine Aussage gewinnt man erst, wenn qualitative Vorarbeit geleistet wird: die Auswahl eines Fotomotivs etwa beziehungsweise die Definition

statistischer Kategorien, und qualitative Nacharbeit: das Setzen des Fotos in einen Kontext beziehungsweise die Interpretation von mathematisch-statistischen Ergebnissen. Bei beiden Objekten wird also qualitative Vor- und Nacharbeit geleistet.

Wie dieses Beispiel zeigt, sind quantitative Methoden nicht notwendigerweise immer auch statistische, auch wenn das in den Geisteswissenschaften häufig so erscheint. Quantitative Methoden sind allgemein solche, die sich in der Sprache der Mathematik formulieren lassen – wie etwa auch die Speicherung der Farbwerte der physikalischen Bildpunkte einer Fotografie. Ein anderes Beispiel liefert der Unterschied zwischen der qualitativen und der quantitativen Beschreibung desselben Vorgangs in der Physik: Ein Ball fällt desto schneller, je länger er fällt (qualitativ); $v=g \cdot t$ (Geschwindigkeit = Fallbeschleunigung · Zeit; quantitativ).

Eine rein quantitative Arbeit, die sich auf die Wirklichkeit bezieht (mathematische Arbeiten fallen also nicht hierunter), ist unmöglich – die Lösung für Wahlschwierigkeiten zwischen quantitativen und qualitativen Methoden besteht also nicht in einem zukünftigen methodischen Pluralismus, sondern in der Bewusstwerdung, dass man als quantitativer Forscher immer auch qualitativ arbeitet und als qualitativer Forscher immer entweder quantitative Elemente einbezieht oder auf quantitativen Vorarbeiten aufbaut.

Véronique Castagnet ist bei ihren Recherchen zu den Diözesen von Lescar und Oloron im Béarn zwischen 1599 und 1791 auf besonders lückenhafte Quellen gestoßen, die ihre Arbeit ins Stocken brachten. Diese Mängel bei den traditionell religiösen Quellen hat sie durch das Hinzuziehen von neuen, laizistischen Quellen beheben können.

Um ein Maximum an Informationen aus diesen heterogenen Quellen zu ziehen, hat sie auf eine besondere Methode zurückgegriffen: die Prosopographie. Dabei handelt es sich um die systematische Erforschung eines bestimmten Personenkreises, der nach verschiedenen Kriterien, je nach Forschungsziel, festgelegt wird.

Auch wenn die Prosopographie auf den ersten Blick eine rein quantitative Methode zu sein scheint, so geht ihr dennoch immer eine qualitative Fragestellung voraus, wie hier die Beschränkung auf bestimmte personenbezogene Laufbahndaten. Dazu werden die historischen Fakten und Informationen, die die Prosopographie ans Licht bringt, im Nachhinein vom Historiker auf qualitative Weise analysiert. Insofern unterstützt Véroniques Forschungsmethode die These der Unmöglichkeit einer reinen quantitativen Analyse, so wie es Jay Rowell in seinem Eröffnungsvortrag bereits dargelegt hatte.

Durch das Zusammenführen von einer großen Zahl an Daten, die einzeln als lückenhaft erscheinen, sich aber untereinander kompensieren, ermöglicht also die Prosopographie die Erstellung eines Gesamtbildes einer Personengruppe zu einem bestimmten Zeitpunkt.

Dennoch muss hier auch auf die Grenzen einer solchen Methode hingewiesen werden. So ist es im Fall der Analyse von Véronique unmöglich, gleichzeitig den Welt- und den Berufsklerus zu untersuchen, da sich beide durch das Differenzierungskriterium, das der prosopographischen Tabelle zugrunde liegt, ausschließen. Persönliche Entscheidungen oder Beweggründe, einem Orden beizutreten, können durch die Prosopographie nicht erschlossen werden. Und Véronique hat zugeben müssen, dass sie trotz ihrer zahlreichen ergänzendenlaizistischen Quellen mit äußerst lückenhaften Tabellen hat arbeiten müssen. In diesem Fall bleibt also noch die Frage offen, inwiefern die qualitative Analyse sich zuverlässig auf die quantitative stützen kann - und wie zuverlässig die gesamte Beweisführung ist.

Falk Bretschneiders Vortrag hat gezeigt, dass das Zitieren unterschiedliche Dimensionen hat, dem Zitat verschiedene Bedeutungen zugeschrieben werden und es je nach Verwendungsweise zur Qualitätsverbesserung oder -verschlechterung von wissenschaftlichen Arbeiten führen kann.

Zum ersten dient das Zitat der Zeugenschaft, dem Belegen von Sachverhalten. Hier hat das Zitat den Zweck der Bewahrheitung. Es ermöglicht uns, etwas als wahr und nicht beliebig zu präsentieren. Gleichzeitig beschränkt die Verwendung von Zitaten auch, denn auf deren Grundlage lässt sich nicht jede Aussage machen.

Des Weiteren lässt sich mittels der Anführung von Quellenzitaten (in lange zurückliegender Sprache, umgangssprachlich, Mundart, etc.) ein Gefühl von Alterität bei den Lesendenerzeugen. In diesem Fall kommt dem Zitieren die Funktion eines Stilmittels zu, mit dem man den Grad an Alterität kontrollieren kann.

Beliebt ist das dem Text vorangestellte Zitat als „mise en bouche“. Hier wird den Lesenden das Folgende schmackhaft gemacht. Als Autor/in muss man sich aber der Gefahr bewusst sein, dass es den folgenden Inhalt der Arbeit überdecken kann. So bleiben manchmal nur die markanten Eingangszitate im Gedächtnis der Lesenden. Ähnlich problematisch ist es, wenn Autor/innen einem Zitatimpressionismus verfallen und die Lesenden mit Zitaten überschwemmen.

Eine wissenschaftliche Gepflogenheit (oder auch Unart) ist es, das Zitieren zu einem Ritual zumachen. Durch „Name-dropping“ wird gezeigt, dass man belesen ist und sich in der jeweiligen Wissenschaft bzw. im jeweiligen Themenbereich zu positionieren weiß. Dem gegenseitigen Zitieren kommt dabei auch die Funktion zu, Gruppenzugehörigkeit herzustellen (Stichwort „Zitierkartelle“). Das Thema Zitat hat am Ende dieses Tages doch deutlich machen können – wenn nicht sogar beweisen können –, dass Qualität über Quantität die Oberhand behält.

Diane Gilly, Philipp Dedié, Daniel Bendix

La question du visuel

Kann eine Fotografie ein Beweis sein? Diese Frage überspannt die vier Vorträge wie ein Dach. Sie alle stoßen sich an der allgemeinen Annahme, ein Foto sei objektiv und identisch mit der „Wirklichkeit“. Tatsächlich begegnet uns diese Realitätsannahme in allen angesprochenen Bereichen: in der Wissenschaft, in der Boulevardpresse, in der Kunst und im Alltag. Die vier Beitragenden haben uns nun auf unterschiedliche Weise gezeigt, dass es so einfach nicht ist, indem sie einige Parameter untersucht haben, die im Hinblick auf ein Foto immer mit in Betracht gezogen werden müssen. Dazu sind Fragen zu stellen. Die im wahrsten Sinne des Wortes *offen-sichtlichste* lautet: Was ist zu sehen? Im Fall der vier Beiträge sind das so unterschiedliche Objekte wie Opfer, Prominente, Kunst und Geister. Selten im Bild, aber um so entscheidender ist die Frage nach dem Urheber des Fotos: Wer hat es gemacht? In unseren Fällen: Täter, Paparazzi, Künstler und Wissenschaftler bzw. Geistergläubige. Noch schwieriger zu beantworten wird folgende Frage: Warum, mit welcher Intention wurde das Bild gemacht? Schlussendlich darf auch der Kontext der Rezeption nicht außer Acht gelassen werden: Welche Haltung nimmt der Betrachter ein? Wenn dadurch auch viele Gewissheiten wieder mit einem Fragezeichen versehen werden, so kann man vorläufig festhalten, dass sich am Beispiel der Fotografie die Problematik des Beweises auf exemplarische Weise entfalten lässt.

Pour Petra Bopp, la photographie seule n'est pas une preuve car elle peut être tout et rien à la fois en raison de sa polysémie. Le chercheur doit lui donner du sens par une lecture qui confronte plusieurs facteurs externes au cliché étudié : témoignage de l'auteur, texte ou paratexte, archive. Ainsi elle place la photographie, son objet d'étude sous un faisceau de préférences, en convoquant la pluridisciplinarité. L'ensemble concourt à donner, à associer à son objet un contexte dans sa première acception : la recherche de valeur et de sens. Par exemple, l'inadéquation entre le texte et la photographie rend la réalité plus terrible et amène le chercheur à réinterroger le contexte, dans sa deuxième acception : ensemble des faits du passé ayant un lien avec l'objet. Se pose alors la question de l'usage du cas lors du procès d'Auschwitz ou dans l'exposition *Mémoire des camps* ou *Verbrechen der Wehrmacht*.

La même recherche de sens et de valeur sous-tend le travail sur un autre corpus, opposé par essence au premier : la série, ici la série de photographie privée, elles-mêmes mises en scène dans un album avec des légendes, un ordre, une mise en page par un soldat allemand de la deuxième guerre mondiale. La réalité du soldat est de faire la guerre ; le lecteur s'attend donc à trouver des photographies de guerre. Or il s'agit, pour certaines, de photographies prises par un acteur de la guerre (donc du contexte) dans une période de guerre. Deux réalités, deux niveaux de preuves se juxtaposent donc. Tout d'abord la réalité constante retient l'auteur : un soldat. Ensuite, de l'autre côté de l'optique, la réalité est

mouvante : la présence ou l'absence de références à la guerre sur la photographie, la présence ou l'absence de références à la deuxième guerre mondiale, la lacune ou la photographie manquante dans l'album enlevée par l'épouse, non-prise par le soldat, la mémoire variante et arrangeante.

La photographie peut apporter une preuve quantitative (dans le cas de l'étude des séries) mais non reproductible car une photographie reste unique (situation de création du cliché et conditions du développement).

Kirstin Kastell fonde en légitimité la création d'un droit fixant les conditions de la prise de vue lorsque les sujets sont des hommes politiques, de plus en plus assimilés à des stars : où situer la limite entre la sphère publique et la sphère privée ? Elle discute implicitement la notion de manipulation (soit par des stars, soit par des hommes politiques, soit par les paparazzi ou par tous lorsqu'ils ont à gagner de ce consensus). Là encore le chercheur insiste sur la variabilité des limites.

De même pour Elke Frietsch, certains photographes et adeptes du spiritisme manipulent le regard du spectateur en modifiant le rapport entre le corps (matériel, réel) et l'esprit (immatériel, invisible) grâce à des techniques très variées. La photographie sert alors de preuve pour saisir l'insaisissable, l'irréel, la présence d'esprits.

Perin Emel Yavuz interroge également la photographie comme preuve. Elle souligne que les théoriciens de l'art conceptuel ont montré comment l'idée de la photographie portant en elle une preuve a pu retarder la reconnaissance de la photographie comme art. Dans les années 60, avec le développement de la théorie indicielle, la photographie devient davantage « une transformation et une interprétation du réel » (Philippe Dubois). Ainsi les praticiens du *Narrative Art* bousculent la confiance accordée à l'image photographique, en particulier en troublant la vision du spectateur par l'apposition d'une légende en contradiction avec l'image générale donnée au premier regard. L'exemple le plus célèbre est celui des 10 portraits de Christian Boltanski.

Finalement dans ces quatre communications, la photographie donne à voir au lecteur une construction d'indices auxquels le chercheur va plus ou moins faire attention, selon le contexte dans lequel il est placé et auquel il va donner un sens variable selon les circonstances et la culture personnelle, sauf si la réflexion est orientée ou rendue floue par l'ajout d'un texte, soit un indice extérieur à la photographie.

Véronique Castagnet, Elisa Eidam et Léa Hartung

Administrer la preuve

La notion d'administration de la preuve renvoie à celle de « stratégie probatoire », au fait de développer une stratégie afin d'utiliser les preuves rassemblées dans le but de « trouver la vérité ». L'administration de la preuve pose cependant aussi indirectement la question de la récolte des preuves.

Les différents textes et discussions de la session nous ont poussés à apporter une réponse en termes de paradigmes : la vérité n'est pas la même selon que l'on part du paradigme de la démarche interdisciplinaire, particulièrement défendue dans la contribution de C. Bellon, de celui de la rhétorique (T. Woelki), de celui de la démonstration dialectique (S. Panis) ou celui de la démonstration juridique (K. Günther). Nous commencerons par nous intéresser à la dernière.

En droit, l'administration de la preuve peut permettre de trouver une vérité formelle que l'on définira ainsi : une affirmation est considérée comme vraie aussi longtemps qu'elle n'est pas contredite (principe de falsification). En droit de la preuve, ce principe est majoritairement celui du droit civil. Dans le domaine du droit pénal, au contraire, l'administration de la preuve doit amener à trouver la vérité matérielle qui cherche une validité plus « absolue » et qui se base sur l'idée qu'il existe une hiérarchie des méthodes et types de preuve. Certaines sont plus pertinentes que d'autres. Ainsi les témoignages passent avant les documents écrits.

Le paradigme juridique s'accommode ainsi de deux « vérités ». On peut se demander s'il en va de même pour le paradigme de la démonstration dialectique (exposée par Sylvain Panis), qui semble dans un premier temps reposer sur l'idée de vérité formelle : une théorie ou une démonstration scientifique est vraie tant qu'elle n'est pas contredite par une autre théorie. On retrouve ici l'idée popperienne de la falsificabilité des théories scientifiques. La démonstration dialectique est une construction intellectuelle qui établit une hiérarchie entre différents dispositifs probatoires : l'objectif est de définir et de choisir la meilleure démarche possible grâce au critère de préférence.

Le troisième paradigme présenté lors de la session, celui de la rhétorique, introduit l'intersubjectivité comme un élément constitutif du dispositif probatoire, dans le sens où le but de la démarche est de convaincre l'auditeur. La preuve est valide quand elle résiste à la contre-argumentation et est acceptée par l'interlocuteur.

Le dernier paradigme, largement évoqué lors du séminaire, est celui de l'interdisciplinarité qui apparaît comme une possible « position moyenne » susceptible de satisfaire les exigences de la « vérité formelle » et de celle de la « vérité matérielle ». En récoltant des preuves de différentes sources et selon différentes méthodes, le chercheur construit un faisceau d'indices qu'il peut hiérarchiser selon la problématique qu'il a définie. Cependant, certains participants ont souligné les difficultés qu'ils ont pu rencontrer dans leur usage de démarches interdisciplinaires, principalement les efforts consentis pour acquérir les compétences propres à une autre discipline ou encore les réticences formulées par des chercheurs confirmés, souvent attachés au cloisonnement disciplinaire.

Un autre point qui nous a paru particulièrement riche dans la discussion a été celui des limites et possibilités dans la démarche d'administration de la preuve. Peut-on utiliser toutes les preuves que l'on a récoltées ? Peut-on ignorer certaines preuves ? Dans le processus que représente l'administration de la preuve, le chercheur se voit confronté à la question de la gestion adéquate de ce qu'il retient de ses recherches comme «preuve» d'une hypothèse spécifique. Cette question sera abordée différemment en fonction de la discipline dans laquelle s'inscrit l'intérêt scientifique du chercheur et en fonction de son origine culturelle.

En droit allemand⁴⁸, par exemple, prévaut le principe que la gestion des preuves ne doit pas être laissée à l'appréciation de l'individu. Pour son application pratique au niveau de la juridiction, cela soulève la question de la légitimité : peut-on fournir toutes les preuves que l'on serait en mesure de fournir ? Par conséquent, il existe une interdiction d'accumulation de preuves («Beweiserhebungsverbot») ainsi qu'une interdiction d'utilisation de preuves («Beweisverwertungsverbot»). Celles-ci concernent, entre autres, les preuves obtenues au moyen de torture d'un suspect ou d'autres procédures de procuration d'informations non conformes à la loi et renvoient, dans cette mesure, à la dimension éthique de la recherche.

Que peut-on déduire de cet exemple par rapport à la question initiale ? La stricte formalisation qui caractérise le modèle du juridique pourrait-elle présenter une solution au dilemme du chercheur en sciences sociales, s'efforçant d'atteindre une «vérité matérielle» et non seulement «formelle» ? Où représente-t-elle, au contraire, une restriction plus ou moins grande des possibilités du chercheur, voire un frein au progrès scientifique ? Cette question est d'autant plus justifiée que la formalisation en droit n'empêche pas que certains facteurs liés à la personnalité (comme l'appartenance culturelle, ethnique etc.) interfèrent dans le processus de la gestion des preuves.⁴⁹

Aliénor Didier, Tristan Coignard, Antoine Vergne

⁴⁸ Voir l'intervention du Prof. Klaus Günter.

⁴⁹ cf. précédent cité par le Prof. Klaus Günter

Annexe 4. Les programmes de formation-recherche

LISTE DES PROGRAMMES 2005-2007

Axe 1 Identités, frontières et intégration européenne

- Les Lumières allemandes comme lieu d'échanges culturels, Jean-François Goubet
- Vivre et penser la campagne dans l'Allemagne contemporaine, un modèle pour l'Europe. Représentations, pratiques et politiques des espaces ruraux. Une approche pluridisciplinaire ? Guillaume Lacquement, Béatrice von Hirschhausen
- Représentations des conflits et construction de la paix. Jean-Paul Cahn, Françoise Knopper, Anne-Marie Saint-Gille

Axe 3 Pouvoirs et régulations politiques, économiques et sociaux

- Justice, reconnaissance, autonomie. Danny Trom
- L'expertise et les usages administratifs des savoirs scientifiques. François Buton
- Approche comparative de l'insertion des jeunes dans la Grande région. Jean-Loup Meyer

Axe 4 Nouveaux mouvements politiques, sociaux, culturels et artistiques

- Société du savoir et démocratie en Europe. Yves Sintomer.

LISTE DES PROGRAMMES 2007-2008

Axe 1 Identités, frontières et intégration européenne

- 1 Les représentations politiques de l'Europe. Regards comparés France-Allemagne
- 2 Images en capitales
- 3 Théories et critiques des sciences de la culture en Europe
- 4 Présents et présences croisées de l'histoire
- 5 La philosophie des sciences en Autriche et en France au xxe siècle. Histoires croisées, héritages, réceptions et influences réciproques
- 6 Les Lumières allemandes comme lieu d'échanges culturels
- 7 Dire et construire la paix dans l'espace franco-allemand
- 8 Figures de l'herméneutique
- 9 Canon et canonisation dans l'espace franco-allemand

Axe 2 Normes, équité et principes de justice

- 10 Genres et apprentissage des sciences en France et en Allemagne
- 11 Le libéralisme politique et ses critiques
- 12 La protection du licenciement dans les droits du travail français et allemands

Axe 3 Pouvoirs et régulations politiques, économiques et sociaux

- 13 L'État et les relations industrielles en France et en Allemagne. Composition et recomposition de modèles nationaux
- 14 Le système allemand d'innovation. Organisation et dynamiques nouvelles

Axe 4 Nouveaux mouvements politiques, sociaux, culturels et artistiques

- 15 La pluralité religieuse en perspective comparée franco-allemande. Constructions identitaires et altérités, publicisation des appartenances, reconnaissance et conflictualités

Annexe 5. Les aides à la mobilité

TABLEAU 1 : NOMBRE ET REPARTITION DES CANDIDATURES AUX BOURSES CIERA, 2001-2006

	06/2001	01/2002	06/2002	01/2003	06/2003	01/2004	06/2004	01/2005	06/2005	01/2006	06/2006	01/2007	06/2007
Aide doctorale pleine (1220)	12	22	28	15	31	28	23	31	19	13	27	22	20
Aide doctorale partielle (610)			8	13	11	9	15	7	12	11	11	10	14
Post-doctorants	3	5	10	6	9	6	8	7					
DEA/ Masters 2	2	0	9	1	1	0	0	0	12	10	5	10	
Stage			2	1	4	4	11	3	17	15	14	14	23
Total	17	27	57	36	56	47	57	48	60	49	57	56	57

TABLEAU 2 : NOMBRE ET REPARTITION DES ATTRIBUTIONS DE BOURSES CIERA, 2001-2007

	06/2001	01/2002	06/2002	01/2003	06/2003	01/2004	06/2004	01/2005	06/2005	01/2006	06/2006	01/2007	06/2007	Total
Aide doctorale pleine (1220)	5	7	8	6	7	8	5	7	2	5	5	6	5	77
Aide doctorale partielle (610)	1	3	4	7	5	3	11	6	8	9	6	6	13	82
Post-doctorants	1	1	2	2	1	1	3	0						11
Masters									3	4	1	5		13
Stage			0	1	1	2	3	3	9	8	11	5	8	51
Total	7	11	14	16	14	14	22	16	22	26	23	22	26	234

TABLEAU 3 : DUREES DES BOURSES OCTROYEES (SESSIONS 2007)

	1 M		2 M		3 M		4 M		5 M		6 M		Total M
	janv	juin	janv	juin	janv	juin	janv	juin	janv	juin	janv	juin	
Stage	0	0	1	4	1	3	2	1	0	0	1	0	40
Aide master 2	5												5
Aide doctorale partielle	0	5	1	2	2	6	3	0					47
Aide doctorale pleine	0	1	1	0	2	1	3	2	0	0	0	1	38

Total	5	6	3	6	5	10	8	3	0	0	1	1	130
Total janv+juin	11		9		15		11		0		2		

TABLEAU 4 : ANNEE D'INSCRIPTION EN THESE AU MOMENT DE LA DEMANDE (BOURSES DOCTORALES, SESSIONS 2007)

	1ère année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année et +
janvier 2007	2	6	2	0	2
juin 2007	4	5	2	4	3
Total	6	11	4	4	5

TABLEAU 5 : ÂGE ATTEINT DES CANDIDATS RETENUS DANS L'ANNEE DE LA DEMANDE

	- 25 ans	25-29 ans	30-34 ans	35 ans et +
janvier 2007	2 st + 3 M2	3 st + 2 M2 + 8 doc	4 doc	0
juin 2007	6 st + 1 doc	1 st + 13 doc	1 st + 4 doc	0
Total	8 st + 3 M2 + 1 doc	4 st + 2 M2 + 21 doc	1 st + 8 doc	0

TABLEAU 6 : REPARTITION DES CANDIDATURES PAR ETABLISSEMENT

Établissements	Janvier 2007		Juin 2007	
	Candidats	Accordées	Candidats	Accordées
Paris I	4	0	2	0
Paris III	6	5	3	1
Paris IV	6	4	5	2
Paris V	1	0		
Paris VI	1	0		
Paris VII			2	1
Paris VIII			2	0
Paris X	2	1	3	1
Cergy-Pontoise			3	1
Marne-la-Vallée	1	0	1	0
Versailles Saint-Quentin			1	1
Centre de formation régionale de la profession d'avocat de Versailles			1	0
Collège d'Europe			1	1
IEP Paris	3	0	6	5
EHESS	4	3	4	2
ENS Ulm	1	0	1 ENS/Paris 1	1 ENS/Paris 1
EPHE	1	0		
Total Paris	30	13	35	17
Aix Marseille I			1	0
Aix-Marseille III	1	0		
Bordeaux 2			1	1
Bordeaux 3			1	1
Bourgogne			1	1
Bretagne Sud				
Grenoble 2			1	0
Grenoble 3			1	1
Lille 2			1	0
Lille 3	2	0		
Lyon 2	3	2	1	1
Lyon 3	4	0		
Metz	3	1	3	1
Nantes	3	1		
Perpignan	1	0	1	0

Rennes 1			1	0
Rennes 2	1	0	1	0
Strasbourg 2	3	2	1	0
Strasbourg 3			1	0
Toulouse 2	1	1	1	1
Tours			1	1
CRFPA			1	0
Ecole des avocats du Grand Ouest	2	0	1	0
ENS-LSH Lyon	2	2	1	0
IEP Strasbourg			1	1
Total Province	26	9	22	9

**TABLEAU 7 : REPARTITION DES CANDIDATURES ET DES BOURSES ATTRIBUEES PAR DISCIPLINE
(HORS BOURSES DE STAGES)**

Disciplines	Janvier 2007		Juin 2007		Total	
	Candidats	Accordées	Candidats	Accordées	Candidats	Accordées
Germanistique	12	8	4	3	16	11
Littérature	4	1	2	0	6	1
Sciences du langage /linguistique	3	2	1	0	4	1
Sciences de l'art	1	0	0	0	1	0
Philosophie	3	0	4	2	7	2
Musicologie	2	1	2	1	4	2
Histoire, histoire de l'art, archéologie	6	2	8	5	14	7
Géographie	0	0	0	0	0	0
Sociologie	5	4	3	2	8	6
Droit	2	0	2	1	4	1
Science politique	3	0	7	4	10	4
Sciences économiques	0	0	1	0	1	0
STAPS	1	0	0	0	1	0

**TABLEAU 8 : SOUTENANCES CONNUES SELON ANNEES D'INSCRIPTION EN THESE (BOURSES DOCTORALES
ATTRIBUEES AUX SESSIONS 2001 A 2006)**

Années d'inscription en thèse	Avant 2000	2000	2001	2002	2003
Thèses soutenues	5	12	8	12	4
Total	5	15	13	20	23

TABLEAU 9 : IDEM, AIDES A MOBILITE COMPLEMENTAIRES SEULEMENT

Années d'inscription en thèse	Avant 2000	2000	2001	2002	2003
Thèses soutenues	0	4	5	5	3
Total	0	5	7	10	12

TABLEAU 10 : DEVENIR DES THESES NON SOUTENUES INSCRITES AVANT 2003 SELON ANNEE D'INSCRIPTION

Années d'inscription (nombre)	Devenir des doctorants
2000 (3)	<p>une chercheuse en science politique en poste au WZB</p> <p>un PRAG en germanistique</p> <p>un sociologue de l'EHESS, actif en matière de publication, par ailleurs délégué général de La République des idées</p>
2001 (5)	<p>politiste IEP Paris (toujours active)</p> <p>littéraire Paris IV (active, publie des œuvres commentées avec sa directrice de thèse, ce qui nous avait d'ailleurs gêné lors de l'attribution de la bourse car à l'évidence aux dépens de son travail personnel)</p> <p>germaniste traductrice, enseigne à l'université de Hambourg, pas d'activité de recherche connue</p> <p>juriste Paris I sans activité de recherche connue</p> <p>germaniste Lyon 2 enseignante secondaire (travail de thèse retardé par congés maternité)</p>
2002 (8)	<p>dont :</p> <p>économiste EHESS (statisticien INSEE) conseiller financier à l'ambassade de France à Berlin</p> <p>juriste de Toulouse devenu avocat</p>

TABLEAU 11 : DEBOUCHES PROFESSIONNELS SELON ANNEE DE SOUTENANCE

Années de soutenance	Nombres	Postes
2003	1	1 MCF
2004	4	<p>1 MCF</p> <p>1 attachée coopération universitaire ambassade de F Allemagne (Postdam)</p> <p>1 chargée de mission Observatoire national de l'enfance en danger (ONED)</p> <p>1 post-doc Lavoisier Maison française d'Oxford</p>
2005	17	<p>7 MCF</p> <p>1 CR CNRS</p> <p>1 IR CNRS</p> <p>1 PRAG</p> <p>2 ATER</p>

		1 lecturer Univ. Leicester GB 1 lecturer UC Santa Cruz 1 post-doc Erlangen 1 carrière diplomatique Québec 1 nsp
2006	10	1 MCF 1 CR CNRS 1 Assistant professor Audiencia (ESC Nantes) ...
2007	10	/

Annexe 6. Colloques et conférences

**COLLOQUE « LA SOCIÉTÉ CIVILE ORGANISÉE : PERSPECTIVES ALLEMANDES ET FRANÇAISES », 24-26
JANVIER 2008, UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2**

Appel à contribution

Depuis une vingtaine d'années et la crise des institutions de la démocratie représentative, on assiste à une prolifération de notions pour désigner l'espace intermédiaire entre l'État, le marché et la société : « société civile », « troisième secteur », « organisations non gouvernementales ». Ces termes, fortement investis par des acteurs politiques à tous les niveaux comme par les acteurs sociaux qui s'en réclament et, de plus en plus, par des chercheurs en sciences sociales, se sont partiellement substitués à d'autres manières de penser cet espace intermédiaire : corporatisme (ou néo-corporatisme), syndicalisme, monde associatif, groupes d'intérêt. La compréhension de ce renouveau des discours constitue un défi qui ne saurait être relevé sans analyser ces pratiques dans leur dimension historique et de manière comparative.

L'objectif de ce colloque sera à la fois de recenser la diversité des pratiques, catégories et institutions qui se sont déployées dans cet espace intermédiaire, d'en comprendre les évolutions sociales, politiques et culturelles et d'engager une réflexion sur les notions utilisées pour désigner cet espace et ses organisations. La mise en regard de cas relevant de traditions étatiques différentes permettra de s'interroger sur « l'esprit d'association » dans lequel on a pu voir une forme de résistance à la « culture politique de la généralité » que peut représenter la tradition jacobine française et d'étudier l'articulation entre les organisations allemandes et les structures fédérales caractéristiques de différentes époques de l'histoire de l'Allemagne et des pays germanophones.

Pour tenter de dépasser les définitions *ex negativo* qui situent, traditionnellement, ces organisations en dehors d'espaces d'action précisément circonscrits – telles que ceux des partis politiques ou du monde économique – on portera une attention particulière aux transformations des modes d'articulation avec d'autres sphères dans le temps. La comparaison historique de deux contextes nationaux devrait ainsi permettre de mettre à distance des définitions essentialistes, souvent statiques et normatives, pour s'attacher à l'analyse empirique des transformations des pratiques, formes d'organisation et catégories de perception qui structurent ces espaces. Dans ce cadre, les travaux du colloque seront subdivisés en quatre sections :

1) Relations avec le monde économique et le monde du travail

Les formulations théoriques contemporaines tendent à exclure les groupements économiques du périmètre de la société civile. Or, au moment de l'émergence de la société civile à la fin du XVIII^{ème} siècle, la sphère économique était pensée comme partie intégrante d'une société civile construite par

opposition à l'État absolutiste. On tiendra compte de cette évolution fondamentale pour analyser ces transformations en privilégiant plusieurs entrées : les transformations des modes d'organisation et des espaces de représentation du monde économique et du monde du travail (syndicats, organisations patronales, groupes d'intérêt, etc...); les transformations des espaces qui se pensent comme des alternatives aux logiques économiques dominantes (coopératives, économie sociale et solidaire); les fonctions économiques assumées par le monde associatif (par exemple l'éducation et la formation, la délégation de services publics, le développement des partenariats public/privé, etc...).

2) Relations avec les partis politiques et les pouvoirs publics

En émettant l'hypothèse qu'il existe une ou plusieurs « identités associatives » ainsi qu'un habitus particulier lié à l'engagement associatif, on s'interrogera d'une part sur les associations comme vecteurs de changement politique et sur leur liens avec les institutions partisans, sur leur représentativité, sur leurs répertoires d'action et sur les représentations autour desquelles le monde associatif (proto-partis, clubs, mouvements proto-politiques etc....) s'est structuré dans des contextes historiques et nationaux particuliers. D'autre part, il s'agira de mesurer les effets des transformations de l'action publique et de la compétition politique sur la structuration et le positionnement des groupes d'intérêt (« représentatifs » ou non) et des associations qui participent au débat public.

3) L'impossible autonomie du monde associatif ?

L'attention sera portée sur des organisations qui se donnent à voir comme apolitiques et non économiques, à l'exemple des associations culturelles, sportives, ou culturelles. Cependant, les processus d'institutionnalisation, les législations sur les associations, les modes de financement, les formes multiples d'engagement politique des militants associatifs et le contexte politique propre aux différents pays des aires culturelles de langue allemande et française impliquent des interactions intenses avec les pouvoirs publics et les sphères économiques. L'analyse de la tension induite par un positionnement officiel insistant sur l'autonomie et l'intensité des échanges avec les sphères économiques et politico-administratives dans les pratiques pourra faire l'objet d'études particulières ou comparatives.

4) Histoire des contenus et des usages des concepts liés à la « société civile organisée ».

Cette section tiendra compte des textes fondateurs de l'organisation de la vie associative et de la société civile (Hobbes, Tocqueville, Max Weber etc...) et des propositions théoriques contemporaines. Cette exploration de l'évolution historique, et socio-historique, des contenus de termes-clés constitue un préalable à la compréhension de la montée en puissance actuelle, aux niveaux des nations, de l'Europe ou du monde, de l'idée d'une société civile parée par un nombre croissant d'acteurs et d'observateurs de vertus déniées au monde politique proprement dit. Il s'agira ainsi de mieux comprendre les usages de ces terminologies, d'étudier la circulation des termes entre des espaces de production de discours (espaces savants, politiques, journalistiques...) et de mieux cerner la capacité

réelle de ces usages à transformer – ou non – les pratiques, les institutions et les rapports de domination.

Dans chacune de ces sections, on privilégiera les contributions ayant un fort ancrage empirique. Les propositions peuvent être comparatives, porter sur l'aire francophone ou germanophone ou inclure une dimension européenne. Elles tiendront compte des données organisationnelles et sociologiques de l'objet analysé, tout en restituant le contexte historique, culturel et politique et les formes d'articulation et de positionnement avec d'autres sphères.

Compte rendu

La notion de « société civile » est un terme largement répandu aujourd'hui, que ce soit dans les médias, dans le discours des acteurs politiques et sociaux ou encore dans les travaux de sciences sociales. Le colloque organisé par le CIERA à Lyon du 24 au 26 janvier 2008 sur le thème « la société civile organisée aux XIX^e et XX^e siècles : perspectives allemandes et françaises » devait réinterroger cette notion et la pertinence de son utilisation dans une perspective interdisciplinaire. La double dimension comparative, dans l'espace et dans le temps visait à confronter des définitions et des pratiques liées à la « société civile ». Pour éviter l'écueil d'une définition essentialiste du concept, les organisateurs du colloque avaient souhaité mettre l'accent sur la diversité des pratiques, des catégories et des institutions en cherchant à contextualiser les usages du concept. L'adjectif « organisée » venait justement rappeler la dimension empirique accordée à cette notion.

Qualifiée « d'espace intermédiaire entre l'État, le marché et la société », la notion a été définie de multiples manières, par de multiples auteurs, pour de multiples besoins. La perspective comparative a très vite mis en évidence l'impossibilité d'utiliser une définition figée de cette notion. Pour donner un exemple, là où le français connaît une seule expression « société civile », l'allemand utilise deux termes, « Bürgerliche Gesellschaft » et « Zivilgesellschaft ». La première notion s'adapte bien à l'exemple de l'organisation des libraires-éditeurs allemands au début du 19^{ème} siècle (Julia Schmidt-Funke). Mais traduire ce terme par « société civile » en français ne serait-il pas, dans ce cas, anachronique ? Pour prendre un autre exemple, si l'on compare, comme l'a fait Sylvie Toscer-Angot, les associations catholiques en France et en Allemagne après la Seconde Guerre mondiale, on se heurte à deux formes d'organisation différentes déterminées en partie par les rapports historiques qu'entretiennent dans chaque pays l'Église et l'État. De même, la société civile est parfois qualifiée « d'élément stabilisateur de démocratie ». Peut-on alors utiliser ce concept pour des pays non démocratiques sans risquer de faire un anachronisme ? Par ailleurs, la vulgarisation généralisée de cette notion tend à créer une sorte de trouble dans la communauté scientifique. La communication de Julien Auboussier et de Katharina Niemeyer s'est attachée à analyser entre autre l'évolution des notions de sociétés civiles dans la presse allemande et française entre le milieu des années 90 et 2007. L'analyse

montre que cette notion a des significations multiples pour un même journal, qui varient selon les moments. Le sens même de la notion est très peu interrogé par les médias. Néanmoins il ressort de l'analyse que ce concept est opératoire : il fait référence à un acteur symbolique de la scène internationale, un acteur qui s'oppose sur un mode non violent à des institutions internationales. Ce terme sert à la construction d'un imaginaire social : la société civile existe sans exister, c'est un acteur qui se réunit, qui lutte... Bien que cette définition profane puisse faire l'objet d'une étude scientifique pertinente, le chercheur devrait se tenir à distance d'une utilisation du terme dans son sens commun en le réinterrogeant.

Un double questionnement revient en permanence sur l'utilisation de la notion de société civile. De quoi se prive-t-on si on l'utilise et de quoi se prive-t-on si on ne l'utilise pas ? Si l'on évite une définition normative, le concept de société civile réapparaît comme un concept scientifique efficace qui possède une réelle valeur heuristique. Sans en donner une définition essentialiste, le colloque a ainsi permis de préciser les contenus de ce concept, notamment à travers une réflexion sur les acteurs représentant la société civile dite organisée. Ces acteurs sont divers et variés. Leurs formes et leurs organisations évoluent et changent selon les contextes historiques, géographiques et culturels. Ils recoupent notamment les mondes associatifs, les groupes de pressions, les organisations humanitaires, les corps intermédiaires... L'intérêt pour les acteurs a souvent conduit à s'interroger sur le rôle des représentants de la société civile face aux pouvoirs publics et au marché ainsi que sur leurs moyens d'action. Le terme de « relais des pouvoirs publics » est revenu à plusieurs reprises et avec lui la question de l'autonomie et du financement de ces acteurs. Transversales à tous les contextes spatio-temporels, ces questions ont souligné que l'État dépend souvent tout autant de la société civile qu'elle ne dépend de lui. Il y aurait donc une sorte de relation d'interdépendance entre les deux. Mais cela soulève d'autres questions, par exemple concernant l'humanitaire, peut-on dire que cette société civile remplace la place de l'État laissée vacante ? Ou bien faut-il considérer que les deux tiennent des rôles complémentaires ? Une autre interrogation concernant les caractéristiques de la société civile concerne la question de la violence. Seules les organisations non violentes appartiendraient légitimement à la société civile. Mais que faire des organisations qui semblent, dans les actes au moins, légitimer le recours à la violence ? On voit bien ici encore qu'une définition figée ne saurait apporter de réponses satisfaisantes.

Pour conclure, la notion de société civile ne facilite probablement pas la comparaison dans la mesure où sa définition est toujours relative à un contexte précis. Elle peut néanmoins s'avérer très pertinente pour donner de la visibilité à des objets historiographiques peu étudiés. Son utilisation semble efficace pour délimiter des lignes de partage ou des tensions comme les limites de l'action des partis politiques, des associations... L'étude des tensions que la société civile révèle ainsi que l'étude des acteurs qu'elle met en lumière est de loin plus intéressante que la recherche d'une définition unique et consensuelle.

Enfin à une époque où se multiplient conjointement de nouveaux moyens de communications, de nouvelles formes de mobilisation comme les mouvements altermondialistes, il serait pertinent d'ouvrir une réflexion sur cette notion à une échelle européenne voire internationale. Une publication des actes du colloque est prévue aux Presses Universitaires de Lyon.

Sabine Caillaud, Emilie Elongbil-Ewane

CONFERENCE DE KONRAD. H. JARAUSCH, 10 MAI 2007, MAISON HEINRICH HEINE

Présentation

En une seule génération, le déclin vertigineux du fameux « modèle allemand » a précipité le pays dans un malaise généralisé : ce brusque renversement de situation appelle une explication culturelle et historique, dépassant le cadre de considérations purement économiques.

Le cas de l'Allemagne ne fait pas figure d'exception en Europe occidentale mais reste particulièrement impressionnant par son ampleur. Il mérite que l'on s'attarde sur certaines de ses conséquences : comment les élites politiques ont-elles appréhendé les difficultés économiques et les problèmes sociaux grandissants ? De quelle manière commentateurs publics et experts ont-ils analysé les transformations structurelles engendrées par la globalisation ? Et enfin, quelles mesures politiques la RFA, la RDA, puis l'Allemagne réunifiée ont-elles appliquées afin d'endiguer cette évolution critique ? La conférence dressera un tableau des tentatives européennes de revitalisation du continent, alliant solidarité sociale et concurrence économique – à l'opposé des orientations néolibérales anglo-saxonnes.

Résumé

Im Zentrum des Vortrags von Professor Jarausich stand die Frage nach dem wirtschaftlichen Niedergang des « Deutschen Modells » angesichts der Globalisierung. Herr Jarausich unternahm den Versuch, den « Abstieg eines Superstars », wie manche Journalisten behaupten, mit Hilfe kulturhistorischer Annäherungen zu untersuchen. Im Zentrum der Analyse stand die Rekonstruktion der öffentlichen Debatten der letzten Jahrzehnte, die den Meinungswandel von sozialer Solidarität zu mehr Eigenverantwortung verdeutlichen.

Jarausich nahm dabei sowohl eine deutsch-deutsche als auch eine europäische Vergleichsperspektive ein.

Mit vielfältigem Zahlenmaterial belegte Jarausich zu Beginn seines Vortrags die Massivität der wirtschaftlichen Krise in Deutschland und zeigte damit auch die Fallhöhe, die Deutschland

ökonomisch seit dem ersten Ölpreisschock 1973 durchlaufen hatte. (Da der Vortrag vor allem die Zeit bis 2003 behandelte, tauchte der derzeitig in Deutschland zu beobachtende Aufschwung erst im Schlusskapitel auf). Die « Krankengeschichte » West-Deutschlands resultierte - parallel zu den noch massiveren allerdings versteckten Problemen der DDR - nach Jarausch vor allem aus einem verschleppten Strukturwandel, in dem es neuen Industrien nicht gelang, wegbrechende Branchen in ausreichendem Mass zu ersetzen.

Hauptresultat dieser Schwierigkeit war eine wachsende Arbeitslosigkeit, die sich nach der Vereinigung deutlich verstärkte.

Jarausch betonte, dass der Wandel vom « Musterknaben » zu einem « Sanierungsfall » nicht nur eine wirtschaftliche Krise bedeutete, sondern auch eine gravierende psychologische Dimensionen enthielt. Nach dem zweiten Weltkrieg hatte Deutschland einen grossen Teil seines Selbstbewusstseins aus dem erstaunlichen Wachstum seiner Wirtschaft gewonnen, so dass der Einbruch nun eine tiefe Verunsicherung bewirkte. Gewissheiten, die seit den 50er Jahren des 20. Jahrhunderts einen Konsens in der BRD garantiert hatten, standen plötzlich zur Disposition.

Im zweiten Teil zeigte Jarausch, dass dieser wirtschaftliche Niedergang zunächst kaum wahrgenommen und/oder falsch bewertet wurde. Bundeskanzler Helmut Schmidt z.B. verstand die Ölpreisschocks von 1973 und 1979 als « Wirtschaftskrise » und stufte diese als bewältigbar ein. Erst langsam nahm die Politik wahr, dass es sich um einen « weltwirtschaftlichen Strukturwandel » handelte, der über die Verteuerung der Energiegrundlage hinausging. Ab Mitte der 1970er Jahre benutzte die politische Klasse schliesslich den Begriff « Strukturwandel », glaubte aber, dass er nur Teile der Wirtschaft betreffe, z.B. einzelne Branchen wie die Kohleförderung, die Stahlproduktion und den Schiffsbau. Darüber hinaus ging die Politik davon aus, dass dieser Wandel auf einzelne Regionen wie die Saar und die Ruhr begrenzt bliebe. Jarausch betonte, dass man an diesen Reaktionen sehr genau ablesen könne, welche enormen Auswirkungen die Wahrnehmung von Sachverhalten auf ihre Behandlung habe. Das Nichtwahrnehmen sowie das Nichtwahrhabenwollen seien im vorliegenden Fall dafür verantwortlich gewesen, dass die Lösung der Krise weiter verschleppt worden sei. Laut Jarausch hätte sich die Mehrzahl der deutschen Politiker wie auch die kritischen Intellektuellen und Wissenschaftler in ihrer Bewertung der Lage völlig verschätzt.

Erst unter Helmut Kohl habe die Bundesregierung den Strukturwandel offen thematisiert. Sie habe ihn dann gleichzeitig dazu benutzt, ihre « geistig moralische » Wende und den Ruf nach weniger Staat und mehr Selbstverantwortung zu rechtfertigen beziehungsweise teilweise durchzusetzen.

Im dritten Abschnitt zeigte Jarausch, dass sich an die schleppende Wahrnehmung des Strukturwandels in Deutschland ein Streit über die Lösung der Wirtschaftskrise anschloss, der ihre Behandlung weiter hinauszögerte. In der Debatte, ob die Krise durch stärkere staatliche Eingriffe oder durch mehr

Marktliberalismus zu lösen sei, setzten sich letztlich die Neoliberalen durch. Die schrittweise Abkehr von Keynes manifestierte sich zunächst in den Empfehlungen der Jahresgutachten des Sachverständigenrates zur Begutachtung der gesamtgesellschaftlichen Entwicklung. Ab 1982 plädierten diese für eine « Bereinigung von Strukturfehlern ». Diese Politik der « marktwirtschaftlichen Erneuerung » stiess jedoch auf dezidierte Ablehnung der Linken, die eine « Humanisierung der Arbeit » und einen « ökologischen Umbau der Industriegesellschaft » forderten. Argumentativen Flankenschutz erhielten die Neoliberalen von einer Reihe jüngerer Publizisten, deren prominentester Paul Nolte war. Nolte forderte eine Auflösung des Reformstaus sowie eine « andere Moderne » und propagierte eine neue Bürgerlichkeit.

Jarausch erklärte den Verlust der linken Deutungshoheit anhand des Schlüsselbegriffes der « Reform ». Unter dem sozialliberalen Kanzler Willy Brandt stand dieser als Chiffre für die Modernisierung des Bildungswesens und Ausbau des Sozialstaates zur Erhöhung von Chancen und Gerechtigkeit. Helmut Kohl vermied zunächst den Begriff Reform, bevor er schliesslich in Verbindung mit den Vorhaben wie der Steuer-, der Gesundheits- sowie der Rentenreform einen negativen Klang bekam und für die meisten Menschen gleichbedeutend mit Kostenbeteiligung, Arbeitszeitverlängerung und der Beschneidung von Leistungen wurde.

Die mentale Krise in Deutschland wurde nach Jarausch von hartnäckigen Handlungsblockaden verstärkt, u.a. durch die komplexen Arrangements des Föderalismus, die eine schnelle Entscheidungsfindung erschwerten, durch neokorporative Formen der Konsensbildung, durch eine ausgeprägte Tendenz zur Verrechtlichung und Überregulierung. Die von Helmut Kohl geforderte « geistig-moralische Wende » war der Hintergrund, vor dem Leistungskürzungen, Subventionsabbau, Reduzierung der Staatsquote sowie die Privatisierung vorangetrieben wurden. Allerdings machte Kohl nach dem Zusammenbruch der DDR beim Übergang von der Plan- zur Marktwirtschaft gravierende Fehler. Die Überbewertung der Ostmark, die schnelle Lohnangleichung an das Westniveau sowie die überstürzte, gewinnorientierte Privatisierung durch die Treuhand produzierten keine « blühende Landschaften », sondern Massenarbeitslosigkeit, deren Folgen die Sozialkassen strapazierten. Aufgrund der sich durch die Vereinigung erweiternden Krise stand Kohls Politik in den folgenden Jahren unter einem ständigen Reformdruck, ohne ihm wirklich gerecht zu werden. Bundespräsident Roman Herzog forderte deshalb in seiner berühmten Rede in Berlin « durch Deutschland müsse ein Ruck gehen ».

Die 1998 gewählte rot-grüne Regierung suchte zunächst einen « dritten Weg », auf dem sie Solidarität und Wettbewerbsfähigkeit verbinden wollte. Während der Rezession nach dem Kollaps des Neuen Marktes 2001/2002 war die Regierung dann allerdings gezwungen, neue Wege zu beschreiten. Mit der « Agenda 2010 » und den Hartz-Arbeitsmarktgesetzen begann sie einen tiefgreifenden Umbau der Sozialsysteme.

Die 2005 gewählte Grosse Koalition hat bisher von den Möglichkeiten zu Strukturreformen nur begrenzt Gebrauch gemacht. Sie verfolgt stattdessen eine « Politik der kleinen Schritte ». Der überraschende wirtschaftliche Aufschwung, die verbesserten Steuereinnahmen und die sinkenden Arbeitslosenzahlen nahmen den Reformdruck von der Politik. Professor Jarausch warnte allerdings davor, sich auf dem bisher Erreichten auszuruhen. Die verbleibenden Baustellen sieht er u.a. in dem Transferverlust in die neuen Bundesländer, der Sanierung der öffentlichen Haushalte, der Neuordnung der föderalen Finanzen, der Umkehrung des Bevölkerungsschwundes sowie der Bildungsmisere.

Die zentrale Aufgabe der kommenden Jahre liegt für Jarausch in der Bewältigung der Spannung zwischen Reformen, die die Wettbewerbsfähigkeit stärken und gleichzeitig die benötigte Solidarität wahren. Er fragte: Wie viele Einschnitte in gewohnte Leistungen werden notwendig sein, um Solidarität in Fällen abzusichern, in denen sie wirklich nötig ist. Professor Jarausch betonte, dass sich für ihn eine gelungene politische Auseinandersetzung mit dem Strukturwandel dadurch auszeichne, dass sie Menschen, die zur Zeit aus dem Arbeitsprozess ausgeschlossen seien, wieder in diesen und damit in die Gesellschaft zurückhole.

An den Vortrag schloss sich eine lebhafte Debatte an. Sie umfasste unter anderem Fragen nach dem Wert von Qualifikationen auf einem immer angespannteren Arbeitsmarkt, nach den Konsequenzen der Vorrangstellung von rein wirtschaftlichen Kriterien, die bisher tragende Werte und Prinzipien unreflektiert zur Disposition stellten, nach der Vorherrschaft eines neoliberalen Ansatzes, der alle Bereiche der Gesellschaft durchziehe, nach der Unterfinanzierung der deutschen Universitäten sowie der Gleichstellung von Mann und Frau. Der Vortrag hat gezeigt, wie sinnvoll und in der gegenwärtigen Debatte erhellend eine Langzeitperspektive der wirtschaftlichen Krisenphänomene in Deutschland sein kann.

Toni Lorenzen

Annexe 7. Publications

SOMMAIRE : POLITIQUES ET USAGES DE LA LANGUE EN EUROPE

Introduction. *Michael Werner*

I – Statuts et repères

Crises des langues et éducation européenne. *Pierre Judet de La Combe*

Langues et conscience d’historicité. Le prisme de la traduction. *Alexandre Escudier*

L’antinomie linguistique. Quelques enjeux politiques. *Jürgen Trabant*

Le sentimentalisme des langues. Les langues menacées et la sociolinguistique. *Abram de Swaan*

II – Politiques et usages

Cannibales et gourmets. Quelques recettes d’équilibre linguistique. *Astrid von Busekist*

Conditions d’exercice d’une politique linguistique en démocratie aujourd’hui. Notes sur le cas français. *Pierre Encrevé*

Domaines et problèmes de la politique linguistique en Allemagne. *Ulrich Ammon*

Union européenne et apprentissage des langues. En quête d’un espace communicationnel européen. *Brigitte Jostes*

III – Terrains et usages

Les politiques linguistiques de la Suisse. Raisons et rançon d’un succès. *Manuel Meune*

La frontière linguistique en Belgique et la décomposition de l’Etat. La Belgique, une invention française. *Claude Javeau*

Le charme discret du formulaire. De la communication entre administration et citoyen dans l’Après-guerre. *Peter Becker*

Apprendre l’allemand – Quelle histoire ? *Jean-Pierre Lefebvre*

Conclusion. *Yves Duroux*

RESUME : MODERNISATION DES SERVICES PUBLICS ET MANGEMENT SOCIAL EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE. LEO KIBLER, RENE LASSERRE ET MARIE -HELENE PAUTRAT

En Allemagne comme en France, le service public est confronté au défi de la modernisation sous la pression de multiples facteurs : consolidation des budgets publics, mise en concurrence et dérégulation des services d'intérêt général à l'échelle européenne, évolution des attentes des usagers-clients au regard de la flexibilité et de la qualité des services rendus, nécessité de promouvoir à l'échelon des Etats et des régions un environnement public stimulant pour l'activité économique... Ces changements imposent une rénovation en profondeur des modèles classiques d'organisation de l'action publique et, en tout premier lieu, la mise en oeuvre de nouvelles formes de management des ressources humaines. Le présent ouvrage rassemble diverses contributions de chercheurs et responsables français et allemands portant sur la gestion de l'emploi et des compétences, la représentation du personnel et les relations sociales dans la sphère publique. Il en ressort un tableau différencié qui met en évidence les conditions et les modalités très variables selon lesquelles ces grands enjeux de la modernisation de l'Etat sont abordés de part et d'autre du Rhin.

SOMMAIRE : DEVELOPPEMENT RURAL DANS L'ALLEMAGNE REUNIFIEE : MODELES, CONTEXTE, ENJEUX.

Modèles de l'Ouest, territoires de l'Est. Le développement local et la valorisation du patrimoine dans les campagnes d'Allemagne orientale. *Béatrice von Hirschhausen et Guillaume Lacquement*

Campagnes et villes face au déclin démographique de l'Allemagne orientale. *Günter Herfert*

Débats et enjeux autour du développement local dans les nouveaux *Länder*. *Karl Martin Born*

La rénovation rurale en Allemagne. Bilans et perspectives d'un programme réussi. *Gerhard Henkel*

Le développement local comme processus politique endogène dans les nouveaux *Länder*. *Guillaume Lacquement*

Acteurs et territoires du développement rural en Allemagne orientale. *Christophe Quéva*

Campagnes et naturalité : la redéfinition d'un rapport à la nature dans les espaces ruraux des nouveaux *Länder*. *Samuel Depraz*

Le parc national du Harz : logiques d'acteurs et enjeux de développement au contact de l'ancienne frontière interallemande. *Olivier Charlot*

Espace rural et héritages industriels : entre mise en friche et mise en patrimoine. *Hélène Roth*

SOMMAIRE : PRATIQUES ET PRODUCTIONS CULTURELLES EN RDA.

A. M. Pailhès. Formation ou mise au pas des élites en RDA ? L'exemple de l'Institut de littérature de Leipzig.

J. Mortier. Création musicale et politique culturelle dans les années cinquante en RDA.

J. Poumet. Le contournement des préceptes officiels dans les arts plastiques de RDA.

C. Moine. Un cinéaste allemand en marge ? Volker Koepp au festival international de Leipzig.

A. Lemmonier-Lemieux. Les écrivains est-allemands et les romantiques.

H. Yeche. *Die Puhdys*, rock socialiste et identitaire à l'Est.

L. de Verdalle. Les théâtres en RDA et leur public dans les années 1980. Entre démocratisation et dépolitisation.

D. Mirsky. La presse satirique de RDA à la fin des années 1980 : la revue *Eulenspiegel* entre censure et auto-censure.

C. Hähnel-Mesnard. Les revues littéraires auto-éditées en RDA dans les années 1980 comme espace non censuré.

SOMMAIRE : DIE OSTDEUTSCHE GESELLSCHAFT. EINE DEUTSCH-FRANZÖSISCHE PERSPEKTIVE.

Einführungen

Etienne François. Die DDR-Gesellschaft aus europäischer Perspektive. Vorwort

Sandrine Kott. Der Beitrag der französischen Sozialwissenschaften zur Erforschung der ostdeutschen Gesellschaft. Einleitung

Ein sozio-historischer Ansatz der DDR-Forschung.

Jay Rowell. Socio-Histoire der Herrschaft. Einführung

Die Herrschaft : Von der Sozialisation zur Verfolgung

Emmanuel Droit. Die »Arbeiterklasse« als Erzieher? Die Beziehung zwischen Schulen und Betrieben in der DDR (1949–1989)

Michel Christian. Ausschließen und disziplinieren. Kontrollpraxis in den kommunistischen Parteien der DDR und der Tschechoslowakei

Agnès Bensussan. Einige Charakteristika der Repressionspolitik gegenüber politisch abweichendem Verhalten in der DDR in den 70er und 80er Jahren

Pascal Décarpes. Der DDR-Strafvollzug vor und nach der Wende Die Umgestaltung des Gefängnislebens zwischen Herrschaft , Rechtsstaat und Willkür

Jens Gieseke. Zur Socio-Histoire von Herrschaft und Alltag im Staatssozialismus

Kommentar

Sozio-kulturelle Praxis im Alltag: Das Andere im Innern der DDR

Agnès Pilleul-Arp. Überlebensstrategien der Klein- und Mittelunternehmer. in der DDR. Lebensläufe zwischen 1949 und 1990 im Vergleich

Mathieu Denis. Industrielle Interessengegensätze und der Zusammenbruch der DDR

Caroline Moine. Eine DDR zwischen Provinzialismus und internationaler Öffnung. Das Leipziger Dokumentarfilmfestival als Ort der Begegnung und des kulturellen Austauschs

Carola Hähnel-Mesnard. Die selbst verlegte Literatur der 80er Jahre als Subfeld Überlegungen zum literarischen Feld der DDR

Thomas Lindenberger; Das Andere im Innern der DDR. Kommentar

Vergangenheitsbewältigung und Transformationsprozesse

Béatrice von Hirschhausen. Vergangenheit als Ressource im ostdeutschen Transformationsprozess. Einführung

Marina Chauliac. Die Jugendweihe zwischen familialem und politischem Erbe der DDR Zur Erfindung einer neuen Tradition

Valérie Lozac'h. Das Erbe der Vergangenheit als Strategie Die »Alten« und der Verwaltungsumbau in den ostdeutschen Kommunen

Guillaume Mouralis. Der Fall Oehme (1951–1995). Der Umgang mit DDR-Staatsverbrechen im vereinigten Deutschland zwischen »Geschichts«-und »Vergangenheitspolitik«

Catherine Perron. Die Neuerfindung einer Tradition? Entstehungsanalyse des liberalen und konservativen politischen Lagers in der DDR und den ostdeutschen Ländern nach 1989

Ralph Jessen. Die Zukunft der Gegenwart der Vergangenheit Kommentar

Schlussbetrachtungen

Mary Fulbrook. Theoretische Überlegungen zur DDR-Geschichte. Die französische DDR-Forschung in vergleichender Perspektive

Bernard Pudal. Studien zum Kommunismus in Frankreich Zwischen Soziologie und Geschichtswissenschaft

Anhang

Abkürzungsverzeichnis

Biographische Angaben

Danksagung

SOMMAIRE : LA CRISE DU DROIT SOUS LA REPUBLIQUE DE WEIMAR ET LE NAZISME

I - Weimar

Présentation : Hélène Miard-Delacroix et Michel Senellart

Facultés de droit en crise : formation et socialisation des élites allemandes sous la République de Weimar : Marie-Bénédicte Vincent

Évolution de la thématique des « asociaux » dans la discussion sur le droit pénal pendant la République de Weimar : Sven Korzilius

Le concept de « droit social » : Gustav Radbruch et le renouvellement de la pensée du droit sous Weimar : Nathalie Le Bouëdec

II- National-socialisme

Dans le ventre du Léviathan. La science du droit constitutionnel sous le national-socialisme : Michael Stolleis

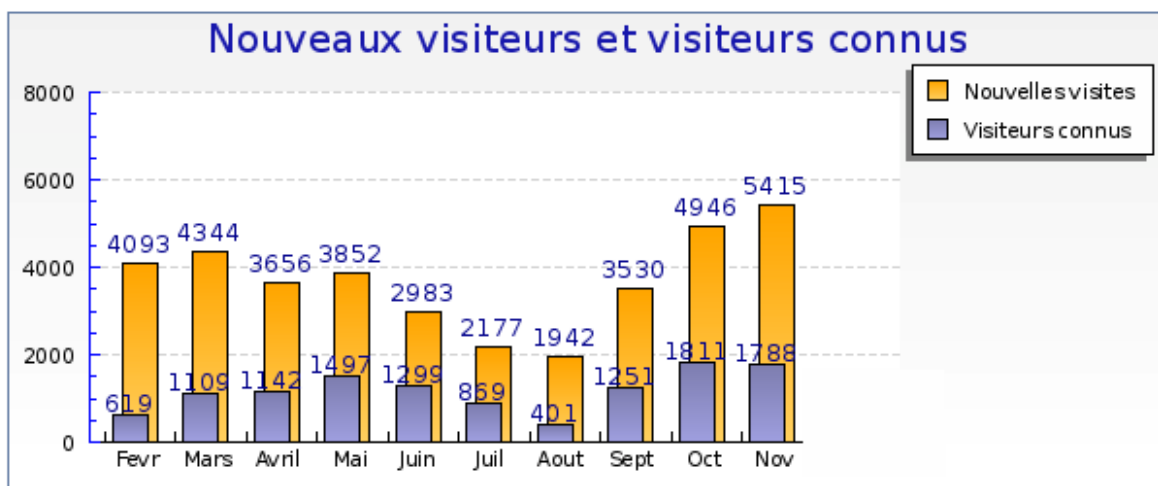
Justifier l'injustifiable :Olivier Jouanjan

Interprétation de la loi et perversion du droit : Christian Roques

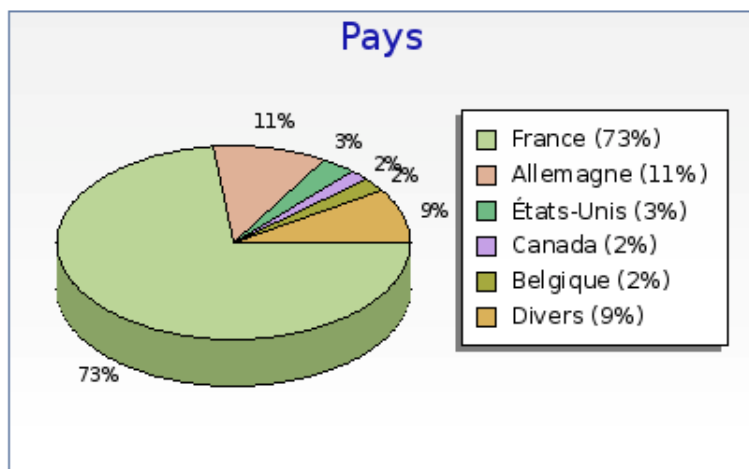
Annexe 8. Fréquentation du site web

TABLEAU 1

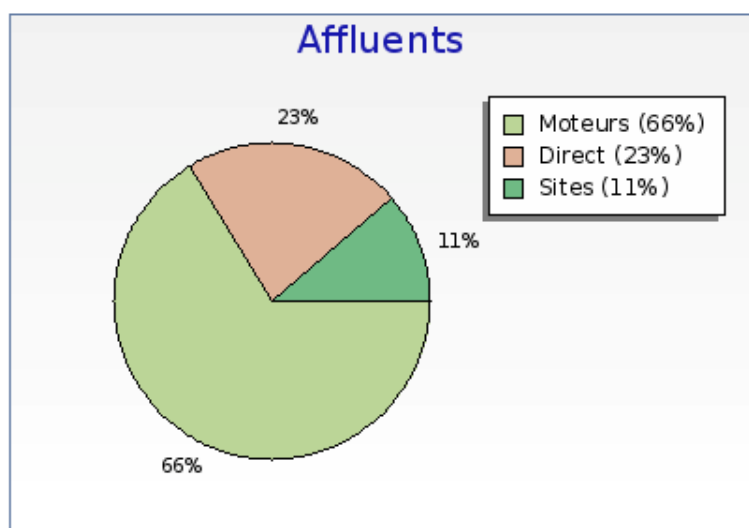
FÉVRIER – NOVEMBRE 2007			
Visites	49648	Nouveaux visiteurs	33479
Visiteurs uniques	39456	Visiteurs connus	5977
Pages vues	130654	Taux de retour	15%
Pages vues par visiteur	3.3	Nombre de visites par visiteur	1.3 visite
Pages par visite significative	5.5		
Temps moyen de visite	2min 24s		
Temps moyen par page vue	54 s		
Visites par jour (moyenne)	161		



TABEAU 2



TABEAU 3



Parmi les moteurs de recherche utilisés pour arriver sur des pages du site Internet du CIERA :

93 % Google

3 % Yahoo

2 % Live

1 % MSN

1 % autres

PARMI LES SITES

Sites internet	Nombre
www.ciera.fr	899 (16.3 %)
paris.daad.de	517 (9.4 %)
www.france-allemande.fr	142 (2.6 %)
www.ehess.fr	113 (2.0 %)
www.cirac.u-cergy.fr	105 (1.9 %)
www.cnrs.fr	87 (1.6 %)
semioweb.msh-paris.fr	85 (1.5 %)
mail.cmb.hu-berlin.de	81 (1.5 %)
www.bfhz.uni-muenchen.de	80 (1.4 %)
ecoledoctorale.sciences-po.fr	78 (1.4 %)
www.digimind-evolution.com	72 (1.3 %)
www.germanistik-im-netz.de	65 (1.2 %)
entg2.sciences-po.fr	62 (1.1 %)
www.deutschland-und-frankreich.de	59 (1.1 %)
cria.ehess.fr	58 (1.1 %)
mail.google.com	58 (1.1 %)
www.daad.de	57 (1.0 %)
imp.free.fr	54 (1.0 %)
crpra.ehess.fr	53 (1.0 %)
www.ages-info.org	48 (0.9 %)

TABLEAU 4 : REPERTOIRE DE LA RECHERCHE FRANÇAISE SUR LE MONDE GERMANIQUE

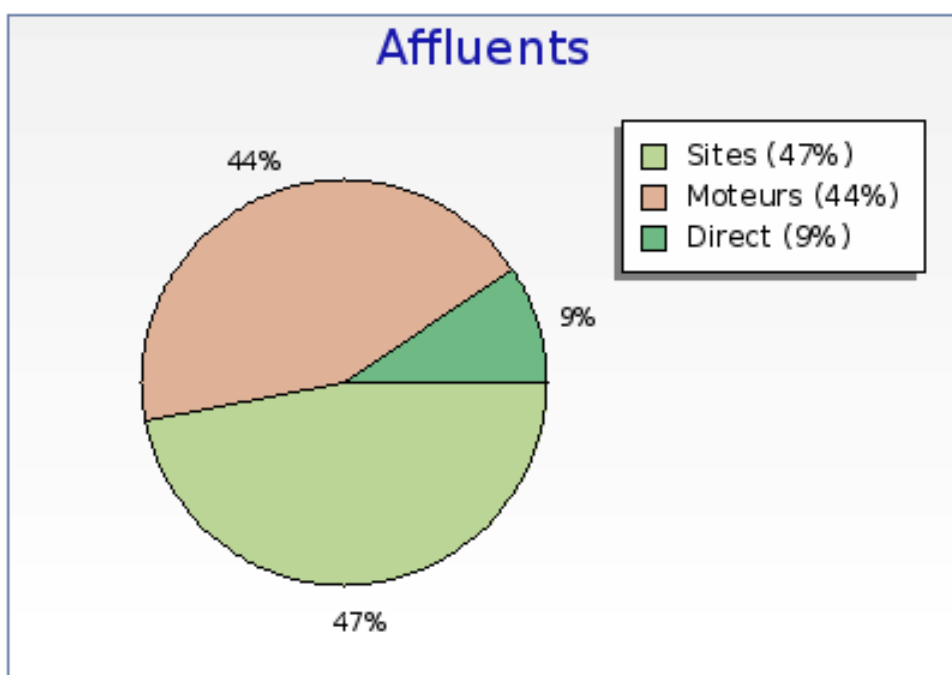
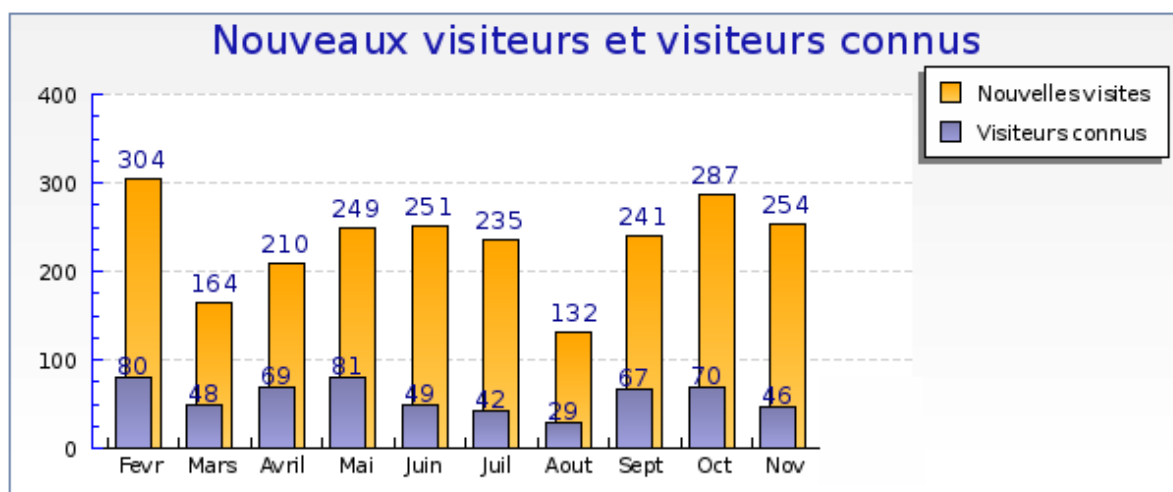
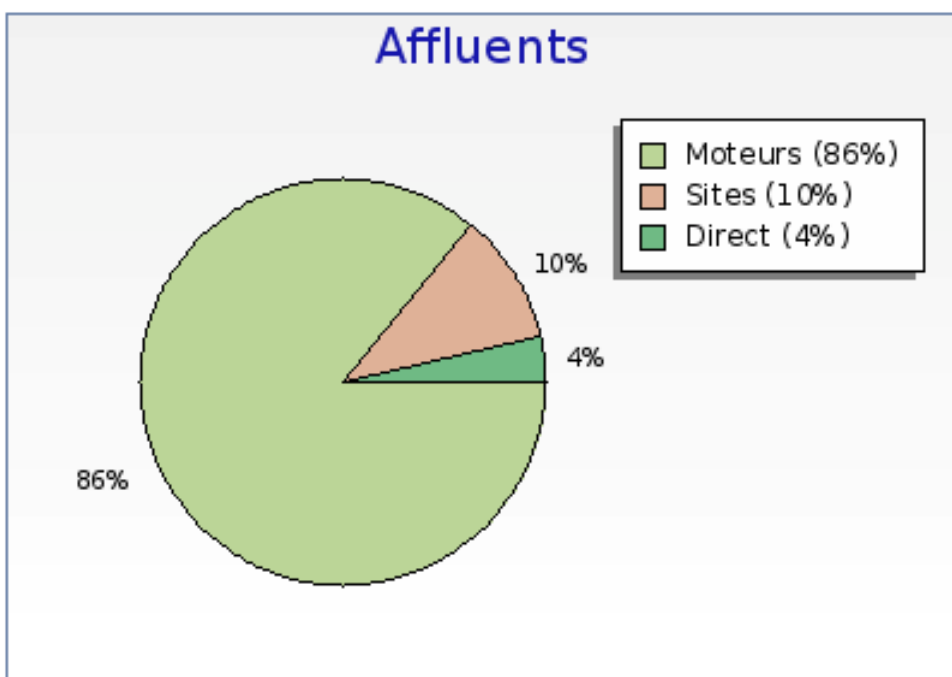
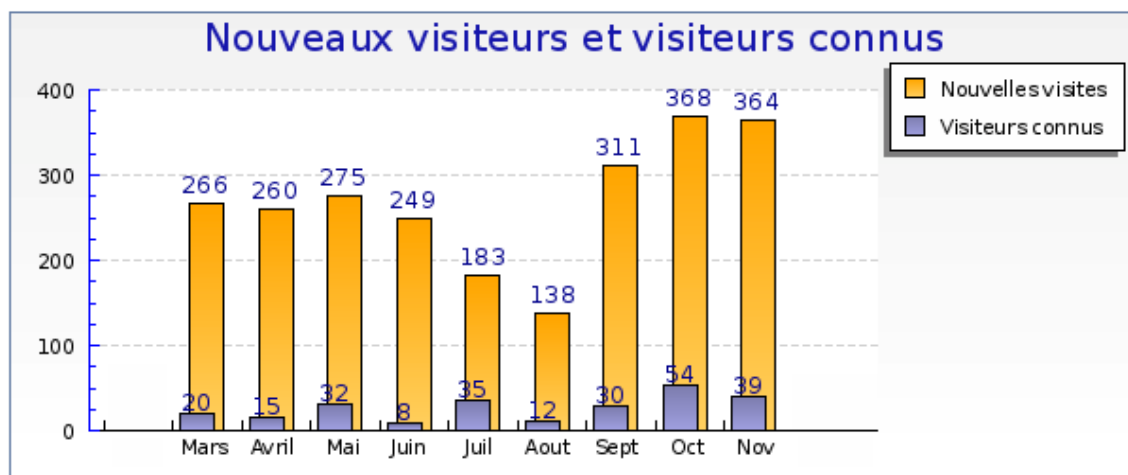


TABLEAU 5 : REPERTOIRE DES BIBLIOTHEQUES



Annexe 9. Bilan budgétaire

TABLEAU 1 : REPARTITION DES RECETTES

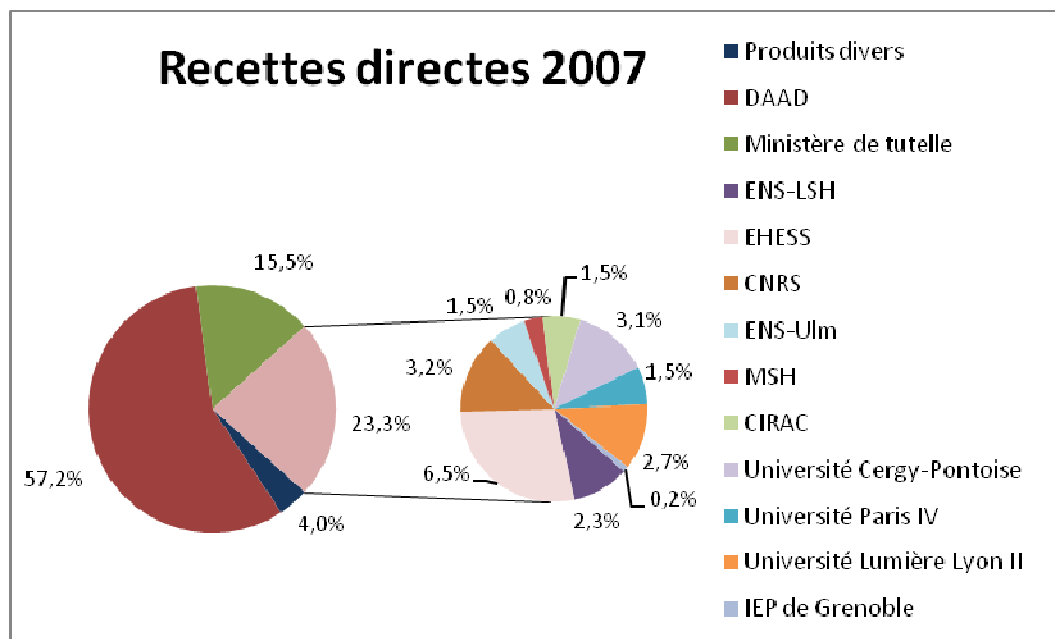
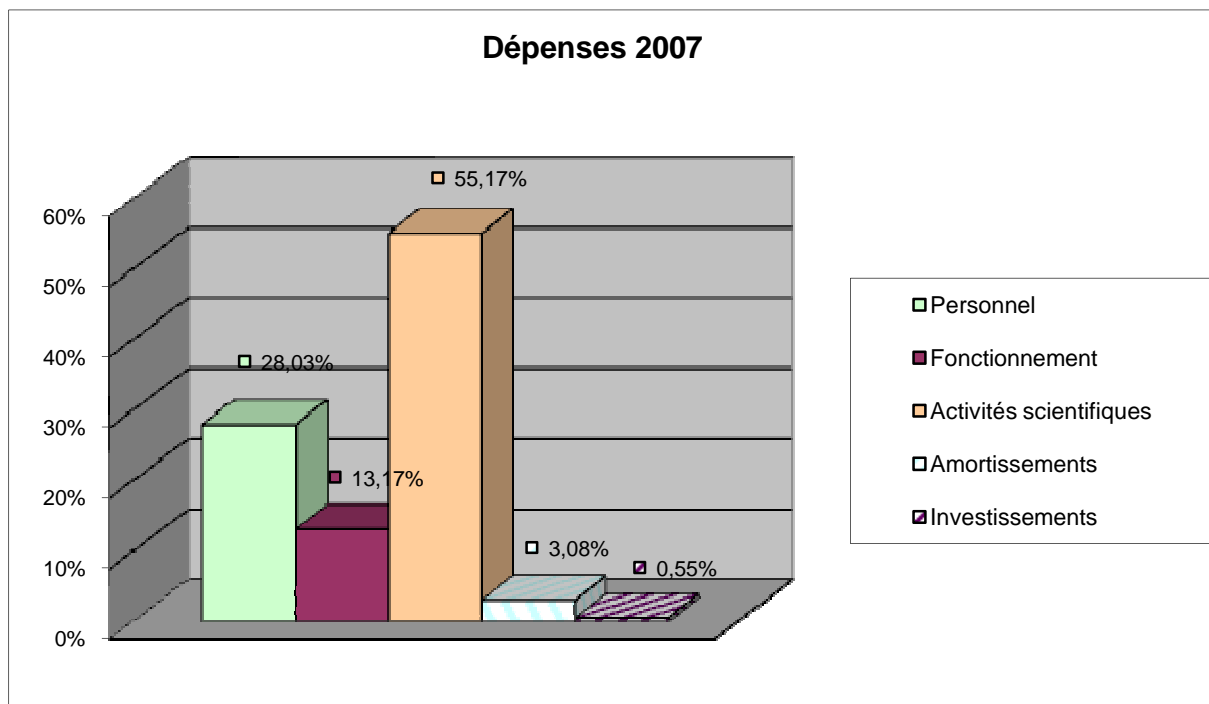


TABLEAU 2 : REPARTITION DES POSTES DE DEPENSES SELON LE MODE ANALYTIQUE



	Répartition analytique	
	Montant	en % du total des dépenses
Personnel	110 470 €	28,03%
Fonctionnement	51 885 €	13,17%
Activités scientifiques	217 423 €	55,17%
Amortissements	12 124 €	3,08%
sous total fonctionnement	391 902 €	
Investissements	2 182 €	0,55%
Total	394 083 €	100%